

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1891.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND





1891

ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

(7^{me} ANNÉE)



GAND

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR
rue des Champs, 47

À la mémoire de

NICOLAS DU MOULIN

ET

THÉODORE VERSTRAETEN,

Les Étudiants libéraux de Gand

AVANT-PROPOS.

En présentant au public le septième *Almanach de l'Université de Gand*, nous nous demandons si nous avons atteint le but que nous nous proposons en nous mettant à l'œuvre : publier un annuaire qui ne serait pas seulement digne des précédents, mais qui serait meilleur encore. Nous voulions des modifications et des améliorations; nous rêvions de donner à notre partie littéraire un caractère plus original, aux articles de fond de notre partie académique plus d'intérêt et d'actualité, à toute l'œuvre enfin une valeur plus sérieuse, plus positive; nous espérions pouvoir forcer ainsi l'attention et élever notre publication à un rang supérieur encore à celui qu'elle a pris.

Et nous avons la joie de recevoir de M. JULES SIMON, de l'Académie Française, l'éminent économiste et le philosophe illustre, une longue et aimable lettre nous parlant d'un séjour en Belgique et à Gand qui a laissé bien des souvenirs; M. EDMOND PICARD,

M. CAMILLE LEMONNIER nous adressaient des pages pleines d'idées philosophiques et artistiques toutes neuves et du plus grand attrait. A côté d'eux se présentaient des jeunes littérateurs au nom déjà répandu dans le monde de l'art, et de nombreux et nouveaux amis de Belgique et de France venaient à nous avec empressement. Nous remercions ici du plus profond du cœur tous ces collaborateurs qui nous ont si généreusement prêté leur concours, et à la fois nous ont permis de faire un très grand pas vers la réalisation de notre rêve.

Merci de même à nos souscripteurs, dont l'appui ne nous est pas moins nécessaire, et dont beaucoup nous restent fidèles. Ce sont nos souscripteurs comme nos collaborateurs qui nous mettent à même de nous conformer à ce mot d'ordre transmis parmi nous d'année en année : faire mieux.

LE COMITÉ DE PUBLICATION :

Les Membres,

Le Secrétaire,

ÉMILE BERTRAND, HENRI BODDAERT, CHARLES CHRISTOPHE.
LOUIS LUMEN, JULES PRÉVINAIRE.



PARTIE ACADÉMIQUE



UNIVERSITÉ DE GAND.

I. ADMINISTRATION.

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

A. Wagener, professeur émérite de la faculté de philosophie
et lettres.

RECTEUR

pour les années 1888-1891.

G. Wolters, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

pour l'année 1890-1891.

F. Plateau, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

COLLÈGE DES ASSESSEURS
pour l'année 1890-1891.

- G. Wolters*, recteur.
A. Motte, doyen de la faculté de philosophie et lettres.
P. Van Wetter, doyen de la faculté de droit.
J. Mac Leod, doyen de la faculté des sciences.
C. Verstraeten, doyen de la faculté de médecine.
F. Plateau, secrétaire du conseil académique.

INSPECTEURS DES ÉTUDES.

- E. Boudin*, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.
F. Dauge, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

- Ch. Michel*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.
R. De Ridder, professeur ordinaire à la faculté de droit.
G. Van der Mensbrughe, professeur ordinaire à la faculté des sciences.
C. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

- A. Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE
pour l'année 1890-1891.

A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres.

COMMIS-RÉDACTEUR.

L. Hombrecht, candidat-notaire, rue des Vanniers, 23.

APPARITEURS.

G. Vrebos, chaussée de Bruges, 79.

L. Willems, rue de Flandre, 64.





II. CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

- MM. *J. Fuerison*, Coupure, 133, *prof. émérite*. — Histoire de la littérature française.
- J. Gantrelle*, chaussée de Courtrai, 78, *prof. émérite*. — Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication approfondie d'auteurs latins.
- A. Wagener*, boul. du Jardin Zoologique, 27, *prof. émérite*. — Notions sur les institutions politiques de Rome. — Institutions grecques et institutions romaines. — Épigraphe grecque et latine.
- A. Motte*, quai des Moines, 1, *prof. ordinaire*. — Histoire politique moderne. — Encyclopédie de l'histoire. — Institutions grecques et institutions romaines. — Institutions des temps modernes. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire.
- P. Thomas*, rue Guillaume Tell, 25, *prof. ordinaire*. — Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication d'un auteur latin; explication approfondie d'auteurs latins. — Exercices philologiques sur la langue latine et sur la langue grecque. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Encyclopédie de la philologie.

classique. — Éléments de paléographie grecque et latine.

MM. P. Fredericq, rue des Boutiques, 9, *prof. ordinaire.*

— Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Histoire des littératures modernes. — Histoire approfondie de la littérature flamande (en fl.). — Exercices pratiques de critique littéraire flamande (en fl.). — Exercices de lecture et de diction flamande (en fl.).

E. Discailles, Marché au Beurre, 3, *prof. ordinaire.*

Notions sur l'histoire contemporaine. — Histoire de la littérature française. — Histoire des littératures modernes. — Exercices pratiques de critique littéraire en français. — Exercices de lecture et de diction française.

Ch. Michel, rue Guinard, 6, *prof. ordinaire.* — His-

toire politique de l'antiquité. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Encyclopédie de l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Grammaire comparée, et spécialement grammaire comparée du grec et du latin. — Langue et littérature sanscrites.

P. Hoffmann, b^d des Hospices, 116, *prof. ordinaire.* —

Philosophie morale. — Exercices sur des questions de philosophie. — Encyclopédie de la philosophie. — Histoire de la philosophie. — Etude approfondie de questions de morale. — Analyse critique d'un traité philosophique. — Histoire de la pédagogie et méthodologie.

A. De Ceuleneer, rue de la Liève, 9, *prof. ordinaire.* —

Histoire politique de l'antiquité. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Géo-

graphie et histoire de la géographie (en fl.). — Exercices pratiques sur la géographie (en fl.). — Epigraphie grecque et latine (en fl.). — Histoire de l'art (en fl.).

M M. H. Pirene, rue Guinard, 14 *prof. ordinaire*. — Histoire politique du moyen âge. — Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Encyclopédie de l'histoire. — Institutions du moyen âge. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Diplomatie du moyen âge.

G. Hulin, place de l'Évêché, 3, *prof. extraordinaire*. — Logique. — Droit naturel. — Exercices sur des questions de philosophie. — Étude approfondie de questions de logique. — Analyse critique d'un traité philosophique.

J. Van Bievliet, rue Guinard, 18, *prof. extraordinaire*. — Psychologie et notions élémentaires d'anatomie et de physiologie. — Exercices sur des questions de philosophie. — Métaphysique. — Étude approfondie de questions de psychologie. — Analyse critique d'un traité philosophique.

L. Parmentier, boul. du Château, 20, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'auteurs grecs. — Exercices philologiques sur la langue latine et sur la langue grecque. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée du grec et du latin.

J. Vercoullie, rue de Chantier, 18, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes flamands et explication d'auteurs flamands (en fl.). — Exercices philologiques sur le flamand (en fl.). — Encyclopédie de la philologie germanique (en fl.). —

- Grammaire comparée, et, spécialement, grammaire comparée des langues germaniques (en fl.). — Grammaire historique du flamand (en fl.).
- MM. A. Bley, rue du Soleil, 8, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes allemands, et explication d'auteurs allemands (en fl.). — Exercices philologiques sur l'allemand (en fl.). — Grammaire historique de la langue allemande (en fl.). — Histoire approfondie de la littérature allemande (en fl.).
- J. Micheels, Pêcherie, 71, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes flamands et explication d'auteurs flamands (en fl.).
- H. Logeman, rue Brederode, 26, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes anglais et explication d'auteurs anglais (en fl.). — Exercices philologiques sur l'anglais (en fl.). — Histoire approfondie de la littérature anglaise (en fl.).
- V. Vander Haeghen, rue St Amand, 14, *chargé de cours*. — Paléographie du moyen âge (en fl.).

FACULTÉ DE DROIT.

- MM. A. Callier, chaussée de Courtrai, 98, *prof. ordinaire*. — Eléments du droit commercial. — Cours pratique de droit commercial.
- P. Van Wetter, rue Guinard, 3, *prof. ordinaire*. — Histoire du droit romain. — Institutes du droit romain. — Pandectes. — Cours pratique de Pandectes.
- J. Nossent, rue aux Draps, 7, *prof. ordinaire*. — Droit civil. — Notions de philosophie morale.
- V. De Brabandere, rue neuve St Pierre, 80, *prof. ordinaire*. — Droit public.
- R. De Ridder, chaussée de Courtrai, 77, *prof. ordi-*

- naire*. — Encyclopédie du droit. — Introduction historique au droit civil. — Economie politique. — Cours pratique d'économie politique. — Droit des gens (y compris la législation sur les consulats). — Exercices pratiques sur le droit des gens.
- MM. *L. Montigny*, rue neuve St Pierre, 118, *prof. ordinaire*. — Droit administratif.
- A. Rolin*, rue Savaen, 11, *prof. ordinaire*. — Droit pénal et éléments de la procédure pénale. — Éléments du droit international privé.
- A. Sérésia*, rue courte du Jour, 22, *prof. ordinaire*. — Droit civil. — Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile. — Cours pratique de droit civil. — Cours pratique d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile.
- V. D'Hondt*, rue des Sœurs Noires, 11, *prof. ordinaire*. — Droit civil. — Lois organiques du notariat. — Lois fiscales se rattachant au notariat. — Cours d'application (en partie en fl.).
- E. Dauge*, rue des 12 Chambres, 98, *chargé de cours*. — Exercices pratiques sur le code civil.
- G. Claeys*, rue de la Monnaie, 47, *chargé de cours*. — Droit pénal et éléments de la procédure pénale (en fl.).

FACULTÉ DES SCIENCES.

ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL.

ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES.

- MM. *H. Valérius*, rue Basse, 45, *prof. émérite*. — Physique expérimentale. — Éléments de physique mathématique.

- MM. *E. Boudin*, Coupure, 162, *inspect. génér. des ponts et chaussées avec rang de prof. ordinaire.* — Calcul des probabilités. — Stabilité des constructions. — Technologie des professions élémentaires. — Technologie du constructeur-mécanicien.
- M. Dugniolle*, Coupure, 45, *prof. émérite.* — Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique.
- F. Donny*, rue neuve St Pierre, 99, *prof. émérite.* — Chimie analytique. — Chimie appliquée. — Travaux chimiques.
- F. Dauge*, bd Léopold, 57, *prof. ordinaire.* — Géométrie analytique à deux et à trois dimensions. — Astronomie physique. — Astronomie sphérique; astronomie mathématique. — Méthodologie mathématique.
- † *Th. Verstraeten*, pl. de la Calandre, 11, *prof. ordinaire.* — Géométrie descriptive. — Application de la géométrie descriptive à la coupe des pierres, à la charpente. etc.
- A. Vander Mensbrugghe*, Coupure, 101, *prof. ordinaire.* — Physique mathématique générale. — Physique expérimentale. — Exercices pratiques sur la physique. — Pratique de l'enseignement de la physique.
- Th. Swarts*, rue Terre-Neuve, 50, *prof. ordinaire.* — Chimie générale. — Manipulations chimiques. — Méthodologie chimique. — Travaux chimiques.
- E. Dubois*, Coupure, 123, *prof. ordinaire.* — Chimie analytique. — Travaux chimiques.
- P. Mansion*, quai des Dominicains, 6, *prof. ordinaire.* — Algèbre supérieure et éléments de la théorie des déterminants. — Calcul différentiel; calcul intégral; élément du calcul des variations et du

calcul des différences. — Analyse supérieure. —
Eléments de l'histoire des sciences physiques et
mathématiques.

- MM. *J. Mister*, rue digne de Brabant, 13, *prof. ordinaire*.
— Pratique de l'enseignement des mathématiques
élémentaires. — Analyse élémentaire. — Principes
et exercices d'analyse. — Dynamique.
- F. Plateau*, bd du Jardin Zoologique, 54, *prof. ordi-
naire*. — Zoologie. — Exercices pratiques de zoo-
logie. — Géographie et paléontologie animales. —
Anatomie et physiologie comparées.
- G. Wolters*, rue de l'Avenir, 47, *inspecteur génér.
des ponts et chaussées, avec rang de prof. ordinaire*.
— Construction.
- L. Depermentier*, chaussée de Courtrai, 115, *ingé-
nieur principal des ponts et chaussées, avec rang
de prof. ord.* — Géométrie pratique. — Hydrau-
lique. — Lever de plans et nivellement.
- J. Boulvin*, petite rue de la Boucherie, 8, *ingén. de
la marine, avec rang de prof. ordinaire*. — Machi-
nes. — Applications des machines. — Calcul de
l'effet des machines.
- J. Massau*, rue Marnix, 22, *ingén. des ponts et
chaussées, avec rang de prof. ordinaire*. — Sta-
tique analytique. — Cinématique pure. — Dyna-
mique. — Mécanique analytique et mécanique
céleste. — Exercices pratiques d'analyse et de
mécanique. — Eléments des machines.
- J. Mac Leod*, chaussée de Bruxelles, 22, *prof. extra-
ordinaire*. — Botanique générale et spéciale; géo-
graphie et paléontologie végétales. — Exercices
pratiques de botanique.
- A. F. Renard*, à Wetteren, *prof. ordinaire*. — Miné-
ralogie. — Géologie et paléontologie stratigra-
phique. — Cristallographie. — Exercices pratiques
de minéralogie.

- MM. H. Schoentjes, chaussée de Courtrai, 65, *prof. ordinaire*. — Physique expérimentale. — Astronomie physique. — Physique industrielle.
- C. Servais, Coupure, 153, *prof. extraordinaire*. — Géométrie projective. — Géométrie supérieure. — Exercices pratiques sur les mathématiques élémentaires.
- L. Cloquet, rue de la Colline, 74, *prof. extraordin.* — Architecture. — Histoire de l'architecture. — Exercices, projets d'architecture.
- D. Rottier, rue Charles Quint, 49, *prof. à l'école du génie civil*. — Chimie appliquée. — Travaux chimiques.
- H. De Wilde, rue du Jardin, 13, *prof. à l'école du génie civil*. — Mécanique élémentaire. — Mécanique industrielle. — Constructions industrielles. Technologie des matières textiles.
- A. Flamache, rue Stévin, 16, Bruxelles, *ingén. des ch. de fer de l'État*. — Exploitation des chemins de fer.
- F. Nelissen, bd de la Citadelle, 2, *chargé de cours*. — Chimie inorganique et organique. — Manipulations chimiques.
- F. Merten, rue digue de Brabant, 83, *chargé de cours*. — Géographie commerciale. — Comptabilité commerciale et industrielle. — Conférences sur l'administration commerciale et industrielle.
- F. Van Rysselberghe, bd Bischoffsheim, 51, Bruxelles, *ingén. électricien à l'admin. des postes et télégraphes*. — Applications de l'électricité.
- C. Bergmans, chaussée de Courtrai, 139, *chargé de cours*. — Exercices pratiques sur les mathématiques élémentaires.
- E. Van Aubel, rue Laurent-Delvaux, 7, *chargé de cours*. — Physique expérimentale.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. *F. J. D. Soupart*, rue neuve St Pierre, 67, *prof. émérite*. — Clinique chirurgicale.
- R. Boddaert*, Coupure, 46, *prof. ordinaire*. — Anatomie pathologique. — Démonstrations microscopiques d'anatomie pathologique. — Clinique médicale.
- V. Deneffe*, rue de la Station, 64, *prof. ordinaire*. — Théorie et pratique des opérations chirurgicales. — Ophtalmologie et clinique ophtalmologique.
- C. Van Cauwenberghe*, nouvelle rue du Casino, 5, *prof. ordinaire*. — Théorie des accouchements. — Clinique obstétricale. — Clinique gynécologique.
- C. Van Bambeke*, rue Haute, 7, *prof. ordinaire*. — Histologie générale et spéciale. — Embryologie. — Démonstrations anatomiques microscopiques.
- E. Bouqué*, rue des Selliers, 3, *prof. ordinaire*. — Pathologie chirurgicale générale et spéciale.
- H. Leboucq*, Coupure, 145, *prof. ordinaire*. — Anatomie humaine systématique. — Anatomie topographique. — Démonstrations anatomiques macroscopiques. — Démonstrations d'anatomie des régions.
- A. De Cock*, rue courte du Jour, 9, *prof. ordinaire*. — Clinique chirurgicale.
- C. Verstraeten*, rue Charles-Quint, 30, *prof. ordinaire*. — Pathologie générale. — Clinique des maladies syphilitiques et cutanées. — Policlinique médicale.
- E. Van Ermengem*, à Wetteren, *prof. ordinaire*. — Hygiène publique et privée. — Bactériologie.
- C. De Visscher*, rue longue des Pierres, 24, *prof. ordinaire*. — Médecine légale. — Policlinique chirurgicale, bandages, etc.

- MM. *E. Eeman*, rue digue de Brabant, 67, *prof. extraordinaire*. — Otologie, laryngologie et rhinologie.
E. Lahousse, Coupure, 27, *prof. extraordinaire*. — Physiologie générale et spéciale.
E. Dubois, Coupure, 129, *prof. ord. à la fac. des sciences*. — Chimie analytique qualitative et quantitative; chimie toxicologique. — Chimie pharmaceutique. — Pharmacognosie. — Opérations chimiques. — Recherches microscopiques. — Analyses, opérations toxicologiques, falsifications des denrées alimentaires. — Pharmacie pratique. — Préparations pharmaceutiques.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- MM. *Burgræve*, de la faculté de médecine, rue des Baguettes, 50.
Soupart, de la faculté de médecine, rue neuve St Pierre, 67.
Gantrelle, de la faculté de philosophie et lettres, chaussée de Courtrai, 78.
Wagener, de la faculté de philosophie et lettres, boulevard du Jardin Zoologique, 27.
Donny, de la faculté des sciences, rue neuve St Pierre, 99.
Valerius, de la faculté des sciences, rue Basse, 45.
Dugniolle, de la faculté des sciences, Coupure, 45.
Fuerison, de la faculté de philosophie et lettres, Coupure, 133.
Pauli, de la faculté des sciences, place des Fabriques, 1.

RÉPÉTITEURS.

- MM. *J. Van Rysselberghe*, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Sauge, 34.

- MM. *Haerens*, ingénieur des ponts et chaussées, rue des Deux-Ponts, 8.
Foulon, ingénieur des ponts et chaussées, petite rue de la Boucherie, 8.
Van Hyfte, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 284.
Robelus, rue des douze Chambres, 5.
Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.
De la Royère, ingénieur industriel, Pêcherie, 56.
D'Haïw, ingénieur industriel, rue Plateau, 9.
Keelhoff, ingénieur des ponts et chaussées, rue basse des Champs, 5.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL COMME MAÎTRES DE TOPOGRAPHIE.

- MM. *Lallemand*, conducteur principal, rue du Jardin, 12.
Cruls, conducteur principal, boulevard de l'École normale, 8.
Toeffaert, conducteur principal, ancien chemin de Bruxelles, Gendbrugge.
Simonis, conducteur principal, rue de l'École, 88.

MAÎTRES DE DESSIN.

- MM. *Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.
Robelus, rue des Douze Chambres, 5.
De Waele, boulevard de la Citadelle, 59.





DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Par arrêté royal du 28 décembre 1889, la croix civique de première classe a été accordée à M. DAUGE, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études à l'École préparatoire du génie civil et à l'École normale des sciences.

Aux termes du même arrêté, la médaille civique de première classe a été décernée à M. VAN BAMBEKE, professeur ordinaire à la faculté de médecine, et à M. MERTEN, professeur à l'École normale des sciences.

Pour arrêté royal du 24 juillet 1890, M. F. MERTEN, professeur à l'école normale des sciences, chargé de cours à l'École des arts et manufactures, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

La classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique, dans sa séance du 5 mai 1890, a alloué un prix de mille francs (concours De Keyn), à M. J. VERCOILLIE, professeur aux sections normales flamandes, pour son ouvrage intitulé : « Beknopt etymologisch woordenboek der nederlandsche taal ».

M. MEERT, ancien élève de la section normale flamande des langues germaniques, a obtenu un prix de six cents francs, dans un concours de l'Académie flamande, pour son ouvrage intitulé : « Volledige studie over het voor-naamwoord *du* bij onze middelnederlandsche schrijvers, tot op het oogenblik zijner verdwijning uit de taal. »



CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR 1888-1890.

— Aux termes de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876, des médailles d'or de la valeur de 100 francs peuvent être décernées, chaque année, par le Gouvernement aux Belges quel que soit le lieu de leurs études, auteurs des meilleurs mémoires en réponse aux questions mises au concours.

Ne sont admis à concourir que les jeunes gens qui ont terminé leurs études et seulement dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme de docteur.

Une récompense en livres d'une valeur de 400 francs est ajoutée à chaque médaille.

Le gouvernement peut, en outre, conférer des bourses de voyage aux lauréats, sur la proposition du jury du concours.

Conformément à l'arrêté royal du 11 octobre 1877, le concours de l'enseignement supérieur comporte les trois épreuves suivantes :

1^o Rédaction à domicile d'un mémoire en réponse à une question désignée par le sort et annoncée par la voie du *Moniteur belge*, avant le 1^{er} mars de chaque année

2^o Rédaction en loge d'un mémoire en réponse à une question se rattachant à la matière sur laquelle a porté la première épreuve.

3^o Défense publique du mémoire rédigé à domicile.

A la date du 1^{er} mars 1890, le Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique avait reçu un mémoire rédigé à domicile en réponse à la question de *sciences anatomo-physiologiques ou biologiques*, désignée par le sort en février 1888, et à la solution de laquelle un délai de deux ans avait été attribué.

Cette question était ainsi conçue :

« *Etudier le rôle de l'organe hépatique dans le développement du sang chez l'embryon.* »

RESULTAT DU CONCOURS.

M. Vanderstricht (Omer), de Dickelvenne, ancien élève de l'Université de Gand, assistant à la faculté de médecine de cette Université, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 1^{er} avril 1888, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 87 points sur 100, et au moins les trois cinquièmes du chiffre maximum des points attribués par le jury à chacune de ces épreuves, a été proclamé *premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques*.



BOURSES DE VOYAGE.

CONCOURS DE 1890.

Aux termes d'une déclaration ministérielle du 5 juillet 1890, M. Vanden Bosch (Firmin), de Peer, docteur en droit de l'Université de Gand, après avoir subi avec succès les épreuves du concours de 1890 pour la collation des bourses de voyage, prévues par l'article 46 de la loi du 20 mai 1876, a été jugé digne, par le jury compétent, d'obtenir l'une de ces bourses.





INSCRIPTIONS AU RÔLE.

La diminution de notre population universitaire, très sensible pour les années 1887-1888 et 1888-1889, n'a heureusement pas continué pendant l'année 1889-1890; le nombre des étudiants inscrits au rôle a été de 883, ce qui fait une différence de 26 en plus avec celui de l'année précédente. Ce progrès ne paraît pas devoir durer, car les exigences de la nouvelle loi sur la collation des grades académiques amèneront certainement une diminution notable dans le nombre des élèves qui aborderont les études supérieures.

Les inscriptions se sont réparties comme suit :

Faculté de philosophie et lettres	63
Faculté de droit	225
Faculté de médecine	177
Faculté des sciences	216
École du Génie civil	130
École des Arts et Manufactures.	46
École normale des sciences	13
Sections normales flamandes.	13

Total 883

De ces 883 étudiants, 795 sont nés en Belgique et 88 sont originaires de pays étrangers.



EXAMENS.

Pendant la session extraordinaire du mois d'octobre 1889 et pendant les deux sessions ordinaires de 1890, 713 inscriptions ont été prises pour des examens à subir devant les Facultés. 642 récipiendaires se sont présentés aux examens; 171 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes. De ces 642 récipiendaires, 409 ont été admis, savoir : 19 avec la plus grande distinction; 32 avec grande distinction; 78 avec distinction; 280 d'une manière satisfaisante. Le nombre des admissions dépasse donc, comme l'année dernière, la proportion de 63 p. 0/0.

Aux Écoles spéciales du Génie civil et des Arts et Manufactures, 170 récipiendaires se sont fait inscrire pour subir des examens de passage ou de sortie. 127 ont satisfait aux épreuves exigées par les règlements; de ce nombre 3 ont obtenu de 800 points à 900 sur 1000, et 58 de 700 à 800.

A l'École Normale des Sciences, les 10 élèves qui se sont présentés aux examens ont été admis : 1 d'entre eux a obtenu la plus grande distinction, 2 la grande distinction et 4 la distinction.

Aux Sections Normales Flamandes, tous les élèves, au nombre de 14, se sont présentés pour subir des examens de passage ou de sortie et ils ont été admis : 3 d'entre eux ont obtenu la plus grande distinction, 2 la grande distinction et 3 la distinction.

La Faculté de Droit a conféré, conformément aux arrêtés royaux du 29 juillet 1869 et du 11 octobre 1877, onze diplômes scientifiques, parmi lesquels deux ont été délivrés avec grande distinction et quatre avec distinction.



A LA MÉMOIRE DE

FRÉDÉRIC DE KEMMETER,

Professeur émérite à la faculté de droit,
Ancien administrateur-inspecteur de l'Université,
Officier de l'Ordre de Léopold,

né à Hambourg le 7 mars 1810,
décédé à Gand le 25 août 1890;

NICOLAS DU MOULIN,

Professeur ordinaire à la faculté de médecine,
Président de la Commission Médicale de la Flandre Orientale,
Médecin titulaire de l'Hôpital civil,
Conseiller Communal,

Membre titulaire de l'Acad. royale de Médecine de Belgique,
Membre de la Société royale de Médecine publique et de
plusieurs autres sociétés savantes du pays et de l'étranger,
Officier de l'Ordre de Léopold,

né à Maestricht le 25 mars 1827,
décédé à Gand le 5 novembre 1890;

THÉODORE VERSTRAETEN,

Professeur ordinaire à la faculté des sciences,
Chevalier de l'Ordre de Léopold,

né à Lokeren le 30 mai 1831,
décédé à Gand le 11 décembre 1890.

A LA MÉMOIRE DE

ALPHONSE BALBEUR,

Ingénieur-Brasseur,

Membre d'honneur de la *Société Générale des Étudiants*,

né à Heinstert et décédé à Gand, dans sa 40^e année,

le 5 janvier 1890;

AUGUSTE DOIGNIES,

Élève-Ingénieur,

Membre honoraire de la *Société Générale des Étudiants*,

né à Landelies le 25 mars 1863

et y décédé le 2 novembre 1890;

GASTON JUSTEMENT,

Candidat-Notaire,

Membre honoraire de la *Société Générale des Étudiants*,

né à Ypres le 3 avril 1871,

décédé à Gand le 18 novembre 1890.



UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CETTE Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants les liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

Le nombre de ses membres s'est accru rapidement; elle en compte aujourd'hui plus de neuf cents, et, grâce à cette situation florissante, elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires.

Les membres de l'Union se réunissent chaque année, en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

Nous engageons vivement tous les étudiants qui quittent l'Université à se faire membres de l'Union.

Le Comité pour l'année 1891 se compose de MM. H. LIPPENS, *président*; H. COLSON et CH. VAN BAMBEKE, *vice-présidents*; H. LÉBOUCQ, *secrétaire-trésorier*; G. GOEMAERE, *secrétaire-adjoint*; TH. CATERNANG; A. CLAUS; CH. DE POORTERE; S. FREDERICQ; L. GRENIER; E. HAERENS; A. SARTON; A. SERESIA; E. SIMONIS; E. VAN WETTER; J. VUYLSTEKE; A. WALTON.





CERCLES UNIVERSITAIRES.

I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local : *Café Pierre*, Place d'Armes, 32.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1890-1891.

COMMISSION.

MM. H. DELEPAULLE, *Président.*

Vice-Président.

E. POIRIER, *Secrétaire.*

C. NOËL, *Trésorier.*

A. JANSSENS, *Bibliothécaire.*

A. DUBOIS, *Secrétaire-adjoint.*

V. MAISTRIAU, *Trésorier-adjoint.*

J. CHOT, *Bibliothécaire-adjoint.*

L. BOESNACH, CH. BULCKE, L. CARBONNELLE,

C. D'HOORE, V. SALLABACHEFF, *commissaires.*

LISTE DES MEMBRES.

I. MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. Biddaer, E., ingénieur.
Bruneel, F., ingénieur.
Callier, A., professeur à l'Université de Gand.
Carmen, L., lieutenant d'artillerie.
Claus, A., docteur en médecine.
Crombé, A., avocat.
Discailles, E., professeur à l'Université de Gand.
Dupureux, A., docteur en médecine.
Falmagne, E., élève-ingénieur.
Février, A., notaire.
Gaspar, J., élève-ingénieur.
Gevaert, H., industriel.
Limbourg, G., ingénieur.
Massart, artiste lyrique.
Montfort, artiste lyrique.
Pineur, O., ingénieur.
Poirier, P., avocat.
Poissonniez, A., docteur en médecine.
Reuter, P., avocat.
Ruwet, M., chef de section.
Seran, artiste lyrique.
Soum, M., artiste lyrique.
Suetens, V., ingénieur.
Thooris, A., avocat.
Willequet E., avocat, ancien membre de la
chambre des représentants.

II. MEMBRES HONORAIRES.

- MM. Adam, A., ingénieur.
Balieux, E.
Barré, F., avocat.
Bauters, B., brasseur.

- MM. Bayens, E., négociant.
Boen, E., docteur en médecine.
Bultot, J., élève-ingénieur.
Burggraeve, P., avocat.
Conard, J., ingénieur.
Cottignie, R., brasseur.
Courtois, A., conducteur des ponts et chaussées.
De Cock, J.-B., candidat-notaire.
Dehem, A., conducteur des ponts et chaussées.
De Keulenaer, A., candidat-notaire.
Delanote, G., pharmacien.
De Ridder, C., ingénieur.
De Schryver, C., avocat.
Deschpins, F., pharmacien.
De Weert, O., candidat-notaire.
Discailles, L., avocat.
Dryepondt, C., pharmacien.
Eleuthériade, J. C.
Everaert, E., avocat.
Faber, E.
Fanard, F., conducteur des ponts et chaussées.
Frings, X., étudiant.
Frison, J., candidat-notaire.
Ganshof, A., avocat.
Gevaert, C., docteur en médecine.
Goemaere, G., avocat.
Hambursin, F., sous-lieutenant.
Hanikenne, G., ingénieur.
Ide, E.
Jouret, brasseur.
Lambert, G.
Liefmans, C., avocat.
Masquelier, L., ingénieur.
Mombel, G.
Pauli, A.

MM. Pedé, O.
Pennart, Max.
Ramlot, R., ingénieur.
Sarolea, J., ingénieur.
Seriacop, docteur en médecine.
Stas, J., docteur en médecine.
Story, A.
Teirlinck, G.
Thiers, G., candidat-notaire.
Thiry, C.
Thon, C., étudiant.
Trillié, A., pharmacien.
Van der Stricht, O., docteur en médecine.
Van Sieleghem, W., étudiant.
Versavel, L., industriel.
Walton, F., avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS⁽¹⁾.

Aelterman, P., D.	Bodson, E., c.
Arendt, P., M.	Boesnach, L., M.
Barthels, G., A. M.	Bouva, J., G. C.
Bedinghaus, E., A. M.	Braeckman, L., M.
Behaeghel, Th., M.	Brice, J.
Bernaeyge, V., N.	Bulcke, Ch., M.
Bertrand, E., E. N.	Campion, C., P. L.
Bertrand, L., M.	Campion, H., M.
Biot, A.	Canivet, L., M.
Blondiau, V., M.	Caramin, G.
Boddaert, H., D.	Carbonnelle, L., D.

(1) *Légende* : P. L. = Philosophie et lettres ; D. = Droit ; N. = Notariat ; S. = Sciences ; M. = Médecine ; PH. = Pharmacie ; P. C. = Ponts et chaussées (*section des Ingénieurs*) ; C. = Ponts et chaussées (*section des Conducteurs*) ; G. C. = Génie civil ; A. M. = Arts et manufactures ; E. N. = École normale.

Choquet, E., P. C.
Chot, J., P. L.
Christiaens, F., M.
Christophe, Ch., D.
Christophe, P., P. C.
Colot, G., A. M.
Costa, P., A. M.
Cornet, J., M.
Crombé, G., G. C.
Crommelinck, Ch., S.
Crusener, V., D.

Dantchoff, J., S.
de Baere, J., G. C.
Debakker, F., N.
De Cavel, O., P. C.
De Clercq, M., D.
De Coninck, O., A. M.
De Croly, O., S.
De Deken, J., M.
De Geynst, G., M.
De Geynst, J., P. L.
De Gottal, P., M.
De Keghel, H., M.
De Keulenaer, F., M.
De Lanier, H., A. M.
De Lanier, M., P. L.
Delattre, J., A. M.
Delaye, A., PH.
Delcroix, F., P. C.
Delepaulle, H., G. C.
De Meyere, J., D.
Denaux, E., M.
de Portocarero, L.
De Puydt, P., N.

De Raeve, J., S.
De Rudder, A., D.
De Rudder, E., D.
De Wilde, A., N.
Deuninck, A., D.
De Winter, E., M.
D'Hoore, C., S.
Ditte, E., A. M.
Dubois, A., G. C.
Dumont, P., A. M.
Dutoit, A., D.
Dutry, F., M.

Everaert, A., N.
Everaert, J., N.
Eloy, L., A. M.

Fanard, L., C.
Fosselart, Ch., M.
Foulon, E., P. C.
Fourmanoï, A., A. M.

Gheysen, J., M.
Gielkens, A., N.
Gillis, O., M.
Gommaerts, F., M.
Grade, P., P. C.
Guechoff, D., G. C.
Guequier, A., S.

Hallet, P., G. C.
Hans, J., P. C.
Helin, G., P. L.
Herrebaut, W., G. C.
Houssa, O., G. C.
Hubert, PH.

Jacobs, D, P. L.
Jacques, A., P. C.
Jacquet, A., M.
Janssens, A., D.
Janssens, E., S.
Justement, R., M.
Justice, CH., P. L.
Justice, J., M.

Kielemoes, E.
Klinkowsky, G. C.

Lamotte, E., S.
Lampens, Ch., D.
Lampens, G., D.
Leblanc, E., A. M.
Legendre, A., A. M.
Lentz, F., D.
Le Preux, J., N.
Limbourg, C., S.
Llossent, J., A. M.
Lorent, H., E. N.
Lumen, F., M.

Macedo, M., A. M.
Macq, A., P. C.
Maistriau, V., D.
Marchal, S., P. C.
Marinoff, M., G. C.
Marquet, F., D.
Martin, A., PH.
Mary, H., PH.
Mechelynck, H., D.
Menten, C., G. C.
Merget, N., C.
Mertens, B., A. M.

Mertens, E., A. M.
Messian, J., M.
Meurant, C., N.
Meurice, E., D.
Meysmans, J., P. L.
Meysmans, L., P. L.
Michkoff, G. C.
Miesse, E., P. C.
Montangie, A., M.
Morphoff, B., G. C.
Morysse, M., PH.

Nakamura, J., G. C.
Neelemans, J., G. C.
Neelemans, L., S.
Noël, A., M.
Noël, Ch., M.
Nouwynck, F., D.

Ovtcharoff, B., G. C.

Paquet, F., G. C.
Penneman, M., D.
Petroff, S., A. M.
Pievre, E., M.
Poirier, A., S.
Poirier, E., M.
Poll, J., P.
Pouitch, G. C.
Prévinaire, J., P. L.
Prida, J.
Prida, P., A. M.
Proot, R., M.

Ragé, J., N.
Ragé, P., M.

Raïcovitch,
Reypens, A., M.
Reypens, F., M.
Roland, V., G. C.
Ronse, A., M.
Ronsse, Ch., M.
Ronsse, J., M.
Ruyssen, H., PH.

Saffre, Ch., P. C.
Salkin, P., D.
Sallabacheff, V., G. C.
Schepens, L., M.
Schiskoff, F., S.
Sénépart, V., M.
Sinave, L., P. C.
Snoeck, J., S.
Spyers, F., M.
Stamatiadès, A. M.
Stas, O., N.
Steels, O., P. C.
Steenhaut, O., P. L.
Stoyanoff, G. C.
Straus, A., P. C.
Soetaert, A., S.
Soinne, Ch., G. C.
Sosset, P., P. L.

Tchaperoff, C., A. M.
Tcherneff, A., S.
Telle, L., D.
Terlin, W., N.
Terlinck, H., M.
Thomas, G., N.
Tirou, R., P. C.

Trivier, J., M.

Van Cauwenberghe, A., S.
Van Daele, G., M.
Van Damme, A., A, M.
Van Damme, E, M.
Van Damme, L.
Van de Lanotte, A., M.
Van den Bogaerde, A., D.
Van den Bogaerde, G., D.
Van den Branden, C.
Van de Putte, C., P. L.
Van der Borgh, O., M.
Van der Mensbrugge.
Van der Ougstraete, A., D.
Van der Stegen, A., P. C.
Van der Wallen, A., G. C.
Van de Velde, A, S.
Van Doorn, M.
Van Eeckhaute, P., M.
Van Grave, H., D.
Van Impe, L., N.
Van Imschoote, E., N.
Van Hauwermeiren, T., P. L.
Van Langendonck, P.
Van Overschelde, J., S.
Van Pollaert, P., M.
Van Reeth, A., M.
Van Reeth, C., P. L.
Van Schoote, E., N
Varlez, P., D.
Vélikoff, D., G. C.
Verbeke, J., D.
Verbessem, A., N.
Verbessem, L., S.

Verbrugghen, A., D.	Vltcheff, P., M.
Verbrugghen.	
Verdeyen, G., D.	Waxweiler, E., P. C.
Verhaeghe de Naeyer, P. L.	Wève, L., P. C.
Verheyen, A., N.	Willenz, A., A. M.
Verheyen, E., M.	Wittemans, F., P. L.
Vermeire, H., N.	Würth, G., P. L.
Vetter, H., M.	Wuss, Albert, A. M.
Vinchent, U.	

II. TAALMINNEND STUDENTEN- GENOOTSCAP,

onder kenspreuk : « 'T ZAL WEL GAAN. »

(Cercle fondé le 21 février 1852.)

Local : *Au roi Gambrinus*, rue Basse, 24.

L'année qui vient de s'écouler a été pour ce cercle une année fort mouvementée, et, comme il arrive souvent en pareil cas, peu fertile en résultats pratiques. Des incidents de nature diverse ont donné lieu à de longues et orageuses discussions qui, plus d'une fois, menacèrent de dégénérer en tumultes.

Le plus important de ces incidents a été la proposition, faite par un membre, d'inviter Anseele à venir donner une conférence au sein de la société. Cette proposition, considérée par les uns comme un commencement de propagande socialiste qu'il fallait, pour cela-même, étouffer, par d'autres comme mettant l'existence du cercle en danger, par d'autres encore, au contraire, comme un acte utile et méritoire, donna lieu à de violentes discussions qui prirent deux séances et se terminèrent par le rejet de la proposition en question. — A peine ce vote était-il terminé que d'autres incidents provoquèrent de nouvelles tempêtes qui coûtèrent à la société un certain nombre de séances.

Malgré ces périodes agitées, le cercle ne resta pas, cependant, complètement inactif. D'intéressantes conférences furent données, tant par des membres que par des orateurs étrangers au cercle, aussi bien en notre ville universitaire qu'ailleurs : dans un but de propagande libérale et flamande, le cercle se rendit en effet plusieurs fois dans des villes voisines, telles que Nieuport et Alost.

Un dernier mot : certaines circonstances, entre autres et surtout la part prise par le 't Z. W. G. aux derniers meetings en faveur du suffrage universel, ont fait naître le bruit que le cercle fondé par J. Vuylsteke pour la défense de la cause flamande était devenu socialiste. Renseignements pris, ceci est absolument *faux*. Si certains membres du 't Z. W. G. sont socialistes, ils sont loin d'être en majorité, et ne font partie du cercle qu'en tant qu'adhérant à son programme libéral et flamand. Et si des délégués du 't Z. W. G. ont siégé à côté de socialistes, aux meetings organisés pour le suffrage universel, leur présence signifiait uniquement : adhésion au suffrage universel de la majorité des membres présents à la séance où ils furent désignés. En cela, le 't Z. W. G. a simplement soutenu une opinion qui est celle de beaucoup d'anti-socialistes, voire même de cléricaux. Le 't Z. W. G. est donc resté jusqu'ici dans les limites de son programme : Libéralisme et Flamingantisme, et toute assertion en désaccord avec celle-ci est contraire à la vérité.

La commission pour l'année 1890-91 se compose de

MM. M. BASSE, *président*.

D. JACOBS, *1^{er} secrétaire*.

J. MEYSMANS, *2^d secrétaire*.

E. SERANNE, *trésorier*.

J. PEE, *bibliothécaire*.

H. TERLINCK, *porte-drapeau*.

O. DE CAVEL, *commissaire*.

III. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 novembre 1868.)

Local : *Café Grétry*, quai au Blé.

Les vieilles traditions universitaires sont maintenant encore pratiquées avec ferveur par tous les membres, jeunes et vieux, à la « Wallonne ». Ce nom de la Wallonne évoque toujours, comme jadis, à l'imagination des profanes, de grandioses scènes bachiques que perpètrent, dans la fumée des pipes, une bande de francs lurons en cercle autour d'une table, faisant rouler des bans avec un bruit de tonnerre, puis soudain s'arrêtant, prenant des attitudes recueillies, au milieu d'un silence solennel, tandis que la corne à boire circule !

L'année académique écoulée a été marquée par plus d'une guindaille mouvementée, et par beaucoup de zwanzes très corsées. On eut souvent, après quelque bon tour subtilement combiné, après quelque véhémence farce, l'occasion de rire à plein ventre. Mais le cercle sut être sérieux pour écouter plusieurs conférences très soignées qui furent faites devant lui, et que nous tenons à citer ici : M. Léon Hallet développa une causerie sur *Paul Louis Courier*, M. Wève parla une première fois de *Wérotte et des poètes namurois*, une autre fois de *Flamingantisme*, enfin M. Balcan traita *du Droit de s'instruire* ; et tous les membres prêtèrent à leur parole agréable et attachante une attention bien méritée.

Cette année si prospère faillit, hélas ! se clore par une catastrophe — et l'on vit une fois de plus en cette circonstance combien la vie d'un cercle de pauvres étudiants tient à peu de chose. — Il fallut, pour de très graves raisons, au mois de juin, quitter le *Café Central*, ce théâtre de tant de joies et de peines. *Pauvre Central !* On

alla dès lors de local en local, éconduit dans chacun d'eux, à peine était-on installé, par un patron acariâtre. Le Cercle s'établit un jour au *Grétruy* : il y est encore à cette heure, et il y restera. — Mais que de fatigues dans ces pérégrinations ! Que de fois, la nuit, avaient parcouru les rues de Gand, cortège fantastique, les membres du comité de la Wallonne marchant à la file, président en tête, silencieux, lugubres, et tous porteurs de choses étranges : corne à boire, livres de dimensions insolites, drapeau, grands cartons cerclés de noir, boîte noire immense munie de pieds noirs ! tous, les yeux penchés vers la terre, rasant les murs comme des fantômes, tandis que les passants s'arrêtaient, s'interrogeaient du regard, et suivaient d'un œil ahuri le comité de la Wallonne transportant vers de nouvelles rives les instruments de ses ripailles et de ses beuveries ! —

Avant de terminer, il nous reste à remplir un devoir : il nous reste à rappeler la perte que le *Cercle des Étudiants Wallons libéraux* a faite dans le courant de l'année en la personne d'ALPHONSE BALBEUR. Membre effectif du cercle pendant dix-sept ans, proclamé ensuite membre d'honneur, il s'était montré attaché à lui jusqu'au dernier moment. C'était un camarade généreux et franc pour tous, pour les nouveaux comme pour les anciens, et son nom, qui ne périra jamais dans le souvenir de ceux qui l'ont connu, sera transmis longtemps encore à tous les étudiants qui passeront par la « Wallonne. »

La commission pour l'année 1890-91 se compose de

- MM. E. LEBLANC, *président*.
- A. DUTOIT, *vice-président*.
- J. CHOT, *secrétaire*.
- E. BODSON, *trésorier*.
- P. HALLET, *bibliothécaire*.
- V. MAISTRIAU, *porte-drapeau*.

IV. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

(Fondé le 2 février 1880.)

Local : *Au roi Gambrinus*, rue Basse, 24.

Notre almanach dira plus loin les nopces et festins qui marquèrent le décennaire du vaillant *Cercle littéraire des Étudiants*. Dix ans de calme existence, c'est le plus sûr gage d'une prospérité passée, et d'un brillant avenir.

Semblable situation est due au caractère tout particulier que les diverses générations de membres ont su conserver à la « *Littéraire* » : caractère de studieuse et infatigable activité dans tous les domaines de la pensée, — et de franche et large camaraderie, unissant tous ceux qui viennent demander à ses séances les salutaires satisfactions de l'esprit.

Les conférences données par les membres témoignent de leurs multiples préoccupations; citons cette année : *Malthus et ses lois économiques*, *Richard Wagner*, *Le collectivisme*, *La femme au moyen âge*, *Victor Hugo et Goethe*, *Le système de Fourier*, *Théorie sociétair*e, *Libéralisme économique*, *Instinct et intelligence*, *L'idée de Dieu dans la philosophie contemporaine*, etc.

Plus intéressants encore sont les comptes-rendus de tous les ouvrages nouveaux appelant à un titre quelconque l'attention des lettrés.

Et tout cela se fait « en famille », avec une sainte horreur du pédantisme, les farces les plus inattendues succédant parfois aux plus doctes dissertations.

Que le *Cercle* continue dans cette voie, et il est assuré de célébrer encore de nombreux anniversaires.

Une indiscretion nous permet d'empiéter un peu sur le rôle de l'almanach prochain, et de signaler une nouvelle manifestation de l'activité du *Cercle*. Distrayant de leur

programme les questions sociales, les membres viennent de décider la création d'un *Cercle d'études sociales*, accessible à tous les étudiants. De cette louable initiative ne pourra résulter qu'un nouveau élément de vitalité pour la société.

La commission pour l'année 1890-91 se compose de

- MM. A. VANDERSTEGEN, *président*.
CH. CHRISTOPHE, *secrétaire*.
L. SNAPS, *trésorier*.
E. CHOQUET, *bibliothécaire*.
CH. LEMBOURG, *sous-bibliothécaire*

V. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

(Fondée le 15 décembre 1880.)

Local : *Taverne Royale*, rue des Peignes.

Ce Cercle fut fondé le 15 décembre 1880; à la fin de sa première année d'existence, il comptait 51 membres effectifs, pendant l'année écoulée 163 membres dont 13 membres honoraires se sont inscrits sur son registre; 14 membres d'honneur complètent le nombre de ses adhérents.

Par sa croissante prospérité, la société répond mieux que jamais au but que ses fondateurs s'étaient proposé : opposer une vigoureuse résistance aux efforts des transfuges de la faculté de médecine de Louvain, dont la cohorte va grossissant chaque année. C'est en vain que ceux-ci cherchent à attirer les nouveaux étudiants dans une société dont le masque d'indépendance dissimule mal les tendances orthodoxes : la vogue des jeudis de « *la Médecine* » ne fait que grandir.

Deux fois par mois les membres assistent aux fêtes intimes où tonneaux, cigares, chansons et guindailles rivalisent de séductions, pour retenir les vaillants disciples d'Esculape. Ceux-ci n'oublient pas d'ailleurs les sérieuses préoccupations de leur Art : conférences et journaux scientifiques en témoignent éloquemment.

Les festivités extraordinaires ne sont pas rares à « *la Médecine* » : grand concert annuel, avantageusement connu par tout le monde universitaire, soupers de commencement et de fin d'année, excursions champêtres ou maritimes, inaugurations de monuments publics....

— Car il faut savoir que c'est à l'initiative de cette populaire société qu'est due *la cérémonie de consécration des nouveaux bâtiments de l'Institut des Sciences*.

Tout Gand se souvient de la journée du 8 mai 1890; nous ne pouvons mieux en narrer les caractéristiques événements qu'en reproduisant le récit qu'en fit *l'Impartial*: le défenseur de l'aristocratie universitaire n'en voudra pas trop à l'almanach de la voyoucratie scientifique — style *Bien Public*, — s'il se permet de le citer :

« Vers trois heures, les tables des terrasses des cafés voisins de la gare sont occupées par des consommateurs fort nombreux, des jeunes à l'air goguenard, le képi sur l'oreille ou dans la nuque.

A 3,10 heures une voiture s'arrête à l'entrée de la gare; des étudiants accourent; de la voiture sort « le farceur des farceurs », en habit brodé avec claque et chamarrures de cotillon; puis un monsieur en frac. Un commissionnaire ahuri ouvre la portière en saluant profondément. Les deux compères pénètrent dans la gare.

Bientôt débouche de la rue de Flandre une longue file de voitures découvertes encombrées d'étudiants porteurs de mirlitons, d'instruments de musique baroques, carnavalesques. Voici une voiture dans laquelle se tiennent les appariteurs, les massiers en inénarrable costume. On sait

que la masse que portent les appariteurs a un faux air de petite lanterne : les joyeux drilles ont une lanterne allumée au bout d'un bâton. — Dans la voiture qui suit, le recteur en toque avec, sur l'épaule, la dépouille tigrée d'un matou; à côté de lui, l'administrateur-inspecteur à l'habit brodé et chamarré. D'autres dignitaires assez mal définissables dans leur accoutrement ultra-fantaisiste ferment le cortège.

On descend de voiture et l'on se presse à la sortie. Le faux ministre sort de la gare, accueilli par une *Brabançonne* ahurissante et reçoit les compliments de « l'autorité académique. » Les étudiants accourus en foule agitent leurs casquettes et crient : Vive le Ministre! Des étrangers ébahis se croient débarqués dans une ville de fous; les Gantois rient à se tordre. »

On réembarque. Le cortège se rend à l'Institut des Sciences, où nous le retrouvons :

« Sur le perron (les portes sont fermées) deux drapeaux, beaucoup d'étudiants. Les « personnages officiels » gravissent les quelques marches; une *Brabançonne* : le « recteur » débobine son discours. « Débobine » est le mot, car le factum est écrit sur une interminable bande de papier que l'orateur déroule et qui se perd dans l'assistance.....

C'est au tour du ministre à prendre la parole. Il déplie un papier bleu extravagant et lit d'une voix forte un pastiche assez réussi d'un discours officiel; il remercie les éminents professeurs et les étudiants qui l'entourent de leur magnifique réception et les assure de toute sa sympathie; il dit que l'enthousiasme de leur accueil le venge et le console des basses attaques de la presse et termine en déclarant que pour remercier les étudiants tous les cours seront suspendus le lendemain (vendredi). Ce speech, plein d'officielles banalités et débité avec un aplomb superbe, provoque de fous rires.

Pour montrer ses capacités sans doute (soin superflu, d'ailleurs, elles sont connues depuis longtemps !) et pour prouver l'intérêt qu'il porte à une des principales industries locales, le « ministre » vide d'un trait un immense verre — un verre gradué — de bière gantoise.

Après quelques mots de l'administrateur-inspecteur, les « autorités » remontent en voiture et vont visiter les principaux monuments de la ville de Gand — des monuments où l'on vend à boire ! »

Cette visite fut très longue et très minutieuse, car elle tendait à un but dès longtemps prémédité. Les autorités en effet avaient voulu qu'on consacrat cette journée, non pas seulement à des parades publiques, mais à des œuvres pratiques et sérieuses : il s'agissait de rechercher l'établissement où les chopes avaient la capacité la plus grande. Et ces recherches, ces études furent consciencieuses, puisqu'une récompense de grande valeur devait être décernée. Elles furent poussées assez avant dans la nuit, puisque le correspondant noctambule de l'*Impartial* publia cette dernière note :

« Vu les voitures encombrant une rue où est situé un estaminet très « estudiantin. » Le « ministre » toujours en grand uniforme, fumait flegmatiquement son brûle-gueule sur le pas de la porte, l'œil perdu comme s'il songeait aux soucis du pouvoir.... Sa suite semblait légèrement émue, etc.... »

Quinze jours après cette sortie désormais historique, la Société se réunissait de nouveau et se rendait en corps à la « *Grande Fleur de Blé* », dont la patronne avait mérité la récompense promise. La médaille symbolisant celle-ci a été somptueusement encadrée et placée dans la Salle du Sénat, où l'admirent tous les soirs les nombreux habitués du célèbre estaminet.

Qu'à cette lecture se réjouissent les mânes du feu

Σχολαστικός Κύκλος, dont les membres, voici huit ans, procédèrent solennellement à la pose de la *seconde* pierre de l'Institut des Sciences, si pompeusement inauguré en l'an de grâce 1890 !

La commission pour l'année 1890-91 se compose de

MM. L. LUMEN, *président*.
L. BRAECKMAN, *vice-président*.
R. JUSTEMENT, *secrétaire*.
E. BURVENICH, *trésorier*.
V. BLONDIAU,
C. FOSSELART,
A. DELAYE,
A. MARTIN,
G. VAN DAELE,
O. DE CROLY, } *commissaires*.

VI. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES-CONDUCTEURS LIBÉRAUX.

(Fondée le 5 février 1881.)

Local : *Au plumet d'or*, rue de la Catalogne.

Par suite du peu de nominations que l'Etat a daigné faire pendant ces dernières années dans le corps des Ponts et Chaussées, le nombre des élèves-conducteurs a diminué très sensiblement.

En ôtant à nos Ecoles Spéciales le monopole dont elles jouissaient, le gouvernement a donné le coup de grâce à la section des Conducteurs. Dorénavant les places à conférer seront mises au concours. Les élèves-conducteurs se trouveront alors en état d'infériorité pour lutter avec les nombreux ingénieurs qui désireront obtenir une position dans les cadres inférieurs du corps des Ponts et Chaussées. Aussi cette section est-elle condamnée à dispa-

raître, faute d'élèves. Néanmoins les derniers élèves-conducteurs tiennent à maintenir leur société, afin d'affirmer, avant leur départ de l'Université, les sentiments de confraternité et de solidarité qu'ils ont toujours nourris à l'égard des autres étudiants.

La commission pour l'année académique 1890-91 se compose de

MM. N. MERGET, *président*.

E. BODSON, *secrétaire*.

E. THONNAR, *trésorier*.

VII. CERCLE DES NORMALIENS.

(Fondé le 19 novembre 1885.)

Local : *Café du Géant*, rue St Jean.

Fondé le 19 novembre 1885 par les élèves de l'École normale des sciences, ce cercle a pour but de procurer à ses membres les moyens d'approfondir en commun l'étude de certains points peu vulgarisés de la science, et de mettre en évidence les côtés défectueux, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pédagogique, des méthodes d'enseignement employées dans les établissements d'instruction moyenne.

Les membres fondateurs n'ont pas perdu de vue qu'il était nécessaire de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les élèves de l'École normale des sciences et ceux de la faculté des sciences qui se destinent à l'enseignement. Aussi ces derniers peuvent-ils être admis au Cercle en qualité de membres effectifs.

L'ordre du jour de chaque séance comporte une conférence, une discussion sur un sujet donné, et souvent plusieurs variétés curieuses ou originales, découvertes

pour la plupart par les membres eux-mêmes. Le *Cercle des Normaliens* a eu maintes fois la primeur des travaux de ses membres que leurs auteurs ont vu mentionner élogieusement par la Classe des Sciences de l'Académie royale.

La suppression de l'École normale des sciences crée au cercle une situation difficile; il ne peut plus recruter ses membres que parmi les élèves de la faculté des sciences se destinant à l'enseignement. Malgré cette condamnation à une mort inévitable, le *Cercle des Normaliens* est encore prospère. Les derniers élèves de l'École normale des sciences veulent que leur société reste en vie aussi longtemps que quelques-uns d'entre eux seront à l'Université. Ils redoubleront de zèle et d'ardeur pour maintenir au Cercle la réputation que leurs prédécesseurs lui ont acquise.

La commission pour l'année académique 1890-91 se compose de

MM. L. VAN HAREN, *président*.
H. GHUYS, *vice-président*.
H. LORENT, *secrétaire*.
A. TCHERNEFF, *trésorier*.

VIII. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS BULGARES.

Bâlgarsca Stoudentchesca Drougina.

(Fondée le 17 octobre 1886.)

Local : *Au Plumet d'or*, rue de la Catalogne.

Ce cercle, entré maintenant dans la cinquième année de son existence, réunit régulièrement les étudiants bulgares — assez nombreux — de notre Université. Pendant l'année écoulée se sont faits dans son sein une dizaine de conférences et discussions sur des sujets d'une

diversité encyclopédique et des comptes-rendus d'ouvrages concernant spécialement la Bulgarie. — Les membres de cette société y ont à tour de rôle la présidence des assemblées, et un seul d'entre eux, un secrétaire-trésorier, élu tous les six mois, compose la commission.

Secrétaire-trésorier pour le 1^{er} semestre de l'année 1890-91 :

A. TCHERNEFF.

IX. ASSOCIATION DES ÉLÈVES- INGÉNIEURS.

(Fondée le 7 décembre 1886.)

Local : *Café Fauconnier*, rue de la Coriandre.

MM. VANDENBERGHE, *président*.

BOUVA, *vice-président*.

COLOT, *secrétaire*.

WILLEM, *trésorier*.

STELS, *bibliothécaire*.

DERVAUX, *commissaire*.

X. SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'HISTOIRE.

(Fondée le 12 janvier 1887.)

Local : *Au Plumet d'or*, rue du St Esprit, 2.

Cette société continue, tout en maintenant son titre, à étendre son activité dans les domaines de la littérature, de la philosophie et des sciences sociales. Activité qui s'est, il est vrai, ralentie quelque peu, par suite du départ des plus dévoués et des plus travailleurs de ses membres.

La commission pour l'année 1890-91 se compose de

MM. J. MEYSMANS, *président*.

P. SOSSET, *secrétaire*.

DE WILDE, *trésorier*.

XI. CERCLE DES ÉTUDIANTS SOCIALISTES.

Local : *Vooruit*, Marché au Fil.

Le 6 novembre 1888, six étudiants socialistes désireux de travailler en commun au triomphe de leurs idées, se réunirent au *Vooruit* et jetèrent les bases d'un cercle d'étudiants socialistes. Désormais l'élément socialiste affirma son existence à l'Université et au sein de toutes les sociétés universitaires. Grâce à l'esprit d'ardent prosélytisme qui l'anime, le cercle nouveau a su recruter jusqu'à présent une quarantaine de membres.

Comme œuvres de propagande dues à son initiative, nous citerons : En 1889, l'apparition d'une brochure : « *Aux étudiants. Un peu d'économie sociale* », — l'organisation d'un meeting avec le concours de M. Vandevelde, avocat, qui y traita *du rôle social des étudiants*; — enfin, le 1^{er} déc. 1890, l'apparition d'un journal bimensuel : « *L'Étudiant socialiste.* »

Le Cercle des Étudiants Socialistes tient chaque semaine une séance à l'ordre du jour de laquelle figurent, en dehors des affaires d'ordre privé, une conférence et une discussion contradictoire. Le comité se compose d'un secrétaire-trésorier et d'un secrétaire-adjoint. Chaque membre exerce à son tour et par ordre alphabétique la présidence.

— Tels sont le caractère et l'organisation de ce nouveau venu, auquel est acquise l'estime sincère de tous les étudiants libéraux, qui admirent son ardeur dans l'étude des questions sociales, rendent hommage même à sa foi convaincue, mais qui font observer — et ils le font de toutes manières — à leurs amis les étudiants socialistes, qu'une condition essentielle de méthode pour quelque étude que ce soit, est de l'aborder, non avec des opinions

préconçues, mais dans un esprit indépendant et impartial.

Secrétaire du Cercle des Étudiants Socialistes pour l'année 1890-91 :

L. BOESNACH.

XII. CERCLE DES COLLÈGUES.

(Fondé en 1888.)

Président : Pirus.

Secrétaire-trésorier : Collègue.

Membres : Formyle, Leo, Karel, Dorus.

Aspirant : Légume de Worteghem.

DRAPEAU DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

Nous publions ci-dessous le règlement relatif au drapeau de la Fédération des Étudiants libéraux tel qu'il a été adopté en assemblée générale du Corps des Étudiants, le 5 juin 1883.

ARTICLE 1. — Le drapeau du Corps des Étudiants appartiendra désormais à la *Fédération des Étudiants libéraux*.

Font partie de cette Fédération : tous les étudiants inscrits dans les cercles libéraux et de plus ceux qui seront acceptés par la commission fédérale sur la présentation de deux membres fédérés. Ils payeront deux francs d'entrée. Le délai de la présentation expirera le 15 décembre.

ART. 2. — La garde du drapeau est confiée à la *Société Générale des Étudiants*.

Au cas où celle-ci serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société fédérée la plus nombreuse.

ART. 3. — Les frais d'entretien et de transport seront supportés par les sociétés fédérées proportionnellement au nombre de leurs membres, ainsi que par les membres fédérés ne faisant point partie de ces sociétés.

ART. 4. — Une commission fédérale, formée de la manière ci-après déterminée, veillera à l'application du présent règlement, indiquera dans quels cas il sera fait usage du drapeau, et jugera des nécessités d'entretien.

ART. 5. — Cette commission sera composée des délégués des sociétés fédérées de la manière suivante :

Toute société comptant moins de cinquante membres aura droit à un délégué.

Toute société comptant de cinquante à cent cinquante membres aura droit à deux délégués.

Toute société comptant plus de cent cinquante membres aura droit à trois délégués.

ART. 6. — Les délégués seront choisis par les sociétés comme elles le jugeront convenable.

ART. 7. — La commission entrera en fonctions le 15 juin de chaque année.

ART. 8. — Le doyen d'âge des délégués présidera de droit la commission fédérale.

Le secrétaire-trésorier sera choisi au sein de la commission. Les procès-verbaux des séances de la commission seront tenus en double.

L'un des exemplaires sera déposé à la Bibliothèque de l'Université, le second sera déposé au local de la société dépositaire du drapeau.

ART. 9. — Toutes les décisions de la commission peuvent être contrôlées par l'assemblée générale des membres fédérés.

Cette assemblée est souveraine.

Elle ne pourra être convoquée qu'à la demande de dix membres fédérés au moins.

Elle ne pourra se réunir que vingt-quatre heures après la convocation affichée *ad valvas*.

Le droit d'appeler des décisions de la commission fédérale auprès de l'assemblée générale expire au bout de trois jours.

ART. 10. — Dès que la commission est informée d'une façon quelconque qu'il y a lieu de faire figurer le drapeau, elle est tenue de se réunir et de statuer dans les vingt-quatre heures.

ART. 11. — Le drapeau ne pourra figurer qu'aux manifestations intéressant toutes les sociétés fédérées.

L'usage du drapeau ne pourra en aucun cas être accordé à une société ou à un groupe quelconque d'étudiants. Ce sera toujours la commission qui se chargera de le faire figurer là où il conviendra que l'ensemble de la fédération soit représenté.

ART. 12. — En conformité d'une décision prise par l'assemblée générale des Étudiants en janvier 1877, le drapeau ne pourra franchir, sous aucun prétexte le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

ART. 13. — La commission fédérale est tenue de convoquer, chaque année, dans la première quinzaine du mois de juin, une assemblée générale des membres fédérés, afin de rendre compte de sa gestion.

ART. 14. — Il ne pourra être apporté de modifications au présent règlement que pour autant que les deux tiers des membres fédérés présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet y consentent.

ART. 15. — La commission fédérale statuera sur l'admission, dans la fédération, des cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

ART. 16. — Les cas non prévus par le présent règlement seront laissés à la décision de la commission fédérale.

Fait en assemblée générale du Corps des Étudiants, le 5 juin 1883.

La commission fédérale pour l'année 1890-91 se compose des délégués dont les noms suivent :

Société Générale des Étudiants :

MM. H. DELEPAULLE, E. POIRIER et

't Zal wel Gaan :

MM. M. BASSE et D. JACOBS.

Cercle des Étudiants Wallons libéraux :

MM. E. LEBLANC et A. DUTOIT.

Société libérale des Étudiants en médecine :

MM. L. LUMEN et L. BRAECKMAN.

Cercle littéraire des Étudiants :

M. A. VANDERSTEGEN.

Société des Élèves-Conducteurs libéraux :

M. N. MERGET.

Doyen d'âge : L. BRAECKMAN.

Secrétaire-Trésorier : N. MERGET.

Lieu de réunion : *Café de la Trompette*, plaine des Chaudronniers.





LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

PENDANT L'ANNÉE 1889-90.

Combien nous aurions voulu commencer cette notice par un chant de triomphe, et répondre au vœu qu'énonçait en ces termes impérieux le dernier Almanach : « Il faut qu'au mois de juin prochain « des centaines de voix acclament l'apparition au balcon « de notre Générale du drapeau national bandé de bleu ! »

Il ne nous appartient pas de rappeler ni de rechercher comment la journée du 10 juin 1890, dont l'importance électorale se concentrait tout entière sur l'arrondissement de Gand, n'a été pour celui-ci qu'une honte nouvelle, et pour le pays libéral que la plus décevante des désillusions.

Mais nous pouvons montrer ici que la jeunesse libérale universitaire de Gand n'a pas menti à sa réputation d'inébranlable attachement aux convictions de ses aînés, et qu'elle n'a pas marchandé ses bonnes volontés à ceux qui avaient assumé la périlleuse mission de conduire le combat contre des adversaires sans loyauté ni pudeur.

La préoccupation de la grande bataille qui devait se livrer, ne fut pas sans influence sur les « affaires de ménage » même de la Société. Fidèles à la sage maxime qu'il faut faire sa lessive en famille, nous n'insisterons

pas sur les circonstances qui amenèrent dans le courant de l'année la substitution d'une commission nouvelle à celle qui avait été élue en juin 1889 : qu'il suffise de dire que celle-ci n'ayant pas apporté dans l'exécution de décisions importantes prises par la Société, la célérité désirable, une assemblée générale lui vota une motion de blâme. Ce petit incident, en même temps qu'il montrait *la Générale* fermement décidée à marcher de l'avant, affirma à nouveau sa vitalité et l'esprit d'union de ses membres : il n'amena pas la moindre crise au sein de la société, et l'on vit même le président et le pro-président, se lançant un généreux : « Embrassons-nous, Folleville ! » se donner l'accolade en séance plénière.

Les décisions importantes rappelées dans les lignes qui précèdent, avaient trait à l'organisation des conférences publiques sous les auspices de la Société. L'appel suivant fut adressé aux Représentants de l'opposition, aux membres de la Fédération libérale, aux diverses associations du pays ainsi qu'aux personnalités éminentes du parti, sans distinction de nuances :

« Dans trois mois le corps électoral belge sera appelé à se prononcer sur la politique de ceux qui gouvernent le pays depuis six ans.

« Il ne s'agit plus seulement pour les libéraux de combattre un programme dont les aspirations soient indécises ou dissimulées : ils ont vu leurs adversaires à l'œuvre, ils savent tout ce que renfermait cette insolente prophétie :

« Nous sommes vos maîtres et nous vous le ferons bien voir ! »

Nos maîtres ! Ils l'ont été pour démolir l'œuvre humanitaire par excellence de l'instruction du peuple ; pour refuser au pays les moyens de se défendre, en maintenant l'inique et brutale institution du remplacement ; pour confisquer la liberté d'opinion des serviteurs de l'Etat ;

pour abaisser le pouvoir civil devant l'arrogante autorité de l'Eglise.

« Nos maîtres ! Ils n'ont pas rougi de l'être pour ternir
« l'honneur national par d'indignes compromissions avec
« de vils mercenaires.

« Leur dernier acte a été un défi jeté à des citoyens
« dignes entre tous, aux électeurs qui tenaient leur droit
« de leurs capacités mêmes.

« On sait à quel prix se prolongerait leur domination :
« il est du devoir de tout bon citoyen d'aider à y mettre
« un terme. Le parti libéral n'y faillira pas : il lui appar-
« tient d'épargner à la Belgique la honte d'être régie plus
« longtemps par un tel gouvernement et celle plus grande
« encore de donner une sanction à ses actes.

« Déjà partout sonne le branle-bas ! et dans cette lutte
« sans merci le combat décisif se livrera dans l'arron-
« dissement de Gand.

« Les étudiants libéraux de l'Université de Gand,
« membres de la *Société Générale*, ne veulent pas rester
« indifférents au grand mouvement qui doit aboutir à la
« libération du pays. Ils font appel à ceux que leur talent
« et leur inaltérable attachement aux idées généreuses,
« ont placés à la tête de l'armée libérale, et dans une
« série de conférences ils les invitent à venir porter la
« parole de liberté et de vérité parmi les électeurs de la
« vieille cité des Artevelde. »

Reproduit par la presse libérale tout entière, commenté chaleureusement par quelques-uns de ses organes, notre manifeste provoqua parmi nous le plus grand enthousiasme. On se préparait à faire acclamer par la population gantoise les revendications libérales, défendues par l'élite de nos orateurs.

Déjà M. Frick, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, était venu élucider devant un nombreux public, les
« *questions irritantes* » du programme libéral, et son grand

sentiment des choses publiques, sa parole chaude et vibrante avaient réveillé bien des activités nonchalantes.

Mais la considération de l'intérêt supérieur du parti vint éteindre ces ardeurs et fit renoncer les étudiants à leur projet, — ceux mêmes qui devaient représenter notre opinion dans la lutte électorale leur ayant fait valoir que l'élément nouveau qu'ils voulaient y introduire ne semblait pas devoir en augmenter les chances de succès.

On se résigna, et l'on se remit avec plus de zèle à la propagande. Des subsides spéciaux furent consacrés à l'Œuvre de la Presse, et permirent d'envoyer plus de 10,000 journaux dans les arrondissements où les sièges parlementaires étaient sérieusement disputés.

Les étudiants libéraux prirent encore une part active dans l'organisation d'une calvacade politique, qui attira une foule énorme au quartier de la Porte de Bruges : leur char rappelant les beautés de l'administration du R. P. Boom, symbolisées par le terrible accident de Groenendael, remporta sur son parcours le plus vif succès. Chargés des collectes, ils firent pleuvoir dru les gros sous dans leurs boîtes ; la réussite..... Mais trêve de louanges : elles sont superflues, n'est-ce-pas ? Si nous disons que le *Bien Public* consacra à l'intervention de la jeunesse universitaire son Premier-Gand du lendemain : il ne nous plaît nullement de reproduire en ce recueil, qui a au moins la prétention de rester parlementaire dans ses jugements, les déclamations de l'atrabilaire organe de la rue aux Tripes : aussi bien, nos lecteurs suppléeront facilement à cette lacune...

L'ouverture de la campagne électorale trouva les membres de la *Générale* prêts à répondre à l'appel du Comité de la *Jeune Garde*, qui reçut l'adhésion d'un grand nombre d'entre eux.

Comment les espérances de tous furent déçues, com-

ment le 10 juin fut un vrai jour de deuil; à quoi bon le redire, aujourd'hui qu'une énergie nouvelle semble animer notre parti, trempé par la longue crise qu'il a subie? Pourquoi rappeler les acclamations que souleva l'apparition aux fenêtres de notre local, d'une pancarte portant en gros caractères ces mots : « Vive la Révision! », aujourd'hui qu'ils sont devenus le cri de ralliement du libéralisme entier? Pourquoi citer le vote enthousiaste émis en faveur du suffrage universel par les membres de *la Générale*, écœurés des turpitudes du suffrage censitaire, aujourd'hui que les plus modérés l'acceptent et le réclament?

Nous saluons avec une joie profonde l'union féconde de toutes les forces anti-cléricales, dans un même élan vers le progrès et la démocratie : nous souhaitons voir la jeunesse universitaire du pays entier suivre l'exemple de ceux qui lui tracent une si brillante carrière, et leur montrer que les champs sont fertiles où ils peuvent semer leurs nobles et généreux enseignements.

* * *

Les multiples échappées ouvertes à son activité extérieure ne permirent pas à *la Générale* d'offrir à ses membres des conférences aussi nombreuses que les années précédentes.

M. Discailles vint, suivant sa sympathique expression, « payer son tribut annuel » en nous retraçant, de la pittoresque et entraînante manière qu'on lui connaît, *dix ans de l'histoire du parti libéral* : les événements du passé lui procurèrent le sujet de maint rapprochement caractérisé par une réelle actualité.

Le souci de la lutte contre l'éternel ennemi, le cléricalisme, n'absorba cependant pas les membres de la plus importante des sociétés universitaires, au point de leur

faire négliger ce que si vaguement l'on nomme « la question sociale. » Dans le but de connaître exactement les principes dirigeants, le caractère, les tendances des revendications ouvrières dites socialistes, la société invita M. Anseele, le chef de la fraction gantoise du parti ouvrier, à venir exposer devant elle les points fondamentaux de son programme : il le fit avec la fougue et l'ardeur de parole habituelles à l'infatigable tribun.

Cette séance fut suivie d'une autre, plus intime, où, après une critique de l'organisation sociale actuelle par le camarade Meysmans, le camarade Waxwailer développa, d'après les vues de Paul Leroy-Beaulieu, le caractère utopique du collectivisme, ses dangers et ses erreurs, et convia ses défenseurs à une discussion approfondie.

* * *

Et tandis qu'ainsi se succédaient les assemblées sérieuses, austères et solennelles, les réunions joyeuses maintenaient ardent le foyer de gaie confraternité, d'insouciance allégresse que doit être toute réunion de cœurs de vingt ans.

Faut-il parler des bals dont le succès est désormais incontesté, ou des fêtes intimes, arrosées de réconfortante uitzet, et « dont l'éclat était régulièrement rehaussé « par des artistes éminents, tenant un auditoire aussi « nombreux que choisi, sous le charme d'une remarquable « exécution des plus brillants morceaux appartenant à « leur vaste répertoire ? »

Une des festivités annuelles mérite cependant une mention particulière : la célébration traditionnelle de la fin de l'année académique, fête des adieux et des dernières poignées de mains, se fit cette fois au milieu de la verte nature. Un beau dimanche de juin, bien ensoleillé et flamboyant, de vastes diligences emportèrent d'innom-

brables étudiants du *Café Pierre* vers les prés fleuris qu'arrose la Lys. Là, parmi les bosquets de l'*Heilig Huizeken*, se cache une providentielle auberge, qui servit à abriter les ventripotents tonneaux, auxquels de dévoués commissaires allaient remplir de bière mousseuse leurs cruches avides. Et les chopes se vidaient, tandis que se déroulaient les différentes péripéties de cette mémorable journée : régates, — de vraies régates avec jury, chronomètre, rameurs juniors et seniors, — assaut d'armes, devant une galerie nombreuse, applaudissant les passes irréprochables, ou chutant les « manqués », — courses dans les sacs, ameutant les groupes en d'interminables et inextinguibles éclats de rire.

Cela dura jusqu'à la tombée de la nuit, puis le bruyant cortège repassa ventre à terre à travers le populeux quartier de la Porte de Bruges, précédé d'un incompréhensible et mystérieux drapeau.... italien. Le soir, un concert monstre avec punch idem clôtura la série des réjouissances, au succès desquelles le sympathique président Delepaulle avait consacré une infatigable activité.

Puisse l'année nouvelle continuer une aussi brillante période de prospérité et rallier toujours plus nombreux et plus unis tous les défenseurs de la démocratie et du libre examen !





LE DÉCENNAIRE DU CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

L'Almanach de 1888 a renfermé un *Abrégé de l'histoire du Cercle littéraire des Étudiants*, dû à la plume alerte d'un de ses membres les plus renommés : — l'Hymen l'aît en sa sainte garde!

En des pages d'un lyrisme suggestif, il avait incité les membres à se souvenir en 1890 que leur *Cercle* bienaimé avait vu le jour un soir de février 1880, — l'année du cinquantenaire national : l'histoire a de ces coïncidences!

Le sieur prénommé enfonçait, ce faisant, une porte aussi largement ouverte que l'est, suivant le cliché, la République française à tous les citoyens de bonne volonté... Car il existe, au sein de *la Littéraire*, un Comité des Traditions, apportant à la célébration des rites et anniversaires le soin jaloux que mettaient les prêtresses de Vesta à entretenir le feu sacré.

Et dès qu'il vit s'étaler sur les calendriers et autres ustensiles servant à rappeler aux humains la vanité de leur existence, — la date fatidique 1890, il jeta ses filets. Quelle pêche, N. T. C. F! Sur les mailles serrées frétilaient un poète héroï-comique, un trousseur de couplets, un maëstro, et toute une légion d'acteurs, comparses, coryphée et choristes.

Alea jacta erat! Le décennaire serait fêté par une Revue, déroulant dans la concision de ses trois actes les années écoulées dans la gloire et les splendeurs, et faisant revivre les grandes figures disparues : une sorte de *De viris illustribus* sur les planches.

Ainsi fut fait : un soir, en une vaste salle aux lointains cachés par un rideau scénique, chastement vierge de toute annonce ou réclame, les vieux et les jeunes se coudoaient, s'abaissant et se haussant sur l'échelle des années, afin d'uniformiser le niveau général.

Le document ci-dessous reproduit courait de main en main :

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- No 1. Huitres royales.
» 2. Filet à la Godard.
» 3. Vol au vent.
» 4. Homards — Salade.
» 5. Pâtisserie, fruits et dessert.
- } A avaler par tous les assistants.

DEUXIÈME PARTIE.

REVUE DU CERCLE LITTÉRAIRE,

Grande pièce de circonstance en trois actes,
en vers mêlés de prose.

PERSONNAGES : *John*, président. *Lampion*, secrétaire. *Choqué*, bibliothécaire. *Mincz*, *Vidame Balldanlcu*, membres. *Moëlcamp*, ancien membre. *Baard Vormelen*, politicien. Un membre de la « Générale ». Garçons de café. Veilleur de nuit. Une maquerelle (1). Un bourgeois, personnage muet. Le pianiste, personnage bruyant.

N. B. — On pourra applaudir pendant la représentation ; mais on est prié de s'abstenir de toute marque de désapprobation.

TROISIÈME PARTIE.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

QUATRIÈME PARTIE.

. . . . ! ? !

(1) Pour ne pas offusquer la pudeur des assistants, ce personnage se tiendra dans la coulisse.

Fidèlement on en observa l'ordonnance, et il n'était pas sans grandeur, le spectacle de ces convives, les uns déjà lancés sur le houleux océan de la vie, les autres n'en humant encore que les salines et excitantes effluves, — tous occupés, en cette cérémonie, de consciencieusement avaler les cinq premiers numéros du programme. A peine les lèvres se fermaient sur quelque succulente happée, que le rire, le fou rire de Töppfer, les rouvrait, faisant à toutes ces mines joyeusement esbaudies des reliefs étranges....

.

Enfin les trois coups sacramentels retentissent, l'émotion est à son comble, le rideau s'ébranle, — un anicroche : le maëstro, compositeur-accompagnateur, après une brillante improvisation, s'aperçoit qu'il n'a pas sa partition : le régisseur parlant au public, averti par une sonnerie électrique, lui apporte aussitôt une carte de visite ponctuée de taches noires qui sont les notes, — et la représentation peut enfin commencer.

A quels échos demander des accents dignes d'un pareil récit ? A quelle palette emprunter des couleurs pour peindre un tel tableau ?

Dirons-nous ces refrains désormais classiques ? ces scènes, pleines de majesté, où les ancêtres du *Cercle*, maudissant leur local inhospitalier, jurent de fuir vers une autre patrie ; — où l'apôtre des idées les plus subversives, le mugissant Balldanlcu, armé du revolver et bourré de dynamite, met en fuite Baard Vormelen, le citoyen paisible, rigide conservateur des libertés nationales ; — où le *Cercle*, atteint tout entier dans son honneur par les outrancières prétentions qu'un policier de bas étage élève sur un de ses membres, suit jusqu'à la Permanence le copain arrêté, aux sons entraînants du *Landorium is visch* ?

Rappellerons-nous cet hymne puissant dont les larges envolées, modulées sur l'air « *En rev'nant de la r'vue* », chantent les gloires de *la Littéraire*, qu'elles conduisent ravies dans le Nirvâna universitaire ?

Il éclate encore à nos oreilles, le refrain qui s'enfle irrésistiblement :

*Gais et contents
Nous serions triomphants
De voir cet étudiant au ministère !
Et l'on dira,
L'voyant arrivé là,
C'en était un du Cercle Littéraire !*

Il serait injuste de ne pas reporter une part de l'immense succès, — dû principalement aux incomparables auteurs du scénario et de la partition, — sur les acteurs qui, pénétrés des plus pures traditions wagnériennes, ont su, sans un instant de relâchement, conformer leur jeu aux péripéties de la pièce.

A la fin du spectacle, le rideau, las de se relever pour obtempérer aux injonctions d'un public transporté, resta finalement en l'air, — et cela seul mit un frein aux déchainements de l'enthousiasme.

* * *

La troisième et la quatrième partie, pour venir après une telle deuxième, n'en furent pas moins pleines d'émotions multiformes : point n'est besoin de vous les narrer par le menu, croyez-moi sur parole, ou ne me croyez pas. Mais tenez pour certain que le lendemain tous les assistants posèrent à Calino ce profond et mystérieux problème : « Trouvez-moi donc le moyen de fêter chaque « année le décennaire ? »

W.





LES JOURNAUX D'ÉTUDIANTS⁽¹⁾.

(SUPPLÉMENT).

A.

108. *ALMA MATER. *Maandblad voor studenten*.
Amsterdam, 1888.

Après quelques numéros, ce périodique a changé son sous-titre en *Studentenblad*. Il paraît encore actuellement à des époques indéterminées.

109. *ALMA MATER. *Organ für Hochschulen*.
Allemagne, 1876-1879.

(8). *L'ANTI-BLAGUEUR.
Louvain, 1871.

Ce journal a eu deux numéros, le 30 janvier 1871 et le 6 février 1871; ce dernier s'intitulait: *Journal capricieux*. Il justifia bien son titre en cessant aussitôt de paraître.

(1) Voir l'*Amanach* de 1890, pp. 95 à 134. Qu'il me soit permis de remercier ici, pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir: MM. Bamps, à Hasselt; J. Gaspar, à Bruxelles; E. Guilmot, à Bruxelles; L. Losseau, à Liège; G. Rahlenbeck, à Bruxelles; E. Robert, à Montpellier; F. Vanden Bosch à Gand, et A. Warzée, à Bruxelles.

* Les journaux marqués d'un astérisque sont ceux dont il ne m'a pas été donné de voir un numéro, et que je ne puis donc décrire exactement.

Les numéros entre parenthèses renvoient aux articles parus dans la 1^{re} partie de cet essai.

110. *L'APOLLON DES ACADÉMIES BELGES. *Journal littéraire dédié aux universités et collèges de la Belgique.*

Liège, 1828 (?).

La publication de ce journal fut annoncée, en 1828, dans la *Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas* (n° 3; 16 janvier 1828, p. 31) : « Il contiendra, dit le *Plan du journal*, il contiendra 1° Les compositions remarquables des Universités, Athénées, Collèges de la Belgique et de l'étranger, telles que : Extraits des thèses littéraires, vers français, latins, grecs, hollandais, etc. §

2° Les essais poétiques ou oratoires, les essais de critique et d'analyse des jeunes littérateurs belges.

3° Les meilleurs articles des journaux littéraires.

4° Des articles sur les productions en vers ou en prose des auteurs du royaume.

5° Un cours de principes de littérature, extrait des meilleurs auteurs.

6° Des notes grammaticales sur les langues française, latine, grecque, etc.

7° Des extraits de littérature des langues orientales, telles que le chinois, le sanscrit, l'arabe, etc.

Enfin, tout ce qui concerne la littérature en général et peut servir à former et à entretenir le goût des belles-lettres.

Prix : pour Liège, (4 fl.) 8 fr. 46 c., par an; (1 fl. 15 cts) 2 fr. 43 c., par trimestre. Pour les villes du Royaume, (4 fl. 50 cts) 9 fr. 42 c., par an; (1 fl. 30 cts) 2 fr. 75 c., par trimestre; payable d'avance.

Il paraîtra, tous les 15 jours, un n° format in-8°, sous couverture imprimée, à commencer du 15 janvier 1828 ».

111. *L'ATTENDU.

1^{re} année, n° 1; 2 novembre 1882. Bruxelles, imp. Brogniez et Vandeweghe; pet. in-fol., 4 pp.

Ce journal commence et finit par toute une série d'*attendus*, aussi baroques et aussi insipides les uns que les autres. C'est probablement un numéro unique. « L'autorité académique de l'*Alma mater* louvaniste, quelque peu froissée en sa dignité par les considérants si bien stylés

du périodique *l'Attendu*, racheta tout le tirage et détruisit les exemplaires qu'elle put découvrir; heureusement, pour le suprême bonheur des collectionneurs, quelques numéros échappèrent à cette destruction imméritée. » (*L'Annonce timbrologique*, n° du 31 décembre 1890).

B.

112. *LE BALAI. *Organe satyrique des Étudiants de Louvain.*

1^{re} année, n° 1; 16 décembre 1880. Bruxelles, imp. Berghmans; pet. in-fol., 4 pp.

Numéro probablement unique, rédigé par des jeunes disciples du maître de Médan.

(11). *LE BLAGUEUR.

Louvain, 1871.

Ce journal a eu trois numéros; je ne puis me prononcer sur la date de son 1^{er} numéro: M^r le docteur Bamps, m'écrivit: le 29 janvier 1871; M^r le docteur Guilmot: le 24.

(12). *LE BLAGUEUR ILLUSTRÉ.

Louvain, 7 décembre 1872.

(13). LA BOHÊME.

Bruxelles, 1879-1881.

C'est par erreur que j'ai rangé parmi les périodiques universitaires, ce fantaisiste journal bruxellois où écrivait Théo Hannon, Henry Nizet, Henry de Tombeur, etc.

113. BULLETIN DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER. *Paraissant le 1^{er} de chaque mois.*

1^{re} année, n° 12; 1^{er} décembre 1888. Montpellier, imp. Gust. Firmin; in-8°, 32 pp.

Très intéressante revue, qui paraît encore, et publie parfois des articles importants dûs à des professeurs ou à des élèves. Signalons encore, à Montpellier, quoique

sortant un peu de notre cadre, une excellente revue : *l'Université de Montpellier* (n^o 1, du 8 novembre 1890), dirigée par M^r Edouard Robert, professeur au lycée de cette ville, et qui est exclusivement consacrée à l'étude de questions relatives à l'Université de Montpellier.

C.

114. *THE CAMBRIDGE REVIEW.

Cambridge.

115. *LA CHAUDIÈRE. *Journal étudiant.*

1^{re} année, n^o 1; 3 décembre 1880. Louvain, imp. P.-H. Baetens; pet. in-fol., 4 pp.

Devise : *Plutôt gueux que morts.* Allure méchante et tendances catholiques fortement prononcées.

(24). *LE CORBILLARD. *Numéro unique. Samedi 29 janvier 1870, à minuit.*

Vignette : une tête de mort sur deux fémurs croisés.

E.

(33). L'ÉLAN LITTÉRAIRE.

Les fondateurs en furent MM. Albert Mockel, Gustave Rahlenbeck et Maurice Siville, comme en témoigne le 1^{er} numéro de la *Wallonie* qui succéda à l'*Élan*, le 15 juin 1886. Ce c'est que plus tard, après le départ de M^r Rahlenbeck, que M^r Ernest Mahaim prit sa place dans le comité (n^o 6, du 15 novembre 1886), pour être remplacé à son tour, par M^r P.-M. Olin.

16. ESSAIS PUBLIÉS PAR LE CERCLE LITTÉRAIRE FRANÇAIS. *Revue mensuelle.*

1^{re} année, n^o 1; janvier 1891. Gand, imp. L. De Buscher; in-4^o, 16 pp.

Le *Cercle littéraire français*, composé à son origine (1888)

d'élèves des classes supérieures de l'Athénée royal de Gand, est devenu un cercle d'étudiants depuis que ses membres ont passé de l'Athénée à l'Université. C'est à ce titre que nous devons citer ici la revue qui lui sert d'organe, et dont voici le programme :

« Il y a trois ans, lors de la fondation du *Cercle littéraire français*, créer un journal eût été chose impossible. En effet, composé de quelques membres seulement, le cercle ne pouvait raisonnablement tenter tâche aussi périlleuse. Aujourd'hui il est dans toute sa vitalité; il compte dans son sein tous les jeunes gens qui cultivent les lettres: aussi croyons-nous bien faire en livrant à la publicité quelques œuvres de membres du cercle, espérant que nos *Essais* recevront un accueil sympathique parmi les personnes qui s'occupent de littérature.

Nous n'avons pas la prétention de publier des œuvres impeccables, et nous n'ignorons pas que les pièces, tant en prose qu'en poésie, qui paraîtront dans notre recueil souleveront des critiques sévères; mais nous comptons sur l'indulgence du public, trop heureux s'il veut bien secondar nos efforts.

Nous savons qu'il faut être bien téméraire pour fonder un journal, alors que tant d'autres publications, écrites par des hommes compétents, ont vécu; que nous n'avons pas toute l'expérience nécessaire pour mener à bien une entreprise aussi difficile; mais, cependant, nous n'hésitons pas, estimant qu'

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Le but principal que poursuit la rédaction est de propager, surtout parmi la jeunesse, le goût de la littérature française.

Aussi ne négligerons-nous rien pour rendre cette publication aussi attrayante que possible, et croirons-nous nos efforts couronnés de succès, si nous parvenons à faire éprouver à d'autres l'amour que nous ressentons nous-mêmes pour la langue française.

Comptant sur l'appui de tous ceux qui s'intéressent vraiment à la littérature, qui sont toujours là quand il s'agit de prêter leur concours aux tentatives des jeunes, le *Cercle littéraire français* n'épargnera rien pour faire de ces *Essais* une publication digne de lui et de ses lecteurs».

117. *L'ÉTUDIANT. *Journal artistique, scientifique et littéraire.*

Bruxelles, imp. A. Labroue et Cie; in-4°.

Ce journal, fondé en février 1857, paraissait trois fois par mois.

118. *L'ÉTUDIANT. *Revue politique et littéraire, paraissant le dimanche.*

1^{re} année, n° 1; 1^{er} novembre 1872. Bruxelles, imp. Ch. Sacré-Duquesne; gr. in-8°, 8 pp.

Rédacteur en chef: Charles Vignot.

119. L'ÉTUDIANT. *Organe des Étudiants catholiques de l'université libre de Bruxelles.*

1^{re} année, n° 1; 10 janvier 1884. Bruxelles, imp. F. Pulinx; pet. in-fol., 4 pp.

Ce numéro unique, orné de la devise: *Hancat [sic] immota fides*, fut publié par deux étudiants, MM. Franck et Olin, dans le but de réveiller la vie universitaire et de remédier au calme plat qui avait succédé aux élections pour la commission permanente. Certains journaux cléricaux, tels que le *Courrier de Bruxelles*, prirent au sérieux cette frimisterie spirituelle. Voici le programme de ce journal:

« Nous sommes étudiants et nous sommes chrétiens.

Nous souhaitons avec sincérité une union indissoluble de la science et de la religion.

En matière scientifique, nous désirons et voulons de la science, rien que de la science, dégagée de toutes les erreurs modernes.

En politique, nous ne saurions admettre un régime contraire à notre Foi, condamné par les décrets de l'Eglise.

Sauvegarder les intérêts sacrés de la religion, défendre avec courage, et sans aucune défaillance, les droits imprescriptibles de l'Eglise, voilà la mission de ceux qui ne peuvent oublier le sacrifice du Christ, qui nous a rachetés, en s'immolant pour notre bonheur et notre affranchissement.

C'est ainsi que nous comprenons notre devoir, que chacun en soit persuadé, nous n'y faillirons pas :

Nous sommes étudiants et nous resterons chrétiens. »

Ce numéro contenait, notamment, une étude historique réhabilitant la Saint-Barthélemy et un violent article contre les Juifs.

(41). L'ÉTUDIANT. *Journal des Universitaires de Louvain.*

1^{re} année, n^o 1; 19 octobre 1887. Louvain, imp. V^e Ickx et fils; pet. in-fol., 4 pp.

Ce 1^{er} numéro ne porte pas l'indication : *paraissant tous les mercredis.*

(45?). *L'ÉTUDIANT SOCIALISTE. *Organe bi-mensuel.*

1^{re} année, n^o 1; 25 novembre 1880. Bruxelles, imp. Eug. Marcilly, in-fol.

120. L'ÉTUDIANT SOCIALISTE. *Organe bi-mensuel des étudiants socialistes.*

1^{re} année, n^o 1; 1^{er} décembre 1890. Gand, imp. J. Foucaert; pet. in-fol., 4 pp.

Ce numéro, qui comprend une lettre de Léon Defuisseaux et des articles sur la *Portée du socialisme*, *Le socialisme et les sciences naturelles*, la *Quintessence du décadisme* et *La Méthode historique et la question sociale*, débute par le manifeste suivant :

AUX ÉTUDIANTS.

Camarades!

« Le XIX^e siècle a vu naître et se développer une grande idée, une manière nouvelle de concevoir la vie sociale, le socialisme. Engendrée et favorisée par les circonstances économiques, l'idée nouvelle gagne d'années en années un nombre plus grand de partisans; dépouillant le caractère utopique dont elle était entachée à l'origine, elle revêtit petit à petit une allure scientifique et sérieuse, et augmentait ainsi en prestige et en puissance; aujourd'hui, elle entraîne de plus en plus les masses populaires et conquiert les sympathies des esprits éclairés et des cœurs généreux. La question sociale est maintenant définitivement posée; un duel colossal se

livre entre deux sociétés, entre deux modes économiques, et dans ce duel sont engagées les destinées de l'humanité. Vous ne pouvez pas, Étudiants, rester plus longtemps étrangers à ce débat solennel; il est trop important pour que vous ne vous en occupiez pas sérieusement. Dans le cours de votre carrière, vous serez forcément obligés de vous intéresser au conflit social, qui désormais va primer tous les autres et absorbe toute l'activité politique des nations. Vous devez donc, dès maintenant, vous mettre au courant du grave débat dans lequel vous devez plus tard directement ou indirectement intervenir; vous devez pouvoir le juger et l'apprécier en connaissance de cause; il y a pour vous nécessité, en même temps que devoir, d'étudier la question sociale. C'est pour vous encourager dans ce travail, c'est pour vous aider dans cette tâche, que nous avons décidé de fonder ce journal, qui sera avant tout une *revue de vulgarisation sociologique*. Que notre titre n'éloigne pas ceux qui ne partagent pas entièrement nos idées; nous nous efforcerons d'enlever à l'*Étudiant socialiste* tout caractère dogmatique, toute tendance exclusiviste et sectaire. Nous nous ferons un devoir d'exposer et de discuter LIBREMENT les questions touchant de loin ou de près à la science sociale. Nous ouvrirons même, autant que possible, une colonne aux articles critiques ou autres, qu'on voudra bien nous faire parvenir. Pussions-nous trouver un accueil favorable auprès de la jeunesse studieuse et avide de progrès; pussions-nous, par une œuvre sérieuse, vous faciliter l'étude des questions sociales, et vous en faire apprécier la haute importance; pussions-nous enfin, en vous faisant adopter nos idées et en vous communiquant les aspirations qui nous animent, ne pas être inutile à la cause sacrée que nous défendons et coopérer au triomphe du socialisme scientifique, au bien-être de l'Humanité. »

F.

(48). *LES FOLIES DE L'ÉCOLE. *Journal éphémère*.

Le seul numéro paru est du 27, et non du 24 février 1874, d'après M^r le docteur Bamps.

(50). *LE FRELON.

Louvain, 1872.

Suivant M^r le docteur Bamps, le premier numéro de cette gazette, qui en a eu trois en tout, est du 10 novembre 1872.

(51). *LE FRONDEUR.

Louvain, 1870.

Ce journal satirique illustré n'avait rien d'universitaire; c'est à tort qu'il a été compris dans ma liste, de même que le *Louvaniste*.

J.

(58). JOURNAL DES ÉLÈVES DE LETTRES.

Ce périodique s'adresse plutôt aux élèves des classes supérieures des lycées qu'aux étudiants universitaires. Il faut donc le rayer de ma liste.

(60). JOURNAL DES ÉTUDIANTS.

1^{re} année, n^o 1; 22 octobre 1874. Bruxelles, imp. A. Friclin; in-fol., 4 pp.

Ce 1^{er} numéro n'a pas la vignette ajoutée plus tard au titre. Le directeur de ce journal, qui parut en 1874-1875, était Jules Delecourt. On publia extraordinairement un numéro le 21 mai 1877. On lit, dans *le Blagueur*, du 24 octobre 1875 : « Voici en quels termes éloquentes le *Journal des étudiants*, qui vient de faire sa réapparition, s'adresse à la jeunesse universitaire : « Étudiants, un « avenir de combats s'ouvre devant nous; à l'exemple « des athlètes antiques, préparons-nous, dès maintenant, « à descendre dans l'arène. » Pourvu qu'il n'y ait pas de lions à combattre, mon Dieu.

K.

(62). DE KABOUTER UIT HET LAND VAN LOON (ALIAS LIMBURG). *Tijdschrift voor eigen taal en eigen zeden; tegen ontaarding en verbastering.*

3^e année, n^o 2; vacances de Pâques 1890. Anvers, imp. H. et L. Kennes; in-8^o, 16 pp.

Cet organe des étudiants flamingants du Limbourg paraît 4 fois par an : à la nouvelle année, à Pâques, à l'Assomption et à la Saint-Lambert.

121. *DE KNODSE. *Tolk der westvlaamsche studenten*. Eerneghem, imp. Hector Laga, 1890.

L.

122 *LA LAMPONETTE (?).

Liège.

123. *LA LANTERNE.

Liège, vers 1885-1886.

Disparut à la suite d'une poursuite judiciaire pour une pièce de vers portant atteinte aux bonnes mœurs. Signalé, comme journal universitaire, par M^r Léon Losseau.

(67). *LE LOUVANISTE.

V. *Le Frondeur*.

(69). *LE LUTIN.

Vignette : une éclipse de soleil et une éclipse de lune.

N.

(75). *DE NEDERLANDSCHE STUDENT.

Le 1^{er} numéro est du 2 janvier 1881.V. *Onze vlaamsche zekker*.

O.

124. *ONS LEVEN. *Orgaan der Leuvensche Studenten*.

Ninove, imp. V^e Jacobs et fils, 1890.

125. ONZE VLAAMSCH E W E K K E R. *Maandschrift; orgaan der algemeene studentenbeweging. Hoofdredactie : J. D. en C. Marichal.*

4^{me} année, nos 1-2; mai-juin 1885. Louvain, imp. Alph. Meulemans-De Preter; in-8°, 32 pp.

*THE OXFORD MAGAZINE.

Oxford.

P.

127. *LE PHILANTHROPE. *Revue universitaire.*

Louvain, 4 février 1872.

Seul numéro paru.

(81). LE POSTILLON.

Le 1^{er} numéro est du 30 janvier 1873, et non 1872.

128. *PROPRIA CURES. *Amsterdamsch studentenblad.*

Amsterdam, J. Clausen, 1889-1890 (1^{re} année).

129. *LA PROTESTATION. *Organe des Wallons Belges.*

S. d. (1888?), ni indication de numéro (n° 1?). Louvain, imp. E. Stas-Thomas; pet. in-fol., 4 pp.

Journal se prétendant indépendant, et ne s'occupant que des intérêts de la Wallonie. Numéro unique, peut-être.

R.

130. *REVUE UNIVERSITAIRE.

Liège, G. Carmanne, 1869.

Je ne connais cette revue que par l'annonce suivante qui se trouve à la fin de l'*Annuaire des Écoles belges* paru à Gand, en 1869 : « Fidèles à notre principe de fraternelle tolérance, et à cette idée, que ce qu'il importe le plus de combattre, c'est l'apathie, l'indifférence, la paresse et non telle ou telle doctrine, monument de l'activité humaine, nous nous faisons un devoir d'annoncer au

public, et surtout aux étudiants, l'apparition d'une *Revue universitaire*, écrite dans le sens spiritualiste, qui se publie à Liège, à l'imprimerie de G. Carmanne, rue St-Adalbert, 8. Nos prochaines mosaïques⁽¹⁾ contiendront une critique de cette publication. »

S.

131. *LE SCRONDAZUR.

Louvain, 1883.

« En suite de multiples péripéties, l'éditeur [L. Hochsteyn, à Bruxelles] fit un feu de joie du rarissime *Scrondazur*; pardonnons-lui cet auto-da-fé, il n'était pas *in illo tempore* collectionneur. Une vingtaine d'exemplaires ont été donnés ou vendus. » (*L'Annonce timbrologique*, n° du 31 décembre 1890).

132. *LE SIFFLET. *Journal satyrique des Étudiants de Louvain.*

1^{re} année, n° 1; 20 février 1880. Louvain, imp. P. et J. Lefever; pet. in-fol., 4 pp.

Sa devise caractérise assez ce journal: « Nous sommes Belges, c'est-à-dire catholiques, constitutionnels et antimilitaristes. »

133. LE SPITZ. *Journal des étudiants bloqueurs et rigoureux de l'Université de Louvain. Paraît quand il lui plaît.*

En première (1^{re} année, n° 1; décembre 1887). Louvain, imp. Aug. Fonteyn; pet. in-fol., 4 pp.; illustré.

Devise: *Dum nihil habemus, majus calamo ludimus*. Le n° 3, du 22 décembre 1887, porte le titre suivant: *Le Spitz. Journal des étudiants de l'Université de Louvain, paraissant deux fois par mois*. Les illustrations de cet amusant petit journal étaient dues au crayon du fils de Constantin Meunier, Karl Meunier. Voici son programme:

« Nous sommes le *Spitz*, et nous paraissions parce que

(1) Ces *Mosaïques* n'ont pas paru.

nous sommes le *Spitz*. *Spitz!* telle est la synthèse de tout notre vaste programme. Conduits par le camarade Zigue, nous chercherons et nous nous évertuerons à être l'organe vrai, non-seulement en paroles, mais en actes, de toute la jeunesse universitaire. Zigue parlera de tout : parfois, comme M. Jourdain (celui de Molière, pas l'autre), il fera de la prose; parfois, il s'oubliera en des vers gaillards : diversité est sa devise. Fritz, poète mallarmésien, dit plus loin ce qu'il fera et aussi ce que fera Spitz, notre spirituel caricaturiste. Quant à Asticot, il nous donnera des portraits à la plume. Défileront successivement les portraits du Cladoche, du Petit Vicaire, de l'Arabe-Clubmen (les 13), du Pédagogo, de l'Aztèque, etc.... Le *Spitz* est une tribune ouverte à tous les étudiants; toutes les réclamations justes trouveront en lui un porte-voix. Fier de l'estime qu'on voudra bien lui accorder et des encouragements dont on le gratifiera, toujours gai, toujours sur la brèche, le *Spitz* refusera son cou à l'attache et sa gueule à la muselière. »

Écoutez aussi Fritz qui débute par un sonnet monosyllabique :

Notre Menu.

Rêves
Blancs
Sans
Trêve !!!!

Doux
Rires,
Fous
Dires !!!

Spitz
Grogne,
Hogne !!

Fritz
Brille,
Trille !

Voici ce que M^r G. Rahlenbeck, l'auteur des *Histoires estudiantines*, a bien voulu m'écrire au sujet du *Spitz* : « Le *Spitz* fut fondé à Louvain, en novembre 1887, par un

tout petit groupe d'étudiants : Adolphe Frères, Léon Hannecart, Louis Delmer et Karl Meunier... Les fondateurs n'avaient l'intention que de publier ce seul numéro; mais le succès du journal les amena à décider qu'il paraîtrait désormais régulièrement tous les 15 jours. Le 2^e numéro, paru le 30 novembre 1887, est déjà un tantinet plus grave d'allures que son frère aîné. Il s'intitule sérieusement : *Le Spitz. Journal des Étudiants de l'Université de Louvain*. Le n^o 3, paru le 22 décembre, contient deux sonnets d'Emile Van Arenbergh, *Le beau lac* d'Iwan Gilkin, *Au bord du lac* par Valère Gille, et est illustré d'un dessin de Constantin Meunier : *Nuit de Noël*, reproduit par le procédé autographique. Le n^o 4 n'est plus illustré, « un accident étant arrivé à la presse »; mais son caractère de journal littéraire s'est accentué; paraissent : *Soir de province*, par Albert Giraud, *Paul Verlaine*, par Valère Gille. Le sous-titre du journal aussi a changé; il est maintenant : *Journal littéraire et artistique*. Et ainsi se poursuit l'existence du canard jusqu'à ce qu'en mai 1888, arrivée au n^o 9, les rédacteurs-administrateurs-propriétaires s'aperçurent qu'au lieu de leur rapporter, leur journal leur coûtait beaucoup, beaucoup d'argent et prirent la résolution stoïque d'y couper court en cessant la publication. Et voilà, en quelques lignes, l'histoire demandée du *Spitz*, qui est, las! l'histoire ordinaire des journaux estudiantins en Belgique. »

134. *THE STUDENT.

Edimbourg.

135. LE STYLET. *Organe littéraire et artistique de Louvain, bi-mensuel.*

1^{re} année, n^o 3; 1^{er} décembre 1890. Louvain, imp. Lefever frères et sœurs; pet. in-fol., 4 pp.

T.

(92). *LE TYPE.

Le n^o 1 est du 28 octobre 1880.

U.

(93). *L'UNIVERSITAIRE.

Selon M^r A. Warzée, le 1^{er} numéro est du 26 janvier 1884 (Bruxelles, imp. Th. Lombaerts).

136. *THE UNIVERSITY EXTENSOR.

Londres.

V.

(101) *LE VAMPIRE. *Journal anti-cocodès.*

22 janvier 1871. Louvain, imp. V^e Massar; in-fol., 4 pp.

(103). *LA VOIX DES ÉCOLES. *Organe de la Fédération des étudiants.*

1^{re} année, n^o 1; 3 mars 1870. Bruxelles, imp. P. Desomer; in-fol., 4 pp.

Le n^o du 20 août 1870 de ce journal hebdomadaire, qui fut plus tard imprimé chez H. Reynders, contient une liste des « *Journaux socialistes recommandés par la rédaction* ».

137. VOORUIT! IN VLAANDEREN VLAAMSCH. *Oud Nederlandsche Student, verschijnt alle veertien dagen. Geen taal, geen vrijheid.*

5^e année, n^o 100; 15 février 1885. Bruxelles, imp. Van Doorslaer-Verbeke; pet. in-fol., 4 pp.

Comme le titre l'indique, le *Vooruit* est la continuation du *Nederlandsche Student* (voir n^o 75).

Janvier 1891.

P. B.





LES CHANTS D'ÉTUDIANTS

EN ALLEMAGNE.

La vie d'étudiant n'a pas chez nous l'ampleur qu'elle pourrait avoir, voilà ce que tous les gens compétents reconnaissent. Où est chez nous ce qu'en Allemagne on appelle la « *Burschenherlichkeit* » ?

M. Lavisse, le père Didon, un peu tout le monde, reprochent à nos étudiants — ou plutôt aux étudiants français, c'est tout un — de ne pas savoir s'organiser puissamment à l'exemple de leurs frères d'Allemagne. Notre étudiant n'est certes pas un *Bursch*, c'est un *Philister*, ou tout au plus un *Fuchs*. Nous ne savons pas, à l'exemple de l'allemand, déclarer : prince ne peux, duc ne daigne, étudiant je suis. Sous l'impulsion de professeurs souvent moroses, pour lesquels assister à une fête d'étudiants serait un scandale, de plus en plus nous nous enfermons dans notre égoïsme et négligeons les liens qui doivent exister entre la jeunesse studieuse de tout un pays. La vieille fierté estudiantine disparaît. Peut-on appliquer à nos étudiants les fiers principes qu'on retrouve dans le chant suivant :

« Trinquons! Vive (notre hôte), Hourrah hoch! Les Philistins nous respectent, car ils sentent la liberté à travers l'étudiant. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive l'Université de...! Hourrah hoch! Celui qui dirige les étoiles au firmament est seul à tenir notre drapeau. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive la patrie! Hourrah hoch! Gardons les usages de nos pères et songeons à nos fils. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive le prince! Il a promis de garder l'ancien droit, aussi nous voulons l'aimer. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive l'amour des femmes! Hourrah hoch! Qui ne respecte pas la femme dans la délicatesse de son esprit n'est digne ni d'amitié, ni de liberté. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive la liberté de parole! Hourrah hoch! Qui sait la vérité et la dissimule est, pardi, un pauvre sire. Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive l'audace! Hourrah hoch! Qui pèse avec soin chacun de ses actes, se courbera toujours devant la force! Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant.

« Trinquons! Vive la bonne vie d'étudiant! Jusqu'à la fin des mondes, étudiants, soyez fidèles à votre jeunesse et chantez après moi : Libre est l'étudiant, libre est l'étudiant! »

La liberté, voilà ce qui fait la force de l'étudiant, voilà pourquoi le *Bursch* est un objet d'envie pour le monde entier. Le *Philister* voit tous ses nobles élans empêchés ou même arrêtés par toutes espèces de considérations. L'étudiant, lui, libre de tous liens, peut agir comme il lui plaît : il n'a pas à s'arrêter à de misérables considérations d'intérêt, de famille et de je ne sais quoi encore. Et ceux qui veulent vinculer notre indépendance sous des chaînes d'or n'ont jamais rien compris à la vie d'étudiant. Il faut que dans tous nos actes nous seuls soyions à consulter, nous seuls décidions ce que nous devons faire. La liberté toujours vaut mieux

que l'esclavage. Et si jamais on vous proposait de vous mettre à la solde de quelqu'un :

« Debout, frères et chantez les joies de la liberté ! Que ces paroles trouvent un écho dans tous les cœurs. Debout, et chantez après moi : qui aime la liberté, qui enseigne l'honneur et le droit, un triple vivat pour lui ! »

* * *

Nous avons été splendidement reçus par les étudiants parisiens, en août 1889; les fêtes qu'ils ont données ont été plus belles encore qu'on ne pouvait s'y attendre. Mais la différence spécifique entre ces festivités et l'idéal d'une réunion de tireurs à l'arc ou de vélocipédistes, où était-elle, je vous prie ? Nous avons été reçus par toutes les autorités officielles, mais elles étaient rares les fêtes où nous nous sommes sentis étudiants. Et dans cette fête de fraternité, où étaient les étudiants allemands ? Evités.

Fraternité... Solidarité... bulles de savon peut-être, mais combien elles brillent et resplendissent dans cette fantasmagorie qu'on appelle la vie. Après la confiance joyeuse de la jeunesse, assez tôt arriveront les décevants heurts contre la réalité ! N'enlevons pas à ceux qui font des rêves splendides, l'illusion que verse le sommeil.

« Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus; post jucundam juventutem, post molestam senectutem, nos habebit humus, nos habebit humus. »

La vie est trop courte pour ne pas bien employer chacun de ses morceaux.

« Vita nostra brevis est, brevi finietur, venit mors velociter, rapit nos atrociter, nemini parcietur. »

Passons dans la joie les trop rapides instants d'ici bas et :

« Vivat academia, vivant professores, vivat membrum quodlibet, vivant membra quaelibet, semper sint in flore.

« Vivant omnes virgines, faciles, formosae; vivant et mulieres, bonae et famosae.

« Vivat et respublica et qui illam regit! pereant osiores; pereat diabolus, quivis antiburschius, atque irrisores⁽¹⁾. »

Malgré les conseils des moroses, telle doit être la vie des étudiants, fiers comme hidalgos, pauvres comme eux au besoin, mais toujours joyeux.

N'écoutons pas les conseils de ces intéressés, de ces renards tondues qui voudraient nous soumettre à une amputation pour être aussi laids qu'eux. Ces prophètes de malheur, oh! ils existent en Allemagne aussi : ils se sont emparés de Berlin « cette petite ville, intellectuellement déserte, infatuée d'elle-même et creuse », disait déjà Humboldt. Eux aussi ils ont leur Gaudeamus. Il a été divulgué par le Kladderadatch.

« Gaudeamus igitur, N... rectore, integram per juventutem, jam studemus senectutem imitari more.

« Juventutis vitiis sumus jam defuncti, semper pii, diligentes, vini semper abstinentes et in puncto puncti.

« Maxime erubescimus ebriorum factis, fruimur quotidie loco cerevisiae, solo potu lactis.

« Vivat academia, vivant professores, vivant fratres Wingolfitae, vivant patres Jesuitae, semper sint in flore.

« Vivant omnes virgines, maxime antiquae, numquam nuptae, nec promissae, floreat diaconissae, semper et ubique. »

Sachons avoir un avis, montrons que le sang de l'étudiant est un liquide bouillant et rapide à l'injure, sachons être partial, car tout homme ardent est partial. Et si,

(1) Les études classiques étant encore celles de la grande majorité des étudiants, je crois inutile de traduire ce chant, en latin aussi dans les Comersbuch allemands.

par exemple, nous pensons qu'on pourrait trouver un emploi plus judicieux du temps que peiner des années sur l'édit du préteur ou même sur le Corpus de Justinien, chantons avec le poète lauréat de Bade, Joseph Victor von Scheffel, protégé des princes et des étudiants :

« Droit romain, quand je pense à toi, tu me pèses sur le cœur comme un cauchemar, sur l'estomac comme une meule, ma tête est comme assommée.

» Serons-nous donc toujours condamnés à ronger l'os énorme que les Romains nous ont jeté comme relief de leur festin ?

« La fleur du droit national ne doit-elle pas fleurir sur le sol allemand ? Triste lot des Epigones, il faut s'asseoir, il faut suer, tirailler de tous côtés les fils d'un écheveau archi-embrouillé. N'y a-t-il donc pas une épée et d'autres solutions ? »

Et surtout ne méprisons pas les *Kneipe*, mot inconnu chez les Latins, mot sublime chez les Germains.

« Où que je sois, mon esprit altéré tend à la *Kneipe*, va à la *Kneipe*, plein d'envie, mon regard toujours et éternellement vers la *Kneipe*.

« Lorsque j'y suis attablé, et tranquille m'y repose devant un pot bien rempli, je suis pardieu aussi bien et aussi divinement que si je buvais de l'ambrosie.

« Tout autour de la table, gaie réunion, ne sont que des amis, qui m'accompagnent en chantant. Aussi je chanterai toujours la *Kneipe*, le sort le plus noble ici bas.

« Où l'homme se plaît, il brille ! Aussi puissé-je toujours être à la *Kneipe* buvant et chantant, éternellement jusqu'à ma fin dernière. »

Je crois que c'est César qui a déjà fixé ce caractère particulier des Germains : ils aiment à chanter en chœur. Eh bien ! c'est surtout aux *Kneipe* que ce côté de la vie allemande se développe. Attablés dans la salle de leur société (Borussia, Bavaria, Saxonie, etc.), tenant tous en main le *Commersbuch*, sur l'ordre du président, ils entonnent en chœur le Lied désigné. Le président

leur ordonne de chanter par exemple le *Commerslied* n° 130, et tous en chœur ils entonnent :

*Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.*

Ou le n° 121 :

*Deutschland, Deutschland ueber Alles,
Ueber Alles in der Welt.*

Ou le n° 31^a :

Φιλοι ευθυμωμεθα νεανιαι οντες.

Ou n'importe quel autre des 610 numéros constituant le « *Commersbuch für den deutschen Studenten.* »

Et dans la salle de la *Kneipe* nul ne peut entrer s'il n'est étudiant. Patrons, garçons, serveuses sont tous expulsés de ces guindailles fraternelles. Le tonneau est monté dans la salle et le service est fait par les jeunes *Fuchs* qui ont à veiller à ce qu'une dangereuse sécheresse ne se fasse pas sentir dans la gorge des *Burschen*. C'est aux mêmes à veiller qu'aucun malheur n'arrive à leurs aînés lorsqu'après avoir sacrifié à *Gambrinus* et *Bacchus*, on quitte enfin tout ému le théâtre des *Mystères*.

Et si parfois, après une de ces divines *Kneipe* les *Philistins* nous croient ivres, ils prêtent fort sottement leurs qualités aux autres ! *M. de Mühler*, l'ancien ministre des cultes en Prusse, a fait sentir en son temps ce curieux effet d'optique :

« Je sors du cabaret. Rue, que tu me sembles étonnante, le côté droit, le côté gauche, tout est brouillé. Rue, je le vois bien, tu es ivre.

« Quel visage de travers, lune, me fais-tu donc ? Elle tient un œil ouvert, l'autre fermé ; tu as bu, c'est clair. Honte à toi, honte à toi, vieille lune.

« Les réverbères maintenant, que vois-je, ne peuvent rester fixes, ils branlent et vacillent en tous sens. Ils sont tous ivres-morts.

« Autour de moi, en grand, en petit, c'est un tourbillon : m'y hasarder, moi qui suis seul à ne pas avoir bu, hum ! cela me paraît mériter réflexion.... Ce serait un coup de tête. Rentrons au cabaret. »

Quand il le faut, sachons imiter les nobles exemples donnés par les rois, appartenant surtout aux nobles races de Pologne et de Slavie :

*En son château de Grodesco,
Non loin de Temesvar
Vivait le vaillant Bibesco,
Des Serbes le vieil hospodar.*

*Et que faisait le prince Bibesco,
Des Serbes le vieil hospodar
En son château de Grodesco
Non loin de Temesvar ?*

*En Slave buvait le prince Bibesco,
Des Serbes le vieil hospodar
En son château de Grodesco
Jusque dans la nuit bien tard.*

C'est qu'en effet les causes pour lesquelles il faut boire sont si nombreuses, si irrésistibles ! Gille Menage, expert en la matière, a tâché de réunir toutes ces causes en cinq groupes :

« Si bene rem memini sunt causae quinque bibendi :
Hospitis adventus, presens sitis, atque futura ;
Et vini bonitas et quaelibet altera causa. »

Et encore Gille Menage oublie-t-il cette effroyable meule que chacun de nous a dans le gosier, et qui jamais ne veut tourner à vide :

« Ei du verdammte Muhle.... Eh ! moulin maudit, que tu me coûtes donc cher. Versez-y, versez-y. »

Et c'est que la « vini bonitas » est incomparable sur les bords du Rhin.

« Entre la France et les forêts de Bohême croissent nos

sarments. Saluez les aimables bords du Rhin, saluez la fraîcheur de ses vins. En Allemagne, en Allemagne seule je veux vivre éternel. »

C'est que le vin allemand est noblesse, et que ses quartiers sont plus nombreux encore que ceux du fameux baron de Thunder-ten-Tronckh. Il est le descendant direct et autochtone de la première vigne plantée par Noé. Oyez plutôt :

« La gourmandise et non la soif nous ont chassés du Paradis : ce que le maudit appétit d'Adam nous a fait perdre, le vin nous le rend, le vin et les joyeuses chansons.

« Et lorsqu'à nouveau le monde eut disparu dans la lessive, que la créature fut noyée dans le flot de ses péchés, Noé seul survécut, le planteur des vignobles :

« Dans sa gigantesque futaille, il flotta avec femme et enfants, son tonneau se dressait au-dessus des flots et personne ne fut mouillé. C'est ainsi que le vin sauva cette pieuse famille.

« Et lorsque les flots furent écoulés, la maison ronde s'arrêta sur la montagne et tous descendirent. Heureux ils saluèrent la lumière et plantèrent de nouvelles vignes.

« En souvenir, la tonne resta sur la montagne, vous pouvez encore la voir à Heidelberg-sur-Neckar. Et maintenant vous savez qui nous a donné les vignobles du Rhin.

« Et si quelqu'un encore ose médire du noble vin, qu'il périsse à son tour dans les flots d'un nouveau déluge. Trinquez, mes frères, et chantez le vin et les joyeuses chansons.

C'est lorsqu'on est attablé devant un.... *heimer* quelconque, que la pensée marche libre et altière, c'est alors qu'on chante le vieil air de Uhland :

« Nous n'en sommes plus à notre premier verre, aussi rêvons-nous volontiers à choses et autres, à ce qui mugit et résonne. Nous songeons à la forêt sauvage où sifflent les tempêtes....

« Et après la forêt et la chasse sauvage, après la tempête et les vagues mugissantes, après les combats des

hommes allemands nos pensées reviennent sur nous-mêmes, à nos chants tempétueux, à nos toasts, à nos vivats et au cliquetis des verres. Nous n'en sommes plus à notre premier verre; aussi songeons-nous volontiers à choses et autres, à ce qui mugit et éclate. »

C'est alors que l'imagination se donne carrière, que l'on voit bâtir châteaux en Espagne, qu'on découvre les régions de l'idéal :

« Si j'étais notre Seigneur Dieu, mon premier acte serait de prendre ma toute puissance et de créer un tonneau immense, un tonneau grand comme le monde, et j'y verserais un océan de Rudesheimer.

« Si j'étais notre Seigneur Dieu, mon second acte serait de prendre ma toute puissance et de créer un grand verre haut jusqu'à la lune, large comme la terre et, lorsque la soif se ferait sentir, de la faire porter à mes lèvres.

« Et lorsqu'après des années j'aurai vidé l'Océan, je me jetterai à genoux et me mettrai à crier bien haut : « O Seigneur Dieu, laisse-moi, je t'en prie, redevenir encore Notre Seigneur! »

Et plutôt que de croire tous ces farceurs qui médisent du vin, suivez les conseils de Bodenstedt et

« Remplissez la corne et faites-la circuler. Boire rend sage, boire rend sage; jeûner rend bête, jeûner rend bête.

« Qu'est la respiration? une boisson d'air. Qu'est l'odorat? une boisson de vapeurs.

« Qu'est un baiser, si pas une double boisson? Boire rend sain, jeûner rend malade.

« Qu'est la vue? une boisson d'illusions. Sous divers noms il n'y a qu'un seul sens. »

Il est vrai que la Faculté nous donne tort :

« Hippocrate, honoré à Cos, préfère l'eau au vin car son Aphorismus nous apprend : *ξυμφερει πολυ υδωρ*. Galien « de humido » écrit très prudemment et clairement : « prodest aquae potio. »

« Et Celsus, sous ce titre « de Potationibus », nous enseigne

dans un long chapitre que l'on doit boire de l'eau. Herman Boerhave écrit, lui: « *Aquae paulo frigida potio est optima.* »

A cela rien d'étonnant : il y a jalousie de métier et le vin a en lui trop d'attraits pour ne pas vaincre souvent Esculape.

Mais tout cela ne doit pas faire délaissier les études et l'Allemand, avec ses deux cerveaux sait parfaitement faire la part de chacun. « *Lustig ist das Commersiren, Musiciren und Spaziren, lustig ist aber auch das Studiren.* »

Ce qui chez nous est presque impossible, mener la vie d'étudiant et travailler, se voit très fréquemment sur les bords du Rhin. Les meilleurs étudiants, même en théologie, se font un point d'honneur de ne pas manquer une *Kneipe*. La *Kneipe* est l'exception, le travail est la règle.

* * *

Et les premiers parmi les poètes allemands, semblent avoir à honneur de figurer dans les « *Commersbuch* » par des chansons, souvent des plus gaies et des plus endiablées, mais parfois aussi poétiques et sentimentales. Loreley, le roi de Thulé (avec traduction en Grec *βασιλευς ποτ'ην εν Θουλη*), la Marseillaise se côtoient dans ces recueils.

Mais tous, même les premiers, doivent craindre de voir leurs chansons sentimentales tournées en dérision par cette jeunesse sans pitié.

Qui ne connaît la belle poésie de Uhland, « la Fille de l'Hôtesse » :

« Trois étudiants traversent le Rhin; ils vont chez une hôtesse : « Dame hôtesse, avez-vous du bon vin et de la bière? mais où est donc votre belle jeune fille? » — « Ma bière et mon vin sont frais et clairs, ma fille est dans le cercueil. » Et lorsqu'ils entrèrent dans la chambre ils la virent dans la boîte noire. Le premier qui leva le voile

et la regarda d'un œil humide : « Si tu vivais encore, ô belle jeune fille, dès aujourd'hui je t'aimerais. » Le second laissa tomber le voile : « Ah pourquoi es-tu dans le cercueil, je t'ai aimée si longtemps. » Le troisième à son tour leva le voile et baisa sa bouche blême : « Je t'ai toujours aimée, je t'aime encore et je t'aimerai dans l'éternité. »

Voici ce qu'ils font de ce petit chef d'œuvre de poésie :

« Trois étudiants traversent le Rhin, ils vont chez une hôtesse : « Dame hôtesse, avez-vous du bon vin et de la bière ? Que fait votre rougissante fillette ? » — « Ma petite fille est encore trop jeune : elle doit encore passer trois ans seule. » — « Ah ma mère, je suis déjà appétissante ; le valet du voisin me l'a déjà dit. » — « Si le valet du voisin te l'a déjà dit, tu n'es plus digne d'un étudiant. » — « Si je ne suis plus digne d'un étudiant, que le diable emporte le valet du voisin. »

Les étudiants ont le droit de froncer tous et tout.

Mais, comme tous les privilèges, cet honneur ne peut subsister que par le maintien d'une stricte hiérarchie sociale. Aussi pour l'étudiant le monde se divise-t-il en quatre classes et deux sous-classes. Par ordre d'importance il y a d'abord le *Philistex*, notre Philistin : ça comprend les petits enfants, ceux qui ont quitté l'Université, ceux qui n'y sont jamais entrés, plus les femmes hors d'âge, les « Backfisch » (le fretin) et les vieilles. Puis il y a le *Fuchs*, défini par Linné ou quelque autre naturaliste : « *Vulpes seu vulpecula est animal sine mente ac ratione, semper maquam tabaci vel cigarorum quantitatem secum portans.* » C'est à propos de ce vil petit animal qu'a été composée la chanson :

« Qu'est-ce qui arrive là de la hauteur, de la vile hauteur, ça, ça, vile hauteur, qu'est-ce qui arrive de la hauteur ? » —

« C'est un postillon, c'est un vil postillon, ça, ça, postillon, c'est un postillon. » —

« Qu'apporte le postillon, vil postillon, ça, ça, postillon, qu'apporte le postillon ? » —

« Il a un renardeau avec lui, un vil renardeau, ça, ça, renardeau, c'est un vil renardeau. » —

« Votre serviteur, mes seigneurs, mes très considérables seigneurs, ça, ça, très considérables seigneurs, votre serviteur, mes seigneurs. » —

« Que fait ton papa, ton vil papa, ça, ça, ton papa, ton vil papa ? » —

« Il lit dans Cicéron, dans le vil Cicéron, très considérables seigneurs, votre serviteur, mes seigneurs »....

« Ainsi le renardeau devient compagnon, ainsi le vil renardeau devient un compagnon, ça, ça, ainsi le renardeau devient compagnon. »

Il y a ensuite les *virgines*, subdivisées en *faciles* et *formosae*, et en *bonae* et *famosae*.

Des premières nous ne dirons rien : le rôle de la femme est le même dans tous les pays et les étudiants en savent aussi long que n'importe qui. Du reste les *Commersbücher*, faits pour être mis entre les mains des jeunes filles, sont volontairement très obscurs en cette matière.

Quant aux *bonae* et *famosae*, elles sont l'objet d'un grand culte parmi les étudiants. Les étudiants sont considérés et sont reçus dans le sein des familles, où les jeunes filles les regardent d'un tout autre œil que chez nous. Presque dans chaque université il y a un cercle de frères *Wingol-fites* qui font vœu de chasteté, et entre les mains desquels on ne doit pas craindre de confier les jeunes filles.

Enfin vient le couronnement de l'édifice, les *Burschen* tous égaux, tous rois, tous dieux.

« Nous étudiants allemands, fiers et osés, la vie nous sourit, claire et verte. Nous sommes fiers et courageux, le feu de l'amour nous consume, nous sommes à l'aurore de la vie, défenseurs futurs de la patrie.... »

« Patrie, terre sacrée, tu as voulu faire de nous une race virile et libre; tisser la liberté et le droit, conserver

la sainteté de la patrie, tels sont en effet notre noblesse et notre gloire. »

Leurs privilèges sont antiques, car :

« C'est du haut de l'Olympe qu'on nous versa la joie et les rêves de la jeunesse; aussi, honte à l'envie blême qui veut troubler les joies de notre adolescence. Que le cliquetis des verres s'unisse joyeux aux chants tapageurs de nos frères.

« En chœur, oui, que le cliquetis des verres s'unisse joyeux aux chants tapageurs de nos frères! »

Et si quelque « *laudator temporis acti* » élève la voix, il est bientôt obligé de reconnaître qu'après tout elle est toujours la même, la bonne et antique vie des étudiants :

« O vieille splendeur des étudiants, où es-tu disparue? Jamais plus tu ne reviendras; ô âge d'or, si agréable, si libre, c'est en vain que je cherche ta trace. *Operum, perum, perum ô quae mutatio rerum!*

« Où sont-ils ces vieux rocs, qui vraiment semblaient des dieux en face du vin et de la joie! Hélas, les yeux baissés ils sont rentrés dans la légion des Philistins. *Operum, perum, perum ô quae mutatio rerum!*

« Mais la chaleur ne peut quitter le cœur de l'étudiant..... Aussi, amis, serrez-vous la main pour qu'ils renaissent, ces vieux liens d'amitié et de fraternité. Frappez vos verres et videz-les. Les vieux Burschen vivent encore! *Operum, perum, perum ô quae mutatio rerum!* »

Mais vous tenez peut-être à avoir la photographie du *Bursch* ?

« L'étudiant de race pure a toujours bon courage, valéri! a toujours bon courage. A sa lourde botte sonne l'éperon, à son chapeau tremble la plume, valéri valéra! la plume tremble à son chapeau.

« Sur son fameux képi brille fièrement l'insigne. Il le défendra d'estoc et de taille tout comme s'il était neuf et beau.

« En Bursch, il a ce qui lui plaît, surtout la rapière, qui, terrible, se balance à ses côtés.

« En Bursch, sa majesté s'annonce au loin, ses éperons brillent et étincellent.

« Qu'importe si quelque déchirure découvre ses coudes. Il reste l'étudiant bon vivant devant qui tous se courbent! »

Mais je vois que depuis longtemps j'ai excédé les limites d'un article sur cette matière.

Et je n'ai pas dit un mot de mon sujet. Moi qui voulais faire un bel article, bien sérieux, à la manière de Saint-René Taillandier, de Sainte-Beuve ou de quelqu'autre saint personnage. Je devrai le remettre à une autre fois.

Enfin, tant pis, il faut que je m'arrête.

Lepus ein Hase, sedebat er sass

In ora auf der Strasse, edebat und frass.

L. V.





LA FEMME-AVOCAT.

Les femmes revendiquent aujourd'hui l'admission aux carrières libérales. Seule, la profession d'avocat leur est inaccessible, sans qu'il existe l'ombre d'une raison sérieuse qui puisse justifier cette exclusion. On se rappelle les sourires incrédules qui accueillirent, il y a deux ans, la demande de M^{lle} Popelin. Comment ! Une femme au forum, se mêlant aux conventicules des maîtres du barreau ! A tout prix, semblable scandale devait être évité ; il fallait étouffer la prétention insolente de cette femme qui avait la souveraine audace d'affirmer que la défense de la veuve et de l'orphelin ne devait point rester le monopole de l'homme.

Le procureur-général, M. Van Schoor, s'opposa énergiquement à ce que M^{lle} Popelin fût admise au serment. La Cour de Bruxelles, par son arrêt du 12 décembre 1888, confirmé par l'arrêt de la Cour de cassation en date du 11 novembre 1889, a rejeté la demande de M^{lle} Popelin.

Toute l'argumentation de nos Cours peut se résumer ainsi : sous l'ancien régime comme en droit romain, la

profession d'avocat constituait une sorte d'office viril que les mœurs ont interdit aux femmes de remplir. Si la loi du 22 ventôse an XII qui a rétabli l'ordre des avocats, et le décret de 1810, qui l'a organisé, avaient entendu briser la tradition du passé, ils l'eussent, sans contredit, formellement déclaré. L'innovation qu'on prétend établir, est contraire aux usages, à l'esprit de notre législation et aux idées de Napoléon.

Puis, ajoute la Cour de Bruxelles, la nature particulière de la femme, la faiblesse relative de sa constitution, la protection qui lui est nécessaire, sa mission spéciale dans l'humanité, les exigences et les sujétions de la maternité, l'éducation qu'elle doit à ses enfants, la direction du ménage la placent dans des conditions peu conciliables avec les devoirs de la profession d'avocat et ne lui donnent ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues du barreau.

* * *

Que faut-il penser de ces considérants ?

La Cour a commis une première méprise, en basant tout son arrêt sur une confusion. La seule question en jeu était de savoir si une femme, munie d'un diplôme régulier de docteur en droit, pouvait prêter serment, et acquérir ainsi le simple titre d'avocat. Au lieu de se prononcer sur ce seul point, la Cour a argumenté comme s'il s'était agi d'une demande d'inscription au tableau, en vue d'exercer la plaidoirie.

Les défenseurs du droit de la femme, s'appuyant sur l'autorité des auteurs et la jurisprudence française, affirmaient que la prestation du serment d'avocat constitue une simple formalité, conférant la qualité d'avocat; que

l'exhibition d'un diplôme de docteur en droit, régulier et en bonne forme est la seule condition requise pour être admissible à prêter serment; qu'enfin la prestation du serment n'est soumise qu'à la vérification préalable du diplôme.

Quant au fond, ils ont soutenu que la profession d'avocat n'est ni une fonction publique, ni un privilège. L'avocat ne recevant pas du pouvoir exécutif l'investiture de ses fonctions, n'est pas fonctionnaire. S'il était fonctionnaire, l'injure qui lui serait adressée dans l'exercice de ses fonctions, serait punie des peines de l'outrage; enfin, l'étranger et le mineur, incapables d'occuper en Belgique une fonction publique, ne pourraient être avocats.

D'ailleurs, en admettant que la profession d'avocat fût une fonction publique, aucune disposition constitutionnelle ni légale n'écarte les femmes des fonctions publiques.

Pour exclure la femme du barreau, il n'aurait pas suffi de prouver que la profession d'avocat fût une *fonction publique*, il aurait encore fallu établir que, conformément à la loi romaine, le fait d'assumer la défense d'autrui, est un *office viril*, que le sexe féminin ne peut remplir : *alienam suscipere defensionem virile est officium, et ultra sexum muliebrem esse constat* [LOI 18, COD. II, 13 (12)]. Or, toutes les prohibitions dont le droit romain a frappé les femmes, ont disparu de notre législation moderne. La femme peut notamment faire le commerce de banque, que la loi romaine lui interdisait; elle peut être témoin, s'obliger pour autrui, intervenir en justice. Dans nos lois, il n'y a plus de traces du sénatus-consulte Velléien; plus d'édit *de postulando*, défendant aux femmes d'agir en justice comme mandataires; de même les *offices virils* (*officia virilia*) ont cessé d'exister dans la sphère des relations civiles.

* * *

La Cour de Bruxelles a invoqué contre la femme, l'esprit de notre législation civile. Mais c'est là, ainsi qu'un honorable magistrat l'a reconnu tout récemment (1), une véritable hérésie juridique.

Les lois de la révolution ont consacré le principe de l'égalité des sexes. La loi du 15 avril 1791, en supprimant les droits d'aînesse et de masculinité a donné à tous les enfants, quel que soit leur sexe, des droits égaux dans la famille.

La femme majeure, hors mariage, est civilement l'égale de l'homme majeur. Si le code contient quelques dispositions qui violent ce principe d'égalité, ces dispositions exceptionnelles sont sans raison et ne détruisent nullement le principe fondamental de la capacité juridique de la femme hors mariage.

L'arrêt de la Cour de Bruxelles a donc eu tort d'invoquer contre une femme célibataire, civilement capable, l'incapacité relative frappant une femme mariée.

Au surplus, le mineur qui est incapable de disposer, de contracter, de transiger ou de faire commerce peut être avocat, tandis qu'une femme sur qui ne pèse pas semblable incapacité, ne peut même pas prêter le serment d'avocat!

A cette constatation, l'honorable procureur-général répondait que le mineur deviendrait majeur, tandis que toujours la femme resterait femme. Assurément. Mais l'honorable magistrat perdait de vue ce principe élémentaire, c'est que ce qui détermine la capacité juridique d'une personne, c'est non pas l'éventualité d'une condition future, mais la réalité effective de la situation présente.

(1) G. VAINKER, avocat-général. *Des droits de la femme*. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Poitiers, le 16 octobre 1890. — Page 15.

* * *

Les magistrats belges n'ont pas été plus heureux, quand ils ont considéré le silence du décret et l'opinion hypothétique de Napoléon comme d'irréfutables arguments contre la prétention de M^{lle} Popelin.

L'avis de Napoléon sur le rôle des femmes, est-ce là une raison décisive ? Mais en dépit de Napoléon, le code a sanctionné le principe de la capacité de la femme. Sans doute, Napoléon n'aimait pas les femmes infécondes ; il détestait d'autre part les avocats. A ses yeux, une femme-avocat eût paru le comble de l'abomination et la plus effroyable des monstruosité.

Si la question avait été soulevée en 1810, fort probablement on aurait exclu la femme du barreau.

On n'y a point songé à cette époque. Et comme le reconnaissait M^r Vainker, les opinions intimes ou l'intention présumée de Napoléon ne peuvent suppléer à l'oubli de la loi.

Comment, dès lors, faut-il interpréter le silence du décret de 1810 ?

« Tout ce qui n'est pas défendu est permis, » dit un brocard plus vieux que Napoléon et les Romains. Les juges ne peuvent donc interdire ce que la loi ne défend pas, quand même cela devrait « contrarier des habitudes. »

C'est un autre magistrat français qui se voit contraint de donner à ses collègues belges, cette nouvelle leçon de droit (1).

Il fallait donc interpréter en faveur de la femme, le silence du décret, attendu que le barreau est une carrière ouverte, accessible à tous ceux qui présentent des garanties suffisantes de moralité et de capacité.

(1) VICTOR JEANVROT, Conseiller à la Cour d'Angers. *La Femme-Avocat*. Revue de la Réforme Judiciaire et législative, 15 janvier 1889. — page 66.

Il est évident que la liberté des professions est un principe de notre droit; que toutes les limitations à l'exercice des droits et des professions doivent être formellement exprimées dans la loi. La femme n'étant pas exclue, il n'appartenait pas au pouvoir judiciaire d'établir, de sa propre initiative, une incapacité que le législateur n'avait point prononcée. Si, en vérité, les femmes doivent être exclues du barreau parce que le décret du 14 décembre 1810 ne s'applique qu'aux hommes, n'est-il pas étrange qu'on les ait admises à l'exercice de l'une des branches de l'art de guérir? La loi du 12 mars 1818, et l'arrêté royal du 31 mai de la même année sur l'art de guérir ne parlent pas de la femme-médecin ni de la femme-pharmacien. Il est incontestable qu'en 1818, le roi Guillaume n'a pas plus pensé à la femme-médecin ou à la femme-pharmacien que Napoléon I n'a, en 1810, songé à la femme-avocat.

Et cependant, à l'heure présente, de nombreuses femmes exercent en Belgique la profession de pharmacien et de médecin.

Pourquoi deux poids et deux mesures? Pourquoi avoir établi une règle d'interprétation en faveur de la femme-médecin ou de la femme-pharmacien, et une autre règle d'interprétation contre la femme-avocat? Pourquoi interpréter l'opinion présumée de Napoléon autrement que l'opinion présumée du roi Guillaume? C'est encore un des nombreux mystères juridiques que recèle l'arrêt de la Cour de Bruxelles. Car, si l'argumentation du procureur-général avait eu le moindre fondement, il aurait fallu aussitôt diriger des poursuites contre les femmes-pharmaciens et les femmes-médecins, pour exercice illégal de l'une des branches de l'art de guérir.

La vérité, c'est cette opinion généralement adoptée, en matière d'interprétation : en cas de silence de la loi, les juges doivent admettre la prétention du demandeur,

si elle leur paraît juste selon l'équité naturelle. Or n'est-ce pas une souveraine hypocrisie, une violation flagrante de l'équité, que d'accueillir une femme aux cours, de l'admettre aux examens, de lui conférer son diplôme, d'entériner ce diplôme, c'est-à-dire de lui reconnaître son « *effet légal* », puis de refuser au porteur de ce même diplôme, le droit d'en faire usage ?

Ah ! je le sais bien, on a essayé de prétendre que la profession d'avocat différerait essentiellement de toute autre profession. L'avocat, dit-on, est membre d'une corporation particulière, et, comme tel, soumis à certaines règles disciplinaires.

Il peut en outre être appelé à compléter le siège ; enfin, il prête un serment spécial.

Le barreau formerait-il une corporation ?

Admettons-le.

Mais depuis Turgot toutes les corporations sont ouvertes aux femmes.

L'avocat, dit-on, peut être appelé à suppléer les juges. Or, la loi interdit aux femmes l'entrée de la magistrature. Donc, la femme ne peut être avocat.

Mais l'avocat, pour l'exercice de ce devoir éventuel de suppléance, doit remplir plusieurs conditions : être belge ; être âgé d'au moins vingt-cinq ans ; être attaché au barreau, c'est-à-dire y exercer ; n'être pas atteint d'infirmi- tés physiques ou intellectuelles le rendant impropre à remplir ces fonctions judiciaires. Or, les étrangers, les personnes âgées de moins de vingt-cinq ans, les avocats consultants, les sourds, les aveugles peuvent exercer la profession d'avocat, bien qu'ils ne remplissent pas les conditions requises pour l'exercice éventuel de ce devoir de suppléance.

« C'est un dangereux argument, écrivait M. Vainker, que celui-là qui ne tend à rien moins qu'à faire d'un pur accident la condition la plus essentielle de l'exercice d'une

profession qui, de l'aveu de tous, n'est pas une fonction publique, mais une profession ouverte et libre (1). »

M. E. Glasson, l'éminent professeur de procédure civile à la Faculté de droit de Paris, a démontré de la façon la plus lumineuse, l'absurdité de la thèse de la Cour de Bruxelles, excluant une femme du barreau, sous le prétexte que cette femme ne pouvait être appelée à remplir éventuellement les fonctions de juge (2).

Dès lors, nous n'insisterons pas davantage. Examinons enfin ce dernier point : le serment de l'avocat. C'est, dit M. Van Schoor, un serment viril et politique. Autant de mots, autant d'erreurs. En quoi donc consiste-t-elle cette fameuse virilité du serment de l'avocat ?

Point davantage, le serment de l'avocat n'est politique. Il est purement professionnel. En admettant même qu'il fût politique, la femme devrait pouvoir le prêter.

En effet, la prestation d'un serment politique est indépendante de la possession des droits politiques, puisque les étrangers, les mineurs, les institutrices mineures qui ne jouissent point des droits politiques, peuvent, en Belgique, prêter ce serment.

* * *

Quant aux arguments philosophiques et sociologiques sur lesquels s'appuient encore les arrêts de nos Cours, ils n'ont guère plus de valeur.

D'après la Cour de Bruxelles, la femme n'a « ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues de Barreau. »

La constatation d'un simple fait social suffira pour montrer ce que vaut cet argument.

(1) VAINKER. Discours déjà cité, page 34.

(2) E. GLASSON. *La Femme-Avocat*. Recueil périodique de Dalloz, 1889, 2. 33.

Le recensement de 1880 renseigne qu'il y avait en Belgique dans l'industrie, le commerce, les professions intellectuelles et autres, 1,798,901 hommes et 961,290 femmes ayant des occupations diverses. C'est-à-dire que sur trois travailleurs belges, deux sont mâles, et un appartient au sexe féminin.

Près d'un million de femmes belges travaillent, luttent et peinent. Celles-là ont « les loisirs, la force, les aptitudes nécessaires aux fatigues » de leurs métiers et professions. Ces femmes démentent donc un million de fois l'argument du prétendu manque de loisirs, de force et d'aptitudes pour les luttes du Barreau.

D'ailleurs, ainsi que le faisait remarquer avec tant de raison M. Jeanvrot, conseiller à la Cour d'Angers, cet argument est, dans l'espèce, contredit d'une façon éclatante par la patience, l'énergie et l'intelligence dont M^{lle} Popelin a fait preuve pour conquérir de haute lutte son diplôme de docteur.

Reste l'argument de la mission de la femme dans l'humanité. « Les exigences et les sujétions de la maternité, l'éducation que la femme doit à ses enfants, la direction du ménage et du foyer domestique confiée à ses soins, la placent dans des conditions peu conciliables avec les devoirs de la profession d'avocat. »

La femme doit donc se marier, proclame l'arrêt de la Cour de Bruxelles. Si c'est là un principe de haute morale que la Cour a entendu affirmer, nous reconnâtrons avec elle qu'en principe il serait bon, utile, heureux même que toute femme pût se créer un foyer et y remplir les devoirs sacrés et pressants de sa mission spéciale.

Mais, en fait — et c'est là le seul point dont la Cour aurait dû se préoccuper — toutes les femmes ne se marient pas.

Suivant les chiffres du dernier recensement décennal, il y avait en Belgique 1,418,617 femmes âgées de plus

de vingt-cinq ans: 875,561 de ces femmes étaient mariées, tandis que 543,056 se trouvaient hors mariage.

La Cour de Bruxelles raisonne comme si notre législation avait consacré le principe chinois du mariage obligatoire. D'après elle, ces cinq cent quarante mille femmes n'ont qu'à se marier. C'est fort bien.

Mais l'ironie de cette facétieuse argumentation, c'est que précisément l'honorable procureur-général qui a requis, le premier avocat-général qui l'a assisté, et le conseiller-rapporteur étaient d'inamovibles célibataires.

Cette constatation me rappelait bien involontairement un propos du légendaire Dumollard, cueilli dans une nouvelle à la main.

Dumollard se promène avec son ami Gontran.

— Tiens, dit Gontran, tu ne trouves pas qu'on se marie beaucoup cette année?

— Oui, répond Dumollard, surtout les femmes.

Ce « surtout les femmes » ne semble-t-il pas être quelque peu parent du raisonnement de la Cour de Bruxelles? Certains de nos magistrats estiment que la femme a pour destination naturelle, le mariage, tandis que, appréciant à leur manière la mission de l'homme, ils n'en continuent pas moins à se confiner dans un fâcheux célibat....

.

On s'est demandé comment des hommes intelligents, éclairés, aussi éminents que les honorables conseillers bruxellois, ont pu se laisser entraîner à s'appuyer sur de telles considérations pour motiver leur arrêt.

La raison en est bien simple.

La Cour s'est bornée à rendre un arrêt de préjugés.

A tout prix, on a voulu éloigner la femme du barreau. Pour justifier cette exclusion, il n'y avait pas de raison. On en a forgé.

Nos magistrats, imbus des préjugés séculaires qui proclament l'amoindrissement de la femme, en rédigeant leur arrêt, ne songeaient qu'à Gaius, Tertullien, Saint-Gérôme, Tiraquellus, Luther et Bossuet. Sous une forme plus saisissante, peut-être moins juridique, mais assurément plus adéquate à leur manière de penser, ils auraient pu traduire leur décision en cet arrêt :

Attendu que la femme n'a pas été créée à l'image de Dieu (droit canonique, decret. *secunda pars, causa XXXIII, quest., V, ch. XIII*); attendu que la femme n'a pas le sens du bien (St-Grégoire); qu'elle n'est qu'un mâle manqué (Tiraquellus); que, suivant Bossuet et la Bible, elle n'est qu'une côte complémentaire; que, d'après Luther, elle est bonne uniquement pour la cuisine ou pour le lit; par ces motifs, décidons que la femme ne peut être avocat...

Tout l'arrêt est là.

On a, il est vrai, invoqué le droit romain.

Il y a plus de vingt siècles, une certaine Cafranie, ayant manqué d'égards envers les juges, fut exclue du barreau.

Eh quoi! à cause d'une insolence commise, il y a deux mille ans par cette Cafranie, va-t-on décider qu'il faille en tenir aux femmes, dans les siècles des siècles, une impitoyable rancune!

Au lieu d'invoquer le fait de cette infernale Cafranie, les magistrats n'auraient-ils pas dû se rappeler la célèbre comparaison de Phryné devant l'Aréopage, l'éloquence d'Aspasie, le talent oratoire de Hortensia, fille du célèbre rival de Cicéron, et la défense de l'illustre Amésia Sentia?

Pourquoi mentionner uniquement et toujours Cafranie, et oublier que plusieurs femmes ont, à la Renaissance et plus tard, enseigné le droit aux Universités de Bologne et de Padoue? La gloire de l'école bolonaise est-elle ternie, la réputation de son enseignement est-elle amoindrie parce que des femmes y ont occupé des chaires? Dotta, fille d'Accurse, Bettina et Novella d'Andrea, cette

Novella, si belle que, au dire de Christine de Pisan, elle devait, en donnant son cours, se voiler la face, afin que sa beauté ne détournât point l'attention de ses élèves; Jeanne Bianchetti, Madeleine Buonsignori, Bettina Calderini, Bettina Gozzadini, Novella de Bologne, Maria Pizzelli, Maria Delfini Dosi, Maria Pelegrini Amoretti, Madeleine Noé Canedi, toutes ces femmes célèbres par leurs études juridiques ou par leur enseignement du droit, n'ont-elles point racheté la faute de Cafranie?

Et la fameuse marquise de Créqui, qui, sous l'ancien régime, présenta elle-même sa défense; et M^{lle} de Lézardière, célèbre par son ouvrage sur « La théorie des lois politiques de la monarchie française »; et M^{lle} Legracieux de Lacoste qui, en 1807, plaida devant la Cour de cassation de France?

De toutes ces femmes-là, pourquoi la Cour de Bruxelles n'a-t-elle tenu aucun compte?

Pourquoi vouloir ignorer que à peu près les quarante-quatre États de la République Nord-Américaine ont admis les femmes au barreau, et que le Congrès fédéral des États-Unis a voté la loi du 15 février 1879 qui autorise les femmes à pratiquer comme avocats près la Cour suprême des États-Unis?

En somme, au lieu de s'attarder aux textes vieillots du *Corpus Juris*, nos Cours eussent fait meilleure besogne, en secouant le joug et l'étreinte d'injustifiables préjugés.

Depuis Gaius, le monde a marché et ne s'est point confiné dans un léthargique immobilisme.

C'est le tort de nos magistrats de s'être laissé hypnotiser par le droit romain, et d'avoir craint de regarder courageusement devant eux.

Nous autres, défenseurs du droit de la femme, nous avons été battus. Mais au moins avons-nous les honneurs du combat. Car les décisions rendues contre nous n'ont pas trouvé grâce devant le monde savant. Professeurs et ma-

gistrats qui ont analysé l'arrêt de nos Cours, en ont fait les plus acerbes critiques, et, dans un concert unanime, ils ont donné raison à la thèse du jeune stagiaire contre l'autorité des Cours.

Quand récemment, la Chambre a discuté la loi sur l'enseignement supérieur, la gauche seule a osé se prononcer en faveur de l'innovation de la femme-avocat (séance du 29 janvier 1890). Cette décision de la Chambre ne nous a guère surpris.

L'étude des choses de la vie nous apprend que, pour les esprits timorés, toute innovation constitue un scandale.

Si, à la vérité, les préjugés sont tenaces et puissants, chaque jour la raison étend son empire dans le monde, et le progrès triomphe, car son incessante action est irrésistible.

Aussi, en dépit de tous les arrêts, nous n'en persistons pas moins dans notre conviction antérieure. Avant la fin du siècle, le barreau, comme toutes les autres carrières libérales, sera une profession ouverte, accessible aux femmes.

LOUIS FRANK.







NOS PORTRAITS.

L'année 1890 fut pour l'Université de Gand une année de deuils répétés. En quelques jours, elle s'est vu enlever deux de ses professeurs les plus distingués : NICOLAS DU MOULIN et THÉODORE VERSTRAETEN. C'est à leur mémoire que nous dédions le présent Annuaire, comme un pieux témoignage des regrets unanimes du corps des étudiants.

Elève de notre Alma Mater, NICOLAS DU MOULIN y conquit, le 2 juin 1851, à l'École normale des sciences, le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, et, le 10 mai 1854, à la faculté de médecine, celui de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Puis, pour compléter une éducation scientifique déjà solide, mais qu'il jugeait imparfaite, il alla, pendant les années 1854 et 1855, suivre à Paris, Berlin et Vienne les leçons des maîtres les plus illustres.

A peine le jeune docteur était-il rentré à Gand, que, le 10 octobre 1857, le Gouvernement le nommait chargé de

cours à l'Université. Des arrêtés royaux du 29 avril 1860 et du 12 octobre 1864 le promurent successivement au rang de professeur extraordinaire et de professeur ordinaire à la faculté de médecine. Et pendant une brillante carrière de plus de trente ans, DU MOULIN y enseigna tour à tour : la pharmacie théorique et pratique, la pharmacognosie, la thérapeutique générale et spéciale, et enfin, en partage avec M. Richard Boddaert, la clinique interne.

Chevalier de l'Ordre de Léopold depuis 1871, il fut, en 1881, promu par le Roi au rang d'Officier de son Ordre. Dès 1874, l'éclat de son enseignement et les succès de sa pratique lui avaient ouvert les portes de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Conseiller communal, médecin titulaire de l'hôpital civil, président de la Commission médicale provinciale, du Cercle de la Flandre Orientale de la Société de Médecine publique, commissaire-directeur de la Société de Médecine de Gand, membre de la Société de Thérapeutique de Paris, de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle de la même ville, et de plusieurs autres sociétés savantes, DU MOULIN se montra, dans l'exercice de ses multiples et absorbantes fonctions, travailleur énergique et esclave du devoir, lutteur infatigable et toujours sur la brèche.

Cruelle fut pour notre Université et la cité gantoise la mort inattendue de NICOLAS DU MOULIN. C'est qu'en lui, elles perdaient toutes deux, dans la plénitude d'un beau talent, une de leurs gloires les plus aimées.

Doué d'un esprit clair, d'une parole facile et chaleureuse, DU MOULIN ne démentit pas un

instant la confiance qu'avait mise en lui le Gouvernement en l'appelant, jeune encore, à une chaire universitaire. Sa méthode, son amour du travail, son esprit d'observation sagace, son respect pour les vérités de l'expérience, son enthousiasme réfléchi pour la nouveauté dans la science faisaient de DU MOULIN un professeur modèle, dont l'influence s'est fait sentir, heureuse et féconde, sur l'éducation médicale des nombreux étudiants qui ont suivi ses précieuses leçons.

Et si le savant était l'objet d'une légitime admiration, l'homme avait su se concilier, dans la jeunesse universitaire tout entière, une ardente sympathie et une affectueuse estime. Aussi la nouvelle de sa mort retentit-elle douloureusement dans le cœur de tous ceux, qui, hier ou aujourd'hui, avaient été ses élèves et, peut-on dire, ses amis.

« La cordialité de ses relations, sa complaisance, son indulgence pour tous, sa bonté, son désintéressement, son dévouement à toute épreuve comme l'élévation de ses sentiments et la droiture de son caractère, sont des qualités trop rares pour que la perte d'un homme qui

les réunissait toutes ne laisse parmi ceux qui ont joui de son amitié un vide que rien ne saura combler. »

Ainsi s'exprimait le bourgmestre de Gand, M. Lippens, sur la tombe de NICOLAS DU MOULIN. Et, dans la foule compacte et émue qui accompagnait le corps à sa demeure dernière, il n'était personne qui, dans l'âme, ne ratifiât l'éloge qu'adressait le premier magistrat de la ville à celui qui fut à la fois un homme de cœur et un maître éminent.

Élève de notre École des Ponts et Chaussées, THÉODORE VERSTRAETEN fut, immédiatement après l'achèvement de ses études, nommé sous-ingénieur des ponts et chaussées en disponibilité, et détaché, par arrêté ministériel du 30 octobre 1854, comme répétiteur à l'École du génie civil. Il fut chargé à l'École préparatoire des répétitions des cours de géométrie descriptive, de géométrie analytique, de haute algèbre et de mathématiques élémentaires. Il y trouva l'occasion de révéler des qualités précieuses, qui devaient de toute nécessité le désigner au choix du gouvernement pour la première chaire professorale qui se trouverait vacante.

Le 6 novembre 1865, un arrêté royal le nomma professeur extraordinaire à la faculté des sciences, et le chargea du cours de géométrie descriptive. Il donna de plus, dans la suite, un cours d'applications de la géométrie

descriptive à la coupe des pierres, à la charpente, etc., et obtint, le 30 septembre 1874, le titre de professeur ordinaire. Il avait également, pendant l'année académique 1871-1872, rempli les fonctions de secrétaire du conseil académique.

Enfin, en 1879, le Roi voulant reconnaître les services éminents rendus à l'enseignement et à la science par THÉODORE VERSTRAETEN, le nomma, par arrêté du 4 octobre, Chevalier de l'Ordre de Léopold : distinction à l'occasion de laquelle ses élèves et anciens élèves purent, en lui offrant son portrait, manifester à l'égard de leur professeur leurs sentiments de vive sympathie et de reconnaissance.

La mort de THÉODORE VERSTRAETEN a été pour les Écoles une perte sensible aussi vivement ressentie par le corps professoral, qui trouvait en lui un collègue savant et estimé, que par les étudiants, pour qui il était à la fois un excellent professeur et un maître aimé.

Tous ceux qui ont passé par l'École préparatoire du Génie Civil et des Arts et Manufactures se rappelleront les leçons de géométrie descriptive qu'il y donnait avec tant d'éclat. Précis et méthodique, d'une rare lucidité dans l'exposition, il sut toujours donner ses leçons de façon à forcer chacun de ses élèves à en emporter quelque chose. Il savait rendre compréhensibles pour tous les figures parfois si compliquées de la

descriptive, et il commandait l'attention de son auditoire en se jouant des difficultés et de l'aridité de la science.

Mais ce qui valait surtout à THÉODORE VERSTRAETEN les sympathies de ses élèves, c'était sa modestie, sa simplicité, sa bonhomie joviale, et les générations d'étudiants se transmettaient des anecdotes, des récits montrant les traits de son caractère qui assuraient au savant l'affection et le respect de tous. Il était toujours prêt à rendre service, à aider les débutants : on ne s'adressait jamais en vain à cet homme de bien, et nous pouvons lui rendre ce suprême témoignage sur sa tombe à peine fermée, que son souvenir vivra toujours dans le cœur de ses anciens élèves qui ne sauraient oublier ni ses leçons si profitables, ni son incessante et si inépuisable bienveillance.



LETTRE DE M^r JULES SIMON.

Les lignes qui vont suivre nous ont été envoyées par l'éminent académicien en réponse à une lettre faisant appel à sa collaboration que nous lui avons adressée, et où nous lui parlions du séjour qu'il fit à Gand en 1856 et des conférences qu'il donna, dans la grande salle de l'Université, en faveur de la liberté de conscience; conférences célèbres dont nous, étudiants, avons entendu parler, et dont bien des Gantois, disions-nous, se souvenaient.

Paris, le 3 décembre 1890.

MESSIEURS,

Vous me rappelez mon séjour à Gand, il y a trente cinq ans. C'est un souvenir qui m'est très cher. J'étais alors fréquemment l'hôte de votre ville, et tout particulièrement celui de votre bourgmestre le comte de Kerchove, qui était un homme de bien, et qui est resté mon ami jusqu'à la mort. Le gouvernement

impérial en s'établissant sur les ruines de la république avait jugé indispensable à sa sûreté d'exiler tous les citoyens qui n'avaient pas fait acte d'allégeance envers lui. Le nombre en était grand, car il y avait outre les exilés réellement et effectivement proscrits, ceux que nous appelions les exilés de l'intérieur, qui étaient destitués de leurs fonctions, entravés dans l'exercice de leur profession, menacés à chaque instant dans leur liberté. Pour moi qui étais professeur à la Sorbonne et journaliste, je fus d'abord chassé de ma chaire, et mis ensuite dans l'impossibilité d'écrire. Il me fallut passer par plusieurs années de misère, avant de parvenir à me faire une seconde carrière. C'est à cette époque que je fus appelé à Gand pour y faire des conférences que j'ai publiées depuis dans un volume intitulé « La liberté de conscience. »

Il y avait alors en Belgique un grand nombre de réfugiés français. Les uns étaient illustres, comme Victor Hugo, Louis Blanc, Charras, Lamoricière. Vous savez que je pourrais allonger cette liste. Victor Hugo, Charras, Lamoricière, qui étaient riches, Changarnier, qui savait se contenter de peu, ne souffraient que de l'absence de

la patrie. D'autres, qui n'avaient eu en France d'autre revenu que le produit de leur travail, se trouvaient réduits tout à coup à la misère noire. M. Goud'chaux, qu'on avait laissé ici, fit pour eux une entreprise sans précédents. Il ouvrit une souscription à laquelle prirent part les proscrits de l'intérieur d'abord, malgré leur indigence, et tout ce qui, en France, était capable d'indignation et de compassion. Les souscriptions étaient hebdomadaires ou mensuelles. Goud'chaux était seul à les enrégistrer, à les toucher. Il montait des cinq étages pour aller toucher une souscription de dix sous. C'était un rude métier. Il y risquait sa liberté; il y laissa sa vie. La plupart de ses pensionnaires étaient en Belgique.

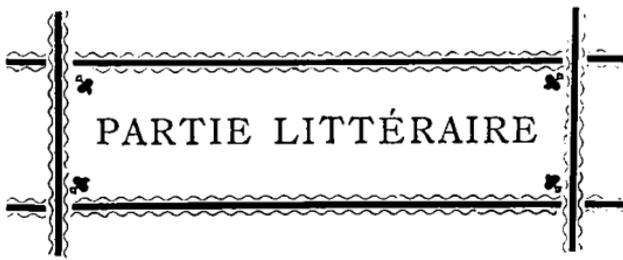
C'est chez vous que le gros de la proscription s'était réfugié. On y entendait au moins la langue française. On y voyait le spectacle de la liberté. On était libre soi-même. Vos compatriotes se montraient envers nous libéraux et même fraternels. Les avocats obtenaient de plaider, comme Baze; les médecins soignaient les malades, comme Laussédât; les ingénieurs entraient au service des compagnies, comme Latrade. Le plus grand nombre cherchait des occupations sans en trouver. Je

fus heureux de trouver chez mon ami Bérardi, pour un ancien représentant du peuple, une petite, une modeste place de correcteur. Un autre représentant vendit des légumes dans les rues de Bruxelles. D'autres n'ayant pas trouvé d'emploi, seraient morts de faim, sans Goud'chaux.

Les conférences étaient une de nos grandes ressources. Deschanel en faisait de tous côtés. Challemel-Lacour enthousiasmait la ville d'Anvers. Mon quartier général était à Gand, mais je fus appelé à Anvers, à Bruges, à Liège, à Tournay, à Verviers, et à Bruxelles à plusieurs reprises. Je fis chez vous une grande partie de ma campagne contre les logements insalubres, de ma campagne pour les ouvrières, de ma campagne pour les ouvriers de huit ans. Votre ville m'est particulièrement chère parce qu'elle me rappelle des amis bien aimés, une hospitalité cordiale, et peut-être quelques services que j'ai eu le bonheur de rendre aux déshérités. Mes amis de Paris se souvinrent quelque temps de ce qu'ils appelaient ma campagne de Belgique; et puis les années firent leur œuvre, elles me rejetèrent dans l'oubli, moi et mes campagnes. Vous me dites que vous vous en souvenez, je vous en remercie. Cela m'étonne et me ravit à

la fois. Je n'aime pas démesurément la renommée, et d'ailleurs je n'ai aucun droit d'y prétendre; mais j'aime l'amitié avec passion, et j'ai eu autrefois tant d'amis à Gand, que vous seriez étonnés si je vous en faisais la liste. C'est la liberté de conscience qui m'avait valu ces sympathies. Je l'ai défendue en France, trente ans après, avec un succès différent, mais avec le même esprit d'indépendance, de respect et d'impartialité. S'il n'était pas trop tard pour rééditer mes pauvres écrits, je mettrais dans un même volume mes discours de Gand et mes discours au Sénat français, et je les dédierais à la mémoire de mes amis belges et français de 1855.

Jules Simon



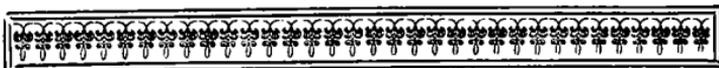
PARTIE LITTÉRAIRE



« LA POÉSIE »

composition originale.

JEAN DELVILLE.



PENTALOGIE DÉCADENTE.

Ne serai-je qu'un monomane
Dissolu
Par ses travaux de décadent et de reclus ?
JULES LAFORGUE.

LE SEPTIÈME SENS.

Après des efforts d'artiste, en des conférences, des colloques, des écrits, efforts pour sortir d'autres artistes de l'oubli en lequel tant d'imbécile indifférence, d'ignorance indurée les délaisse chez nous, écoutant les propos sortant de la cervelle de ceux qui avaient écouté, répercussion immédiate, en son de paroles, des paroles qui avaient martelé leurs oreilles, un étonnement me prit de l'inefficacité, sur la

plupart, de ces œuvres d'équité, de curiosité, de bon conseil par lesquelles on tente de retirer ses frères des marécages où les maintient l'inepte direction littéraire du quotidien journalisme. Pourtant un évident bon vouloir s'offrant au bon conseil, un entrevu de la bêtise lamentablement vide et de l'uniforme pauvreté du feuilleton-critique, une conscience grandissante du guenilleux de ces sempiternelles dissertations sur la pièce ou le roman du jour, écrites d'une plume qui parlerait en cul-de-poule si elle était une bouche, évacuant ses filandres sous les préoccupations déprimantes d'un compagnonage de couloirs, de salons, de tavernes ou de bureaux de rédaction.

Eh! quoi, de belles choses lues, tirées de l'armoire close d'un livre édité à petit nombre, montrées pieusement, comme des bijoux précieux, des costumes rares, des argenteries superbes. Les regards des auditeurs fixés sur ces merveilles, regards sortant en bienveillant cortège d'yeux agrandis par l'imprévu. Une sympathie fluant et s'épandant d'un cœur tendu vers d'autres cœurs qui désirent croire, et pour cela veulent comprendre, malgré l'enlissement

des préjugés qu'ils sentent tout à coup croulants, de la vieille crasse d'éducation bouffonnement bête dont ils discernent enfin la saleté. Néanmoins à l'heure où, l'expérience finie, on va les uns aux autres pour se dire, se confier les sensations, les compter, dresser le tableau de cette chasse faite ensemble aux halliers, aux guérets de l'art, ... rien ! rien (sauf de la part de quelques-uns, combien fraternels et séducteurs), rien que les banalités cueillies « à fleur de l'inéclos », et cette réflexion, *a parte* morose : Ils n'ont pas compris !

Oh ! la difficulté de sentir artistiquement ! Oh ! l'universel réfractaire des foules à cette émotion spéciale, divinement savoureuse et douce de l'art, cet archet, sur une corde spéciale de l'âme, qui manque à tant d'âmes, luths dépareillés !

Entendre, qu'est ce ? Le fonctionnement d'un sens, l'ouïe. Une perception, mais si peu, si peu en sa matérialité mécanique, en comparaison de cette autre, subséquente, plus profonde, au plus profond de nous, dans les fibres ultimes, dans les fibres souterraines centrales : LA SENSATION ARTISTIQUE. Entendre ! et voir, et goû-

ter, et odorer, et toucher, cette quintuple vie vers le dehors, cette tentaculaire expansion vers le dehors, tâtonnant, caressant, jouant un compliqué colin-maillard pour deviner, approximativement toujours, et mal si souvent, l'ambiance de ténèbres en laquelle nous flottons. *Les cinq sens* (et même le sixième, si étrangement et contradictoirement idéalomatériel : l'Érotique!) que c'est peu, que c'est peu pour qui la vie émotive est la vraie vie qui fait vivre! Ce sont là des facultés d'inventaire, emmagasinant les notions, formant la collection des idées, faisant le trousseau du cerveau, l'équipant pour la journalière besogne. Mais sous, et au delà de cette accumulation journalière, derrière ces premiers appartements, ces antichambres, plus loin, plus haut peut-être, cette loge (par quels circuits, quels corridors, quels escaliers descendants et montants) où, quand l'idée arrive, mystérieusement transportée, et qu'elle touche au clavier qui est là, résonne cet ineffable : LA SENSATION ARTISTIQUE.

Là, il y a autre chose que ces matérialités baroques : une oreille, un nez, un œil, une langue, une peau. Quoi? Quel organe? De quel

tissu, de quelle forme, qu'on limiterait par quel dessin, qu'on montrerait par quelles couleurs? Je l'ignore. Mais, à l'effet, je le sens. Il est ! Il est parce qu'il produit un ébranlement qui va se répercutant partout dans le corps, battant au cœur, éclairant au cerveau, faisant vibrer les nerfs, ébranlant les muscles, infusant, diffusant partout *une jouissance*. Oh ! que c'est difficile à exprimer !

Une jouissance, oui, psychique et sensuelle. Différente de toute autre. Analogue pourtant à cette autre, idéale et brutale, que donne l'amour en ses fins dernières. Analogue, seulement, à cette autre, reprise ici par le besoin de trouver quelque image rendant distincte cette nébulosité du phénomène artistique en sa sensation, si réelle en son effet, presque insaisissable en sa description, que comprendront tout de suite (ah ! quels souvenirs !) ceux qui l'ont éprouvée, qui restera ténébreuse pour qui n'en a jamais été secoué. Que sait l'impubère de la jouissance érotique ? Qu'en sait l'eunuque ?

Combien, en cela, sont eunuques. Ils verront, ils entendront l'œuvre d'art, poésie, peinture, musique. Ils en comprendront les mots, les

couleurs, les sons. Ils seront là en curieux, en amateurs, d'un goût très sûr, parfois, pour dire si vraiment c'est beau; d'une compétence infinie, d'une érudition despotique. Et peut-être que, malgré ces aptitudes, ils resteront inaptes à la SENSATION ARTISTIQUE. Leur situation sera celle du curieux, de l'expert, du juge disert et froid, expliquant tout, ne sentant pas. Les effluves de l'œuvre vue, entendue, les envelopperont à la surface, leur colleront à la peau, les enroberont. Mais ce ne sera qu'une juxtaposition et non une pénétration. L'intime et profond mélange ne se produira point. Pas d'entrée délicieusement soumise par tous les pores, pas de circulation serpentine et capillaire glissant dans la ténuité des veinules, de toute part, comme un glissement d'aiguilles, en myriades, aboutissant à cette cible unique : LE SENS ARTISTIQUE, cymbale frémissant, résonnant, s'exaltant sous leurs milliers de pointes.

Pour subir cette émotion divine, point n'est besoin d'érudition, ni de compétence, point n'est besoin d'être expert. Ah! comme l'expert, quand il fonctionne, mettant en mouvement le ronron de ses phrases et les rouages de sa tech-

nique, apparaît piteux et malheureux au bienheureux qui vibre encore de la *sensation artistique*, mollissant sous le spasme en son plein, ou brisé (avec quelle douceur!) sous le spasme à peine assoupi. C'est de ces impressions surhumaines que vient à quelques-uns cette fureur pour l'art, germaine de la fureur amoureuse. Regardez-les, écoutez-les dans leurs émotions et leurs transports, ce sont des amants d'une divinité invisible; ils ont le trouble, l'enthousiasme, l'aveuglement, l'exaltation de ceux qui aiment. Ils sont tels, parce qu'ils ont éprouvé, parce qu'ils ont l'aptitude à éprouver, quand ils rencontrent l'art, n'importe où, le frisson divin. Ils perçoivent ce qui reste imperceptible pour d'autres. Ils ont un sens de plus.

Et l'idée ou la fantaisie leur vient parfois de décrire, de raconter ces sensations. L'idée leur vient, en apportant devant des foules les œuvres qui les ont fait jouir, d'essayer si ces foules, ou quelques unités de ces foules, ne tomberont pas, séduites, s'abandonnant, dans ces mêmes jouissances. Ils parlent et, peu à peu, en eux renaît la même émotion. Ils parlent, et suivent anxieusement sur l'auditoire la manifestation

du phénomène. Ah ! c'est vite fait quand il y a là des êtres qui ont l'organe voulu. Mais s'il n'y a que des castrats, des amateurs d'anecdotes, des feuilletonistes rabâcheurs, des poupées du bel air, des bourgeois digérateurs, des compères je-veux-me-distraire, pareille entreprise n'aboutit qu'à un immense malentendu ; l'émotionné parle à des inémotionnables, et il enrage de voir qu'il n'a qu'amusé et que, parmi les compliments dont on le fleurit, il n'est pas une de ces grandes et chaudes fleurs dont le parfum murmure : J'ai été ému comme vous.

Artistes, pour qui j'essaie d'exprimer un des inexprimables de notre ténébreuse nature, vous m'aurez compris. Vous m'aurez compris, artistes, qui produisez les œuvres capables d'agir sur le sens artistique, comme la lumière sur les yeux, les parfums sur les narines, les sons, ces couleurs qui font du bruit, sur les oreilles. Vous aussi, artistes, qui ne produisez rien, mais qui avez le don de tout sentir, esthètes. Vos deux groupes forment les deux sexes de cette humanité spéciale, qui a un sens de plus ; vous en êtes, les uns, l'activité, les autres, la passivité. Vous vous complétez. Vous êtes faits

les uns pour les autres. C'est entre vous qu'il faut vous aimer. Chaque fois que vous tenterez de vous mettre en union avec le vulgaire, craignez, craignez que l'accouplement soit ridicule et stérile. Et soyez certains qu'il y aura là quelque pédant imbécile ou quelque gouaillieur, zwanzeur ou goguenardeur, pour confondre sa radicale impuissance à comprendre avec votre prétendue incapacité, sa misère à lui avec celle qu'il vous prête, le grotesque polichinelle.



HÉRÉDITÉ-POSTÉRITÉ.

L'homme, l'artiste, est un centre, un nœud où se rencontrent le Passé et l'Avenir.

Tantôt celui-là est un résidu, celui-ci est un germe; — tantôt celui-là est une réalisation épanouie, celui-ci est un embryon microscopique, presque insaisissable. C'est le masque de Janus regardant en arrière, regardant en avant. Du lointain consommé par la mort, viennent les forces dès longtemps grandissantes qui

battent leur plein — où les forces diminuantes qui terminent leur épuisement. Pour le lointain qui sera la matière des jours futurs, des points, des stries, des lueurs, des presque rien d'où sortiront les œuvres expressions définitives des arts nouveaux, — ou des éblouissements qui iront s'éteignant, mourant dans les générations descendantes. Sur cette échelle indéfinie des temps, où chaque vivant est passagèrement le point central, une succession et une régression dont les pointes, inversement dirigées, se touchent, faisant jaillir le foyer présent, doublement alimenté par ce qui achève et par ce qui commence, par l'HÉRÉDITÉ dont, depuis Darwin, l'action est définitivement reconnue, — par cet autre élément, jusqu'ici oublié: le pressentiment des événements futurs, la prévision instinctive de ce qui doit arriver, l'anticipation vague sur l'inconnu qu'on rejoindra, et, qu'à défaut d'autre mot adoptable à un si étrange phénomène, je nomme ici tant bien que mal : la *Postérité*.

Atavisme, Népotisme, nul n'y échappe, ailleurs, et surtout dans l'Art. Chacun continue et chacun anticipe. Et il vaut la peine de le dire, non seulement pour compléter la théorie des

causes qui influent sur les évolutions, mais aussi pour mieux diriger une critique encline, en son aveuglement, à ne pas comprendre et à condamner, en ce qu'elles ont d'informe, les invincibles tentatives de ceux qui, déjà portant en eux la graine de ce qui sera plus tard un art épanoui, d'instincts s'y essaient avec l'opiniâtreté de l'inévitable, et qu'on traite comme si, dans l'homme (cette résultante de facteurs préexistants), il y avait, pour les actions, un choix et une volonté libres.

Quand a surgi, en ce siècle, la doctrine des influences psychologiques héréditaires et que leur troublante fatalité fut affirmée, le dédain spiritualiste des sectateurs de la liberté humaine fut sans bornes en ses mépris. Et pourtant toutes les résistances, et parmi elles la plus puissante, celle de nos désirs et de nos orgueils d'êtres pensants habitués à se croire maîtres au moins de leur âme, sont désormais écrasées. On se sait pris dans les liens des choses finies qui, de l'abîme où elles ont été englouties, dominant et dirigeant encore les vivants, les maintiennent aux sillons ou aux ornières dont les bouts d'origine se perdent dans les noirs

passés. Avec inquiétude pour la mémoire des morts chers dont nous sortons, quand s'éveillent en nous des idées bizarres, des tendances funestes, des projets que notre conscience réprouve, nous nous demandons s'ils ne furent pas pensés, réalisés peut-être, par les aïeux? Avec effroi, quand approchent les âges auxquels, pour nos ascendants, se sont produites des révolutions psychiques, nous nous demandons si des transformations analogues ne vont pas se faire en nous, et si, dans l'obscurité de nos ténèbres intimes, un nouvel homme ne va pas se dresser, apparition fantomatique d'ancêtres disparus?

Il y a non seulement ceux que le passé a achevés et qui battent en nous le plein de leur influence, mais les inachevés, ceux qui sont encore en formation, qui ne seront complets que dans nos descendants, mais qui déjà tentent obscurément de se manifester en nous par des mouvements, des impulsions troubles qui nous déconcertent et qui sont l'anticipation des événements futurs, le pressentiment d'énigmes dont l'avenir dira le mot. De telle sorte qu'on peut dire que deux facteurs opposés ont en nous leur

point de concentration : l'atavisme qui appelle le flot de ce qui s'est accompli, la pré-hérédité dont la marée commence et déjà travaille.

Mais ce lot d'appréhensions, sortant de l'accompli, qui grèvent notre nature esclave, prisonnière de ce qui l'a précédé et de ce qui l'entoure, n'est qu'une moitié de la réalité dominatrice qui l'enlise. Il y faut ajouter l'Avenir ! Et nous posons cette question neuve, encore plus chargée de craintes parce qu'elle embrasse non le connu des faits historiques, mais l'inconnu des évolutions futures : *Dans quelle mesure tout être est-il influencé par ce qui doit arriver à ses descendants ?* Puisqu'il a en lui les restes de ce qui fut, au même titre il a en lui les germes de ce qui sera. Et si *ces restes* sont des facteurs de son sort présent, comment *ces germes* ne le seraient-ils pas ? Dans le creuset de sa vie, où ces deux courants aboutissent, bouillonne une alchimie à laquelle travaillent les uns et les autres.

Et, en effet, pourquoi tel instinctif espoir ou entraînement, telle instinctive appréhension ou terreur ne seraient-ils pas, dans certain cas, l'appel obscur d'un bonheur ou d'une catastrophe

futurs, plutôt que la dernière résonnance d'un événement passé? Pourquoi l'animal, même le plus inférieur, a-t-il peur de la mort? Si ceux qui l'ont précédé l'ont soufferte, ils n'ont rien pu transmettre à leur descendance des horreurs entrevues à cette rentrée dans les ténèbres. Point d'engendrement postérieur au trépas, Mais tous mourront, et c'est par régression sans doute de la fatalité inscrite en lui que le taureau qu'on pousse à l'abattoir tremble des quatre membres et refuse d'aller plus avant.

Effet de l'Hérédité « successif ». Effet de la Postérité « régressif ». Double pression, en un point passager, de l'entièreté de l'universelle existence, ce mystère qui n'a ni commencement ni fin, qui, malgré la variété de ses divers états dans le temps, apparaît au penseur un et immobile, — comme il l'est dans l'espace, à un moment donné, malgré cette même variété. Toutes ces parties agissent et rétroagissent l'une sur l'autre, solidairement. C'est un seul Tout dans l'éternité de la vie. L'indépendance à laquelle font croire le changement et le mouvement n'est qu'une illusion. Ils ne rompent pas l'indivisible connexité de

l'ensemble et n'abolissent pas les influences d'après ou d'avant qui entrecroisent leurs fluides.

De quelle lumière ces brèves réflexions éclairent l'histoire des arts, les jugements à formuler par tout homme de pensée, et les devoirs de la critique. Combien ils sont en dehors des réalités, ceux qui, par une application imprévue de l'art d'accommoder les restes, prétendent maintenir debout les édifices écroulés des écoles éteintes et rebâtir avec des débris. Mais combien ils sont plus injustes encore, ceux qui vilipendent les PRÉCURSEURS, ne voyant dans les commencements que l'infirmité inévitable, ignorants à l'égal de qui ne saurait point dans le fœtus, encore petit monstre, découvrir l'être qui s'épanouira.

Ah! qu'il faut être attentif à ces poussées insolites, à ces élans étranges qui tourmentent tant d'artistes et, malgré les frénétiques colères des foules, les font persister à l'appel des voix intérieures qui sont l'appel anticipé de l'art à venir! Avec quelle justesse spontanée et quel touchant et opportun entêtement se laissent attirer, par ces sirènes baignées dans les brouillards du *plus tard*, les avisés et les plus

purement de race ! Certes, pour quiconque veut éviter, s'il est artiste, le regret de s'être attardé dans la décadence des idées usées, — s'il est critique, la mortification d'avoir mal prophétisé et d'avoir outragé les gloires marquées par le destin, il importe de tenir compte, autant que des lois d'hérédité, de celles que nous venons d'esquisser : les lois de POSTÉRITÉ.



L'ART EVOCATEUR.

C'est étrange comme dans l'art, maintenant, dans les arts, se lève un besoin d'au delà, de lointaines et mystiques idées, évocatrices de rêves, prolongeant la réalité, la dure et matérielle et précise réalité, aux fermes contours, la prolongeant en de vaporeuses chimères, l'auréolant, fumant autour d'elle, au-dessus d'elle, en un encens de pensées.

Cette période longue, longue déjà, durant laquelle, par répulsion, par horreur d'un roman-

tisme bruyant, détraquant l'innée raison qui gîte en nos âmes, on avait chassé la dansante fantaisie, la dansante et voltigeante fantaisie, parce que, en ses voltiges et ses danses, elle poursuivait de charlataniques visions sans humanité, cette longue, longue période où les esprits artistes s'appliquèrent à ne voir, à ne rendre que la dure et matérielle et précise réalité, — Elle est finie!

De nouveau cette réalité apparaît morose, lourdement froide et terne. Si elle n'est que là, la vie intellectuelle, combien semblable à l'hiver, à l'hiver gris, plombé, sans les éblouissements de la neige, sans les profondeurs stellaires du gel. Et voici que, sous les pinceaux, sous les plumes, sans supprimer cette réalité matérielle, et précise, et dure, on l'enveloppe, on la pare d'idéalités qui lui laissent sa vérité solide en l'ornant d'une parure cérébrale qui double son intensité. C'est le temps des images, le temps où toute chose surgie, vue, sentie, entendue, venant du dehors appelle, du fond des ténèbres de notre intimité, une mystérieuse conception qui glisse, glisse, approchant, et s'adapte à cette chose comme un parfum, une

grâce, une mélodie murmurante, ou bien encore comme une physionomie grave, ou songeuse, ou sinistre. Les images! analogies symboliques donnant le réel d'un fantastique séducteur, faisant flotter autour de lui les draperies psychiques se perdant en ondulations vers l'infini des rêveries. L'ambiance n'est plus qu'un prétexte à idéal, un attouchement qui éveille les cogitations sans nombre, et, désormais, quiconque se borne à la reproduire n'allume point le feu des pensées, n'apporte qu'un froid combustible sans la flamme. Nous voulons qu'on nous fasse rêver, ou plutôt, plus virilement, rêveusement réfléchir, monter ou descendre dans un au delà où la pensée plane ou vole ou gire, pareille au phalène dans la nuit. Oh! les Evocateurs!

De là cette littérature qui ne dit, n'écrit, ne parle plus en la claire simplicité des mots usuels, mais cherche, cherche âprement, inépuisable en tropes, la suscitant nouveauté des images si étroitement collant à la chose exprimée qu'elles sont, en la phrase, indivisibles, et que l'une et l'autre heurtent et troublent l'âme en même temps. Plus rien de la correcte académique

écriture d'autrefois, alignant les mots correctement uniformes, élevant la fade architecture des œuvres où les mots ne sont que des signes. Une langue vivante, où les idées ne sont plus derrière les mots, cachées sous l'emballage et l'étiquette des mots, mais où les mots eux-mêmes sont les idées, étalées à la grande lumière, sorties de leurs voiles, colorées, mises à nu, écorchées. La littérature faisant tableau, faisant harmonie et, par toutes les magies, allumant constamment en nous les cassolettes de la pensée; à chaque fleur montrée, ajoutant une éclosion spontanée d'autres fleurs, non dites par le verbe visible, mais suscitées par lui invinciblement. De telle sorte que, par cet art à prestiges, il y a plus autour de l'œuvre que dans l'œuvre, qui se déroule constamment enveloppée de ce cortège d'idées volantes, comme un navire de l'écume que sa vogue fait mousser sous la proue, comme un coureur de bois éveillant les oiseaux dans les taillis où il fraie sa route nocturne sournoise.

De là aussi cette peinture où il semble que le peintre, sur sa palette, mêle la pensée aux couleurs; sur sa toile, enlace la pensée au

dessin, aux contours, amalgamant à la représentation physique des choses une dose si intense d'intellectualité, enchevêtrant si étroitement l'être et le non être, la vie extérieure et la vie émue de l'âme, qu'à la contemplation de ces tableaux d'art neuf surprenant on part à tire-d'aile pour les régions du rêve, baignant dans la mystique béatitude des souvenirs, des aspirations, des espérances.

Et c'est pourquoi, de plus en plus, à cet art neuf, surprenant, vont les prédilections et se soudent, par de mystérieuses attaches, les soifs et les appétits d'idéal que si peu de boissons et de mets peuvent alimenter dans la stérilité des scepticismes gagnant toutes les terres des croyances. Là du moins on quitte passagèrement le joug des pesanteurs attachant au sol les semelles. On prend l'essor vers les pays chers. On rêve ! on rêve ! et, miracle ! on rêve à propos des réalités. Point n'est besoin d'Apocalypse ! point n'est besoin de romantisme saugrenu. Voici des arbres, un étang, un jardin. Ce jardin, cet étang, ces arbres, quotidiennes banalités, ont reçu, par la main magicienne du novateur penseur et rêveur, une indéfinissable

allure, faite de tout car elle y est partout, faite de rien car on ne la peut définir, qui nous allège pour les montées vers l'infini, pour les départs vers l'idéal dans les transparences de la pureté et de la lumière. Dans ces marines claires, à l'horizon si profondément lointain, ce n'est pas seulement la diaphane atmosphère ou l'invisible brise glissante, ou l'agitation moirée des flots qui caressent l'âme; c'est l'aérienne caravane des souvenirs marins, c'est le désir des navigations sur les Atlantiques. Et ces nuages! ces nuages aux géographies imaginaires, ils dessinent sur le ciel non pas seulement des météores au repos ou en course, mais le merveilleux décor d'un royaume de rêveries!

O Art cher! Art créateur! Art qui fait penser! Art fait de réalités et d'images! Art pictural qui est une littérature! Art littéraire qui est une peinture! Art cher, trois fois cher, qui nous sort de nous-mêmes et nous emporte vers les voyages d'esprit dont nous avons tant besoin, car là est notre refuge, notre asile, notre dernier paradis!



HOMO MULTIPLEX.

Quand m'arriva la nouvelle de la mort de Villiers de l'Isle-Adam, — conformément à ma coutume pour rendre l'honneur funèbre aux artistes que j'aime d'admiration, — je me mis en oraison devant une de ses œuvres.

L'oraison, en telle conjoncture, c'est lire. Mieux vaut le recueillement sévère et attendri qu'elle donne, dans la concentration solitaire de l'âme, que l'écoulement des pensées dans un article critique servi en boisson rafraîchissante à l'indésaltérable curiosité publique.

L'œuvre que je pus trouver, par hasard, en ce pays d'exil de la pensée contemporaine française, l'Allemagne, fut TRIBULAT BONHOMET.

Bizarre, mutilée, cahotante, comme la plupart des choses issues de cet homme de génie approximatif et difforme, marbre incomplètement sculpté, statue puissante en partie demeurée dans le bloc, prodigieux par ce qui s'en voyait, tarée par ce qui n'était pas sorti. Et, dans une lente et méditative lecture, je fis au puissant esprit qui venait de s'évaporer dans l'inconnu infini, l'oblation des souvenirs et la

communication funéraire mystique des sympathies suprêmes. Comme la divinité, l'homme doit être honoré dans ses œuvres.

A toute pensée qui avait tenté de sonder l'incompréhensible au-delà allèrent de préférence mes réflexions par un besoin de suivre, dans les obscurités de la mort, ce disparu qui venait d'y être résorbé. Et l'effrayante l'histoire de Claire Lenoir, contée grotesquement, sans rien perdre de ses épouvantements, par le docteur Tribulat Bonhomet, l'étrange paranoïde qui tue les cygnes pour entendre leur dernier chant, m'emporta sur les flots agités qui tourmentaient l'âme vaste de Villiers de l'Isle-Adam quand elle appareillait vers l'archipel des problèmes psychologiques.

Et, entr'autres, je lus :

« Mais vous-même, Bonhomet, répliqua Lenoir, après un silence et en attachant sur moi ses prunelles étincelantes, — vous-même pourriez-vous me dire *si l'être extérieur que vous nous offrez, qui se manifeste à nos sens, est réellement celui que vous savez être en vous.* — Oui, dis-je, c'est la théorie des anciens : *Homo duplex*; — où voulez-vous en venir ? — A ceci, que ce com-

pagnon intérieur, cet être occulte, est le seul *réel!* et que c'est celui-là qui constitue la personnalité. Le corps apparent n'est que le *repoussé* de l'autre, c'est un voile qui s'épaissit ou s'éclaire selon les degrés de translucidité de qui le regarde, et l'être occulte ne s'y laisse deviner et reconnaître que par l'*expression* des traits du masque mortel. L'organisme, enfin, n'est qu'un prétexte à cet être occulte qui le pénètre! Et l'on ne songerait jamais à son corps, excepté pour en entretenir la vie, si l'on était seul. Remarquez-le : si deux hommes sont liés ensemble par un sentiment profond, ils finiront par oublier les détails de leur aspect : ils ne se voient plus; ils sont en relation d'une manière plus pénétrée, et c'est leur être moral qu'ils voient réciproquement; ils savent ce qu'ils sont, sous le simulacre palpable. C'est ce qui donne la clef de contradictions mystérieuses. Le corps apparent est si peu le réel que, souvent, *ce n'est pas un homme qui habite dans la forme humaine.* »

O la suggestive et inquiétante vision, tout à coup évoquée de l'obscur buisson que nous sommes, cachant derrière ses enchevêtrements la bête, et faisant reculer quiconque regarde en

soi, suivant la direction du doigt redoutable de l'écrivain, doigt tendu tandis qu'il vous crie : là! là!

« Quoi, n'avez-vous jamais vu prédominer le type d'un animal sur une physionomie! Observez les mouvements familiers, les instincts, les tendances de l'individu chez lequel prédomine le type de l'ours, ou du tigre, et vous éprouverez la vague sensation d'on ne sait quel fauve en lui fourvoyé dans une enveloppe étrangère. La plupart des vivants sont engagés dans les liens inférieurs de l'Instinct, sont des bêtes invisibles, transfigurées par leur travestissement corporel, mais *sont* des BÊTES RÉELLES! De là leur natale haine pour la Pensée! leur soif inextinguible, *organique*, foncière, d'abaisser, d'anaisier, de profaner toute noble et pure tendance! de là leur mépris *grotesque* de tout art sublime, de toute charité désintéressée, de tout ce qui n'est pas bas et impur. De là la façon de démontrer la justice de leurs opinions avec des coups et du sang! Oui, le corps apparent n'est pas le réel; il change d'atomes à chaque instant, il se renouvelle *entièrement* à chaque révolution de six mois; IL N'EST PAS! Ce n'est que *du venu*

dans du devenir. C'est sa forme, son idée, son unité impalpable qui est, et sur laquelle se superpose son Apparaître. Et l'une des preuves physiques de ceci, c'est que les physionomies se bestialisent ou s'illuminent aux approches de la MORT, pour qui a, dans les prunelles, de quoi regarder ! »

Et le fantastique personnage dont les énigmatiques discours lâchent sur Tribulat des crispations nerveuses « comme si un caïman venait de tressauter en lui », continue à donner le vol à ses hallucinantes paroles :

« Moi, moi-même, le croirez-vous ? je sens en moi des instincts dévorateurs. J'éprouve des accès de ténèbres, de passions furieuses ! des haines de sauvage, de farouches soifs de sang inassouvies, *comme si j'étais hanté par un cannibale !* Oui, c'est fou, mais c'est ainsi. Lorsque je quitte le royaume de l'Esprit, je distingue très-bien cette nature infernale en moi ! C'est la *vraie*, peut-être. Et toutes les spéculations métaphysiques me paraissent alors comme une filiation de miroitantes billevesées, incapables non seulement de me racheter de cette horrible *forme* intellectuelle, mais de me donner un seul

instant de stable espérance. C'EST POURQUOI JE REDOUTE *ce vestiaire qu'on appelle la Mort!* »

A ce point de ma lecture, à la page 204 de *Tribulat Bonhomet*, ce livre plaisant qui tout à coup m'apparut terrible, je m'arrêtai.

Oui, de telles choses, courtes, mais frappées à l'empreinte de l'effroi, par le génie, brutalement arrêtent, du choc brusque des freins irrésistibles. Et sur soi-même, sur les autres, inquiet, triste, angoissé, et pourtant curieux, on se prend à méditer.

Homo duplex? HOMO MULTIPLEX, peut-être! Est-il exact qu'il y a en nous une dualité, mais pas plus qu'une dualité, être occulte, permanent en sa tanière, et l'être visible qui n'est que la prison, sans cesse démolie et remolie, à travers les barreaux de laquelle transparaît sa vraie forme, passent, comme des membres tendus, ses vrais instincts, ses vraies passions? Quand nous reportons sur nous notre oculaire, ne voyons-nous jamais qu'un seul être mystérieux, accroupi, roulé dans la cave de notre intimité? Est-il seul à chaque moment de la vie? OU SONT-ILS PARFOIS PLUSIEURS? Et ces plusieurs ne sont-ils

jamais remplacés, au cours de la vie, comme des sentinelles relevées par des patrouilles inconnues et silencieuses? Notre enveloppe extérieure, incessamment remplacée dans chacun de ses atomes par l'intarissable *circulus* organique, n'est-elle pas une loge habitée par des personnalités diverses, se présentant aux sorties, chacune à l'appel des circonstances variables qui la touchent : les événements et les passions? une auberge où l'atavisme prodigieusement compliqué dont nous sortons envoie des hôtes imposés par l'hérédité?

Encore une fois, ne sommes-nous pas un faisceau d'individualités, et non une individualité unique? Notre personnalité n'est-elle pas multiple? HOMO MULTIPLEX!

Certes, le doute surgit effrayant.

Qui, sous le coup d'une émotion, n'a senti surgir en soi, montant d'une trappe, pénétrant en fantôme, un personnage, inconnu la première fois, mais bientôt familier, tendre ou mauvais, de bon conseil ou de conseil funeste, héroïque ou détestable, accueilli en frère ou en ennemi, qui se substitue à vous, prend la direction de la conjoncture où l'on se trouve, commande,

s'impose, décide, agit et consomme? Puis disparaît! rentre dans la ténèbre, nous laisse troublés et méditatifs devant le fait accompli, non par nous, par lui?

Et aux âges successifs de la vie, à ces étapes si marquées, aux chemins si brusquement tournants de son apparente unité, d'autres et d'autres n'apparaissent-ils point, DES INCONNUS toujours! sortant de la nuit, anges du bien, anges du mal, que nous regardons, car il n'y a de vraiment permanent en nous que cette *conscience*, inerte et contemplative, à la fois spectatrice et juge, spectatrice émue, car elle s'étonne, s'inquiète, se réjouit, s'afflige au spectacle de la représentation ininterrompue que jouent ces acteurs mystérieux d'une comico-tragédie qui est la vie de chacun. Les regrets, les satisfactions, les remords qu'elle éprouve ne sont point pour ses actes à elle, conscience immobile, mais pour ceux de ces personnages qui évoluent devant elle, dont elle ne peut s'abstraire et auxquels elle s'intéresse prodigieusement, car elle s'en croit responsable.

Quand, après les heures fécondes du travail et de l'inspiration, je me lève et sors, retournant

au monde banal, participant à son commerce d'affaires acharnées et mesquines, de propos insignifiants, de préoccupations vulgaires, boue à mes souliers, est-ce que je ne laisse pas chez moi quelqu'un qu'avaient évoqué la Solitude et l'Art, et ce quelqu'un n'est-il pas remplacé par un tout autre, rompu aux obligations de la vie au dehors? N'est-ce pas lui qui prend le chapeau et la canne, tandis que l'autre reste au logis, réfugié, en attendant le retour? Et au retour, l'autre, si l'accoutumance l'a rendu docile, ne viendra-t-il pas, au coup de sonnette, comme un bon serviteur?

Les tentations! Analysez-vous quand vous en sentez l'effort. Guettez. Tâchez d'analyser le phénomène. Le démêlant, vous y verrez la lutte de deux de ces fantômes, celui qui réalise le mieux l'idéal de votre vie normale, et celui qui veut, passagèrement, se substituer à lui, prendre sa place à la barre, et dérangeant la traversée, vous pousser dans quelque crique mauvaise, vous faire faire escale dans quelque port suspect. Réussit-il? voici qu'il vous dirige. La passion qu'il incarne devient la vôtre, colère, envie, jalousie, érotisme. Quand il a

fini, il se retire, l'autre revient, et avec lui, pour vous, la stupéfaction, l'ennui, le dégoût de ce que vous avez fait.

Vraiment avec effroi on se demande, quand, sous le coup d'un entraînement, un homme, d'ordinaire loyal et probe, perpète quelque criminelle action, s'il en est réellement *l'auteur*, au sens usuel du terme; si c'est bien le même être qui a commis le méfait et qui est poursuivi en justice; si la condamnation qui frappe l'accusé présent, surpris lui-même de ce qu'il a fait et ne l'expliquant que par « la passion », ne frappe pas UN AUTRE? Et de là vient peut-être cette justice d'instinct du jury, si prompt, en pareil cas, à l'acquittement. Ces expressions populaires : « Il ne se possédait plus », — « Ce n'était plus le même homme », — « On ne l'aurait pas reconnu », qui visent à la fois la transposition dans l'âme et la transfiguration physique, sont, elles aussi, un témoignage de ces phénomènes saisissants.

Homo multiplex! Qui a les mains sur le clavier qui amène ainsi successivement sur le théâtre de notre intimité les marionnettes terribles qui exécutent la pièce de notre vie? Au nom du

libre arbitre, on répondait jadis : Nous-mêmes. Hélas! plus de Fatalité est désormais admise dans nos destinées. Ils arrivent de loin, ces despotiques agents de notre activité. C'est un ange de ténèbres qui en forme et en discipline la troupe. Nous la trouvons en nous complexe, despotique, turbulente. Nous croyons la mener, elle nous mène.

Villiers de l'Isle-Adam, par tout ce qu'on en raconte, était un humain chez qui la multiplicité des personnalités devait être extrême, car elles sont plus ou moins nombreuses, bizarres, normales, fantastiques, suivant les individus, ces visionnaires entités qui nous habitent, qui nous peuplent. Je ne puis penser à lui, à la chambre noire de son âme, sans que devant mes yeux s'ouvre un volet laissant transparaître cette œuvre d'Odilon Redon, *le Masque de la Mort rouge*, avec ses figures étrangement équipées, ses fantaisies monstrueuses comme la folie. Et ce jour où, en terre étrangère, m'arriva en sombre oiseau la nouvelle de sa mort, et que je me mis en oraison, un de ses livres devant moi, il me sembla que je lui avais dignement rendu l'honneur funèbre, en pensant

ces tournoyantes pensées tourmentées que je viens d'écrire et en les écrivant. *Amen!*



EVOLUTION ADAPTATRICE.

O misère des compliqués et vertigineux jours où nous vivons ! Sans repos ! La hâte toujours accrochée à nos flancs, enfonçant ses dents, enfonçant ses griffes et nous forçant aux galopades effrénées. Plus jamais, jamais le loisir paisible de commencer et de terminer. Un inachevé perpétuel, tout finissant dans la fièvre et l'à peu près. Un incessant enchevêtrement de ce qu'on fait et de ce qu'on va faire. Tout moment de la vie transformé en un carrefour où aboutissent, s'entassent et se bousculent mille soucis, mille devoirs. L'âme sans cesse haletante. Les confusions, la précipitation d'un départ, quand on arrive tardivement à la gare, dans l'encombrement des colis, de la foule, que

la machine, prête à démarrer, souffle et ronfle, que les formalités s'accroissent et que le cœur bat la crainte de manquer le train. L'impression quotidienne que la journée est trop courte, qu'il faut empiler sur le lendemain un arriéré, qu'une liquidation nette des heures courantes est impossible, et que, pareils aux gens qui se sauvent d'un incendie ou d'un écroulement, il faut abandonner derrière soi des choses qui seront à jamais perdues. Le travail, le repos, le plaisir, agités sans répit, toujours trop courts, toujours trop étroits pour contenir ce qu'il y faudrait mettre de soins méthodiques, de calme absolu, d'insouciance gaie et pacifiante. Des nuits dans lesquelles on se jette comme sur le lit de camp d'un bivouac de guerre. Des journées qu'on commence avec la tristesse et les pensées moroses du vagabond qui se sent chassé et enfile la grand'route d'un pas hâtif et fatigué. Le besoin de s'arrêter pour souffler, reprendre haleine, calmer les palpitations; et la nécessité de repartir, en courant, avant que, dans les artères, les vagues sanguines soient retombées. La course du cheval de cirque dans la ronde arène, enlevé, excité par les enveloppans coups

de lanière de la chambrière claquante, des tours après tours, frénétiquement et sans voir la fin.

O misère des compliqués et vertigineux jours où nous vivons!

Causée par cette civilisation ensorcelée qui va, qui va se ramifiant à l'infini, poussant ses ramifications prodigieusement proliférantes, faisant sortir de toute avancée une avancée nouvelle, s'agitant dans un grouillis, un fourmillement de découvertes, d'inventions, de pensées, de systèmes, de transformations FORMIDABLE! Effervescence infernale, bouillonnement volcanique, marée sans reflux, toujours montante, gagnante, inondante, qui s'insinue, s'infiltré, sature ici, là, ailleurs, partout, submergé, secoue, ballote de récif sur récif.

Et le labeur intellectuel, incessamment plus intense, rongé et exténuant la corporelle enveloppe, épuisant les muscles, surexcitant les nerfs, détraquant l'estomac, fatigant les yeux, ces pauvres yeux de modernes, hypnotisés dans les lectures, les écritures interminables, sur des textes mauvais, à la clarté aveuglante des gaz. Le Surmenage! L'exercice physique salutaire diminué, diminué toujours comme la

peau de chagrin du fantastique conteur. Les champs entrevus en de courtes, très courtes promenades, au hasard des rares congés, par des promeneurs vite éreintés tant ils sont déshabitués de la marche, cette souveraine médecine de l'âme et du corps. La vie dans les villes, sous la cloche à plongeur des fumées, des émanations suspendues en dôme permanent. Et le malaise somnolent de cette existence anti-rationnelle, anti-hygiénique, anti-physique, anti-tout ! Le malaise marasmeux, la triste conscience de n'être jamais complètement soi-même, de subir, en sa vaillance, une dépression incurable, de ne ressentir jamais qu'amointrie cette allégresse du travail, enivrante comme le soleil, inspiratrice des nobles choses, chaude et entraînant boisson psychique qui héroïse et cordialise.

Va-t-elle continuer ainsi, cette Humanité que nous sommes, l'humanité aryenne, vouée à l'inquiétude, au cuisant besoin de s'agiter toujours ? Souffrira-t-elle indéfiniment de cette inéquation dans sa destinée chercheuse ? Souffrira-t-elle indéfiniment de sa fièvre à se tourmenter par l'esprit, de son inaptitude au

tranquille, à la contemplation, par laquelle l'âme devient planante, vaguement bercée, telle qu'une nue à peine bougeante, dans l'atmosphère des rêves où l'on ne pense à rien qu'à se sentir suspendu immobile, à égale distance de toutes les forces attractives, au point mort où l'action disparaît, équilibrée en plein centre des tourbillons.

Non ! Il faut un changement. Qui voudrait, sinon, continuer le supplice de vivre ?

Notre génération est en train de passer dans un des défilés montants qui séparent les paliers de l'histoire. Il a fallu quitter la région tranquille où, après la tragique étape que fit notre race au commencement du siècle, elle eut passagèrement l'illusion que pour longtemps elle allait jouir du bien-être de l'immutabilité. Oh ! les heureux jours durant lesquels on put croire que tout était fixé et qu'on allait savourer l'ineffable sérénité des choses définitivement acquises.

Ce ne fut qu'une vacance. Il fallut repartir, alors qu'à peine blanchissait l'aube, et nous voici de nouveau courant, nous éreintant dans une ascension vers un autre inconnu, y em-

ployant nos forces anciennes, rien que nos forces anciennes mal adaptées à ces efforts.

Il faut un changement !

Va ! Tu peux y compter, pauvre être humain tourmenté, sinon pour toi, au moins pour ceux qui sortiront de toi. Des générations se préparent, aussi différentes de toi que l'avenir l'est du passé. Tu as encore, dans tes fibres, les habitudes ancestrales qui rendent nécessaires à ta santé la vie en plein air et l'exercice physique. Tu geins de leur privation : l'immobilité corporelle te déprime, le séjour dans l'enfermé des chambres, dans l'étuve des salles publiques t'indispose. Rassure-toi. A force d'y être, tu prépares inconsciemment en tes moelles des semences dont naîtront des êtres qui s'y trouveront à l'aise et pour qui, peut-être, les Champs seront aussi délétères que le sont aujourd'hui pour nous les Villes. Une force progressive irrésistible, modelant mystérieusement la matière dont nous sommes pétris, l'adapte à ce qu'il nous faut et la met en équation avec le milieu où le hasard nous a laissé tomber. Les poissons qui nagent dans les eaux noires des lacs de cavernes n'ont pas

d'yeux. Voués que nous sommes à des travaux psychiques de plus en plus intenses, pourquoi nos corps ne se réduiraient-ils pas insensiblement dans leurs proportions et dans leurs besoins? Il se prépare une espèce d'hommes, LES VRAIS INTELLECTUELS, pour qui l'enveloppe matérielle ne sera plus qu'un accessoire, tout juste ce qu'il faudra pour servir de support à l'âme, et dans un lointain, très-lointain avenir il ne subsistera peut-être que l'âme avec on ne sait quel pédoncule, la rattachant à la terre, pareille à une fleur splendide balancée sur une tige grêle, orchidée étonnante se nourrissant des impalpables nutriments qui flottent dans l'atmosphère.

Ils sont peut-être déjà comme cela dans Mars et dans Jupiter.

Tout concourt à rendre de plus en plus inutile ce luxe lourd de muscles et d'os, héritage d'une ascendance animale, que nous traînons avec nous, sac d'ordures soumis à toutes les ignominies de l'ingestion et de la déjection. Même dans cette brutale fonction de la guerre, n'en est-on pas à dire que le meilleur soldat c'est le plus petit : il offre moins de surface aux

projectiles, il charge moins son cheval, il allège les ravitaillements parce qu'il mange moins. On n'en veut plus, du pesant et superbe cuirassier d'antan ! Quel indice ! Et ce mysticisme qui s'accuse notamment dans le ténébreux sentimentalisme de *la Sonate à Kreutzer* de Tolstoï, ce dégoût des amours charnelles qui va grandissant, n'en est-il pas un autre ? Approchons-nous du millénaire annoncé par Lacordaire : « Un temps viendra où il n'y aura plus que l'affection des âmes ! »

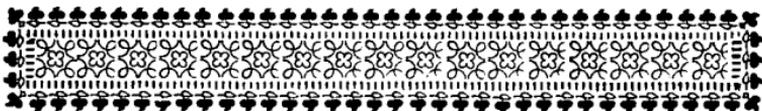
Evolution ! Adaptation ! Infatigable travail pour mettre en accord nos moyens et notre rôle. Une étude constante, instinctive de ce qu'il faut modifier en nous, et la conspiration de toutes nos activités pour nous discipliner aux circonstances. Considérez encore cette universelle tendance à faire vite, à s'en remettre à l'inspiration du moment, à sacrifier les minuties, à marcher droit au but en quelques enjambées. Comparez cet esprit d'à propos auquel de plus en plus on se confie, cette tendance à l'improvisation des paroles et des actes, comparez-le aux lentes méditations d'autrefois, aux longues tergiversations, au soin des détails, aux

raisonnements méticuleux, aux temporisations. Une nouvelle dynamique intellectuelle s'instaure. Là aussi on va en train express et les vieilles diligences apparaissent grotesques. *L'empire est désormais aux prompts.* On n'a plus le temps, on n'a plus le temps! Certes cela produit encore le superficiel. L'insolidité du fait-vite. Mais attendez : bientôt vous les verrez pulluler, les forts esprits à décision nette, vigoureuse, immédiate, pénétrant du premier coup de sonde, jugeant du premier coup d'œil, frappant en plein but du premier coup de javelot. Et qu'importeront alors à ces hommes nouveaux nos ennuis d'aujourd'hui, nos soucis inséparables des périodes évolutives et fœtales. Ils seront libérés, eux, de nos épuisements nerveux et de nos gastrites chroniques. Ce qui nous rend la santé les rendra malades. Ils ne seront bien portants que dans l'atmosphère sédative des grandes cités. Leur matérialité réduite prendra le grand air dans les salles de spectacle où nous attrapons la migraine, la campagne les indisposera, la gymnastique sera un périlleux excès. Il y aura encore quelques spécimens à forte membrure, éprouvant le besoin

de boire et de manger copieusement, de se livrer aux sports divers et de s'adonner aux copulations prolongées. Ce seront des ataviques. Et les professeurs les exhiberont, dans leurs cours, comme on montre présentement les descendants, parmi nous, des troglodytes préhistoriques, à fortes mâchoires et à ventre proéminent. Peut-être les appellera-t-on GORILLES!

EDMOND PICARD.





NOTES D'ART.

JORDAENS AU MUSÉE DE DRESDE.

... **U**n *Jordaens*, — une copie de l'*Hercule imbriague de Rubens*, mais comme savait copier ce maître qui n'était fait pour copier personne. Sans doute trouvant le *Rubens* insuffisamment rouge et cru, il le fit saignant comme une tranche de boucherie. Tous deux avaient en commun ce trait de la race, la prédilection pour le sang; mais chez *Rubens*, le boucher jouait du sang avec des grâces de virtuose, tandis que la brute superbe qu'il y a en *Jordaens* trempe aux baquets de sang ses bras jusqu'aux coudes, ivre de carnages, comme l'abatteur en son charnier.

L'Ariane et son cortège d'ægipans et de bacchantes, aux ventres peaussus, aux gorges blettes, aux torses pileux et croulants, évoque, en une écorcherie, les pendoirs chargés de viande. C'est un idéal exclusivement flamand de la chair mafflue et débordante, de la forme jûtant en des oints et des saindoux, des truculences éjouies et épiques de la belle santé copieuse.

Rubens, à côté de ce pétrisseur d'humanité à pleins poings, ne semble plus par moments, en son métier du bout des doigts, qu'un faiseur de meringues soufflées. Fordaens, lui, est un Michel Ange de la grimace des faces et des déformations de la plastique des corps : il peint comme on sculpte, il sculpte comme on dépèce, il taille à la serpe dans des billots ses charnures de colosses, dru, puissant, héroïque, bâtissant son épopée du ventre à travers un songe de Lapithes et de Centaures.

Ses mythologies ont un lyrisme énorme de farce, comme en ce Silène soiffard et goguelu, qui n'est que la répétition d'un sujet toujours en faveur auprès de ces Flamands riboteurs et safres, pratiquant le paganisme à la façon d'une prodigieuse kermesse de sensualités et de luxures. Mais il y ajoute sa crudité bourrue d'homme du peuple,

méprisant des manières de Cour, une risée de vieux réformé, caricatural et grotesque par ironie de l'aristocratique Olympe, comme un Rabelais pail- lard et cynique. Ce Silène rebindaine, aux mamelles en grappes, aux cuisses turgides et torves, macère dans les urines, en un vautrement hilare et porcel- laire.

Même quand il aborde les Paraboles et l'His- toire, ce luxuriant Jordaens n'abdique pas son goût des grasses trivialités somptueuses. L'Enfant prodigue lui suscite pour toute paraphrase une cour de ferme piétinée par les gorets, les chevaux et les aumailles. C'est l'adjuvant d'un décor rural qui l'ément en l'apologue. A peine la tropologie se dégage des respectives attitudes des personnages. Le vieux paysan et les deux gouges riazdes ne décèlent nulle charité pour le pitaud pouilleux, pour le claquedents famélique qui, d'un air d'intrus, s'irruie parmi les purins. Breughel, avec son entrain de frairie, eût fait flamber l'âtre et peter les boudins dans les poèles. Mais le lourd Jordaens n'est pas tourmenté par ce feu d'imaginatton : il n'a cure des affinités intellectuelles qui parallélisent la peinture et le thème. Son merveilleux sens des rusticités s'effrène en restituant les rousseurs fermentées d'un pallier

fangeux. La moralité de l'épisode ne lui chaud. Il lui suffit de peindre une belle coulée de vie animale, une fête de chairs et de sèves parmi les suints et les purots. Et voyez les fins mystérieuses du génie quand il demeure intégral en ses élans : sans visées, épais comme les limons d'où il extrait ses substrats d'art, il perpète un chef d'œuvre.

Il recommence dans son Diogène. Ici c'est un marché, la grosse gaîté bourdonnante d'un grouillis-grouillot de bêtes et de peuple, et toujours l'afflux des patauds sanguins et drus, suant la graisse et les excréments du champ, saturés des aromes toniques de la Terre. Le Philosophe erre à travers les trôlées de pacants, passant sous les trogues rougeaudes la petite flamme de sa lanterne. Et quel morceau succulent ! Des harmonies onctueuses et veloutées, des tons liés par de l'ombre et du clair, des peaux de grand air, des rouges de primitif pour boucher les trous !

Exceptionnellement le voici, dans la Présentation au temple, sacerdotal et grave, en homme qui ne badine pas avec la religion. Une sévère figure de grand prêtre en dalmatique gemmée, la Vierge en manteau bleu, un lévite satin et or (qui m'évoque les prismatiques nuances du négrillon de la

Nativeté de Rubens, au musée de Bruxelles), à l'avant-plan de gauche un homme agenouillé aux plis d'une étoffe jaune patinée de roux.

La bonne humeur ensuite lui revient tandis qu'il recommence pour la vingtième fois le thème dilectionné : Comme chantent les vieux, sifflent les jeunes. Une table égayée de raisins, de gaufres, de fromages et de coupes, autour de laquelle, sous les rutillements d'une lumière diaprée de vitrail, se noue la ribambelle familiale, le grand-père de Vienne, l'aïeule en sa cahière d'osier, la belle fille tétonnière, l'enfant, le chien, l'étincelant ara, et, vers le fond le joueur de binou, indispensable boute-en-train de ces ripailles.

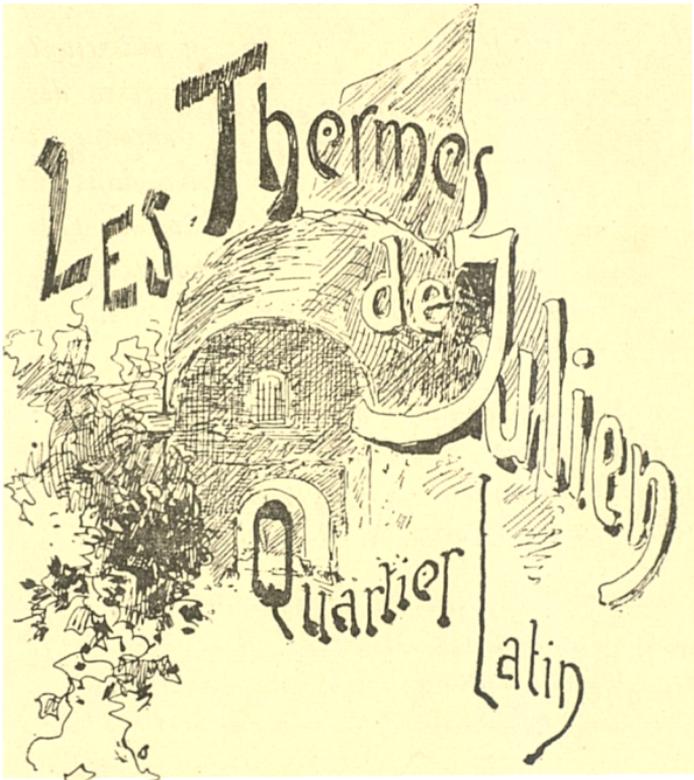
Remarquons en passant combien ce grand queux des bombances fastueuses et des royales cuisines de la couleur s'atteste peu variable en ses menus. Ses gouliafres sont des sobres; leur goinfrerie n'excède pas des fruits et de légères pâtisseries, mais allumés de quelles corruscations de soleil! mais condimentés de quelles épices et pimentés de quels pigments! Ce balourd et ce piffre, ce Prince des matérialités sanguides, cet ordonnateur des suprêmes crevailles est, avant tout, un illusionniste. Chez lui on ribote dans la vaisselle d'or des plus

ardentes polychromies. Ses huiles, en ruisselant dans les buires, y font bouillonner l'ivresse des Chypres les plus incendiaires. On s'entonne et on bâfre dans des après-midis de gloire, dans un mensonge divin de nourritures d'autant plus ragoûtantes qu'il faut les absorber par les yeux et s'en regouler par la cervelle. Car sa couleur est le vin et la viande mêmes; sa couleur est la volupté et le songe des mets qu'il ne sert pas.

.

CAMILLE LEMONNIER.





*Le cocher d'omnibus de Montrouge, qui corne
Et qui roule, aussi prompt que le vent libyen,
Voit chaque jour, debout comme une sombre borne,
Les murs massifs, palais antique de Julien.*

*L'œil du passant blasé regarde sans tristesse
Cet édifice fruste et qu'une grille enclôt,
Et qui reste, débris de la vieille Lutèce,
Tel qu'un écueil hautain qu'assiège en vain le flot.*

*Sous la voûte en granit que chaque siècle évide
Jadis ont défilé bien des vivants, hélas!
— Dans cette salle basse et qui sonne le vide,
Les conquérants venaient rafraîchir leur corps las.*

*A cette place, où rôde à présent le cloporte,
Ondoyait la piscine où parfois, vers midi,
Le Proconsul suivi d'une flatteuse escorte
Se séchait étendu sur le marbre attiédi.*

*Là les cris des marchands d'onguents, la voix des lyres,
Les propos chuchotés, les chansons, les coups sourds
Du masseur sur les chairs, les quolibets, les rires
Se mêlaient au long bruit de l'eau coulant toujours.*

*Les coiffeurs opéraient leurs savantes brûlures,
Les poètes vantaient les vertus de César;
Parmi les Gaulois nus aux longues chevelures,
La courtisane offrait son sourire au hasard.*

*Là les parfums choisis, âmes des plantes rares,
Dont s'imprégnait l'eau chaude autour des corps charmés,
Se brisaient au plafond lambrissé de carrares
Où perlait la buée en des pleurs embaumés....*

*Maintenant un trou bée entre les parois hautes,
Par où le ciel se voit. Le sol ne porte plus,
Noir, bossué, n'ayant que quelques rats pour hôtes,
La mosaïque gaie où marchaient des pieds nus.*

*Tout s'est détruit — le temps fait de cruels massacres —
Ton bain, ô César, semble un funèbre caveau,
Et le jardin, que borde un noir cordon de fiacres,
A l'air d'un cimetière autour d'un grand tombeau :*

*Et tous les jours, veillant cette froide relique,
Muet et ganté blanc ainsi qu'un croque-mort,
Un gardien glabre accueille avec un air oblique
Le visiteur troublant ce sépulcre qui dort.*

*Mais le Boulevard vit près de ce débris triste!
Et la Nature au mur branlant a mis la main,
Et, cachant la ruine au regard de l'artiste,
Le lierre a remplacé le vieux ciment romain.*

MARC LEGRAND.





REVANCHE.

Pour Fritz Ell.

Le baron Paul de Rignée possédait à Bawir, outre deux fermes d'une cinquantaine de bonniers, une maison de campagne que, dans le pays, on appelle « le Château. »

Reclus dans le village où toute une lignée d'ancêtres, autrefois les maîtres du pays, avait vécu et où lui-même était né, il comprit, à quarante ans, qu'il était tellement attaché à ce sol par la force de l'habitude que, plus jamais, il n'irait ailleurs recommencer sa vie. L'esprit usé déjà par la monotonie de la vie des champs, le cœur borné par le manque d'horizons, il devenait lui-même un paysan, à force de vivre parmi les rustres. Au continuel frottement de

la meule, les côtés sortants de son caractère s'étaient usés, ses goûts émoussés. Lentement, une torpeur enlisait son cerveau, faisant plus paresseuse la pensée, jusqu'à enlever à l'homme le souci de la déchéance morale possible.

Le matelot perdu sur la haute mer et dont le vent pousse l'embarcation désemparée ne se rend pas compte, faute de point de repère, de la longueur du chemin qu'il a parcouru. Voilà huit jours qu'il a perdu de vue la plage patriale. Où va-t-il ? Combien de lieues a-t-il faites entre le ciel et l'eau ? Il n'en sait rien ! Est-il sûr seulement d'avoir changé de place ? A qui s'en informer ? Il se laisse aller au bercement des vagues. Dans la résignation de son fatalisme, il ne s'inquiète plus.

Ainsi le baron de Rignée s'en allait à la dérive, après ses quarante ans sonnés. Il avait la demi conscience qu'il descendait une pente douce mais continue dont on ne voyait pas le fond, noyé d'ombre. Comme le marin se laissait flotter, il se laissait vivre — sans secousse, dans une plate béatitude détachée de tout souci d'avenir. Et il n'avait, pas plus que le matelot perdu, de but connu ou de port espéré.

On était frappé, dès l'abord, du mélange de distinction et de veulerie de ce gentilhomme campagnard. Il avait ce que les peintres appellent « une tête de caractère. » La figure osseuse, presque sans chairs, le front bombé mais peu élevé, les yeux noirs très enfoncés sous les sourcils, le nez pur, mince et droit, la bouche étonnamment expressive, prenant, lorsque les commissures en remontaient, une singulière expression de hauteur, il s'en allait par le village d'une démarche molle, salué de l'affable et déférent bonjour de chacun, s'arrêtant au seuil des portes, très libre de paroles avec les femmes qui riaient, le connaissant bien. Et volontiers, maintenant, il stationnait dans les cabarets, offrant des tournées. Les gens disaient sans esprit de méchanceté : « M. le Baron est un peu simple. »

Bien que chacun eût conscience que M. le Baron « baissait », on l'entourait encore d'un respect héréditaire, d'une déférence de vassaux. Cela tenait aux vieux souvenirs laissés dans le pays par la domination immémoriale de la famille de Rignée. Dans ce village paisible, isolé au milieu d'un cirque de bois et de

montagnes, les idées qui remuaient le monde n'arrivaient que comme des échos très affaiblis; quelque chose de l'ancien régime se prolongeait, en dépit des institutions nouvelles, dans la vie d'aujourd'hui.

* * *

Un évènement imprévu sortit un moment le baron de son indifférence béate.

L'un de ses fermiers ayant dénoncé son bail, il dut se mettre en quête d'un nouveau locataire. Il choisit un homme étranger au pays, resté veuf avec une fille de vingt ans, dont la venue révolutionna le village. Quand le baron Paul vit Georgette, opulente et robuste, la peau d'un blanc mat sous d'épais cheveux ardents, la poitrine provocante, les bras superbes, les yeux trop hardis avec un pli de ruse sous l'arcade des sourcils, il se réjouit de la bonne fortune qui lui échéait, car il pensa tout de suite en faire sa maîtresse.

Personne ne doutait du reste que la fille du fermier de « Monsieur le Baron » ne devînt promptement, désirable comme elle l'était, tout ce qu'il plairait à « Monsieur le Baron »

qu'elle devint. Lui-même en doutait moins que personne. Tout le monde se trompa. Georgette fut à qui voulut d'elle, sauf au Baron.

Le long des routes, les soirs d'été, on la vit, menant ses amoureux; en hiver, elle entraît hardiment dans les granges; son père faillit même la tuer de coups une nuit qu'il la surprit dans sa chambre, entre les bras d'un valet de ferme. Quant au baron, un jour qu'exaspéré il la serrait de trop près, elle le repoussa si violemment que, dans une colère soudainement reveillée de maître à qui l'on refuse, il l'eût prise de force si des gens n'étaient accourus au bruit qu'ils faisaient.

Le soir, Georgette, racontant l'aventure à son amoureux, en riait avec lui.

— Veux-tu parier, lui dit-elle, en retroussant ses lèvres saines dans l'épanouissement du rire, veux-tu parier que je l'épouse, si ça me plaît?

L'amoureux ne répondit pas; mais il se mit à rire aussi, un peu choqué de l'audace de cette fille de fermier qui pensait épouser « des seigneurs. »

Pourtant le baron Paul, secouant à présent sa

souriante torpeur, s'enfiévrant de jour en jour à la voir si désirable. Cette première passion de sa vie uniformément banale et pauvre l'exaspérait d'étrange façon; il y avait dans sa fièvre autant de colère que de désir. Il s'en défendit quelque temps; mais, les matins de juin, quand il voyait Georgette fanant dans les prés, secouant dans le soleil les herbes parfumées, le buste roulant librement dans une camisole lâche sentant bon la chair et le linge frais, la peau si blanche que toutes les ardeurs de l'été ne la halaient même pas, sa bouche se séchait de désir, le cœur lui battait et l'haleine lui manquait tout-à-coup.

Pendant six mois, il fit l'impossible pour la posséder. Elle le repoussait fièrement, de parti pris. Il fut conduit à conclure que l'attitude qu'elle avait envers lui, elle la prenait vis à vis de tous; cela commença par le toucher; il s'attendrit; l'idée lui vint enfin que rien ne serait meilleur, que rien n'apporterait plus de bonheur dans sa vie si calme que l'installation de Georgette dans son ménage de garçon.

Il vécut quelque temps avec cette pensée, s'étonna de l'avoir caressée, s'indigna, puis,

brûlé de désirs, la reprit, la retourna, écarta une à une les objections, finit par la trouver fort raisonnable. Dès qu'il eut arrêté sa résolution, il brusqua les choses. Il s'en ouvrit au seul parent qui lui restait, son frère. Celui-ci commença par rire beaucoup, croyant à un dépit d'amoureux rabroué. Mais quand on lui expliqua que c'était sérieux, il ne put se maîtriser. Il crispa les poings.

— Va-t'en, je ne te connais plus!

L'autre resta effaré, mais son orgueil lui défendit de riposter. Il s'en alla sans un mot, d'autant plus pressé d'en finir qu'il rencontrait plus d'obstacles.

Le lendemain, il courait chez son fermier, entraît comme un ouragan, criant qu'il épousait la fille et, tandis que le brave homme, consterné, se demandait si le baron devenait fou, il jetait ces mots à Georgette qui entraît, plus damnable encore dans une robe sombre qui faisait plus blanche la matité de sa carnation :

— Tu sais, maintenant, tu y passeras! Nos bans seront affichés dimanche!

Elle ne s'étonna guère de cette brusquerie outrageante; elle rougit seulement de plaisir et

simplement, elle alla l'embrasser sur les deux joues. Puis elle remonta dans sa chambre, tandis que lui s'en retournait, bouleversé encore.

*
* * *

Ils se marièrent en janvier. Le pays accourut de trois lieues à la ronde pour voir ça. Tous les anciens amants de la fille étaient à l'église, la bouche tordue d'un sourire gouailleur, se faisant des signes. Pourtant, chacun, au fond, déplorait les choses. On plaignait unanimement le baron qui s'était laissé prendre à pareil trébuchet. Mais lorsqu'en quittant le chœur, au bras de son mari, Georgette traversa l'église avec, sur le visage, une expression de sarcasme plus encore que de triomphe, des gens murmurèrent si fort que le baron s'arrêta presque, la figure toute pâle, se méprenant au sens de ce bruit de foule, soudain grandi de toute la colère hautaine de sa race. A ce court moment, il fut encore l'aristocrate dont les pères avaient pendant des siècles fait trembler le pays; le vieux respect seigneurial courba un instant les têtes de ce peuple de paysans et toute leur colère tomba silencieusement sur Georgette.

Quand la voiture qui emportait les nouveaux mariés eut disparu à l'angle de la route, la foule ne s'égaya plus de quolibets; une compassion sincère avait empli les cœurs; quelques femmes dont les pauvres ménages vivaient des aumônes du baron, pleurèrent, la tête dans leurs tabliers. On avait toujours dit qu'il était un peu « simple » — mais personne pourtant n'aurait cru à ceci.

*
* *

Au bout de quelques semaines, le baron put mesurer des yeux la profondeur de son infortune. La sympathie compatissante peinte sur les visages de tous ceux qu'il rencontrait, les soupçons que des mots accrochés au hasard commençaient à faire naître en lui sur le passé de sa femme, la vulgarité de cette fille d'une autre race dont il souffrait dans leurs tête-à-tête et, par dessus tout, la conviction bientôt acquise qu'elle ne l'aimait pas, le rendirent misérable, atrocement.

Emerveillée de sa fortune, Georgette, les premiers jours, lui prodigua des caresses qui n'étaient que l'expression d'une reconnaissance

presqu'instinctive, mais qui abusèrent le baron sur ses véritables sentiments. Cette femme, poussée au grand air dans la libre expansion de sa nature opulente, sentit bien vite qu'il y avait entre elle et ce gentilhomme un fossé si large que jamais il ne se comblerait. Il essaya d'abord de l'élever jusqu'à lui; il eut l'idée de faire lui-même son éducation, de pénétrer son esprit pour arriver jusqu'à son cœur. Mais il comprit bientôt l'impossibilité de greffer cette plante sauvage; dès lors, il se crut le droit de la traiter de maître à sujet. Une stupeur lui restait de ce mariage si hâtivement conclu; et il n'en demeurait pas moins fou de son corps, la chair prise, affolé des moments d'amour qu'elle lui donnait.

Environ six mois après leur mariage, Georgette prit un amant. Elle fixait des rendez-vous à l'homme dans les bois, heureuse de retourner au vice, de découvrir sa chair au vent du soir, de respirer les odeurs mêlées de la terre et du mâle, de s'étourdir de voluptés dans la pleine nature, comme autrefois, quand, libre de son corps, elle tombait dans les bras des gars de la ferme.

Un soir, elle s'attarda; la nuit était close quand elle rentra au château. Son mari l'attendait, malade d'impatience et de mauvaise colère. Et de la voir revenir l'œil battu, la chair morne, la démarche traînante, il fut traversé de l'idée épouvantable qu'elle revenait de l'adultère. Il s'était levé, si pâle, si tremblant, si menaçant qu'il lui fit, malgré elle, à la fois peur et pitié.

— D'où viens-tu ?

Il lui avait pris le poignet, le serrant avec une violence inouïe. Elle, balbutiait : elle s'était promenée sur la route, elle était entrée chez de pauvres gens, les Jadoul, à qui elle avait fait aumône. Il pouvait le leur demander, il verrait si c'était vrai.

Elle mentait, éperdue, s'excusant comme une domestique prise en faute, citant de faux témoins.

Alors, la voyant si épeurée, il eut honte à son tour; il la lâcha, refit la paix en quelques phrases. Elle, à présent, regrettait cette histoire mal inventée des Jadoul; mais elle se rassura : il était trop fier pour s'informer.

Quelques heures après, quand il se fut endormi à ses côtés et qu'elle le contempla, la

tête toute blanche sur l'oreiller, vieilli de dix ans depuis leurs six mois de mariage — alors que chaque jour elle devenait plus belle dans sa triomphante muliébrité — elle le trouva pitoyable et lâche. Au souvenir de la peur qu'il lui avait faite, elle se sentit monter la haine tenace et louche des faibles contre les forts.

Cet homme n'avait pu la toucher parce qu'au fond de ses caresses, elle sentait le dédain qu'il avait pour elle; l'idée de la différence de caste s'insinuait jusque dans leurs baisers; la hauteur du gentilhomme dominait leurs enlacements. Elle savait bien qu'elle n'était que sa maîtresse, non sa compagne, et cela allumait en elle des rancunes jalouses de fille du peuple, des idées confuses de vengeance sournoise et raffinée. Elle se promettait la muette revanche d'une tromperie clandestine et que, puisque c'était son corps qu'il aimait, ce serait par son corps qu'elle assouvirait ses rancœurs.

/

*
* *

Les mois qui suivirent, elle eut d'autres amants. Le baron s'était mis à l'épier, éperdu de honte. Ses cheveux devinrent tout blancs le jour où il apprit la vérité.

Ce fut une journée terrible. Il eut un moment l'idée de s'enfuir dans des pays si lointains que jamais plus il n'y entendrait un écho de cette vie de misère; puis il se mit à sangloter, en lâche. Il ne se sentit plus la force d'accabler sa femme de sa stérile colère; pour la première fois, il la reçut sans une reproche, acceptant ces choses comme fatales.

*
* *
*

Le lendemain, tandis qu'il était à table avec Georgette, il s'affaissa soudain sur sa chaise. Elle fut si effrayée qu'elle se mit à crier sans oser s'approcher de lui; les servantes arrivèrent, tremblantes. Qu'est-ce qu'il avait? Est-ce qu'il allait tomber du haut mal! On courut chercher le médecin. Quand il arriva, le baron se remettait. Le docteur ne cacha pas qu'il craignait une paralysie, il fit mettre au lit le malade, ordonna le repos le plus absolu. Puis il prit Georgette à part, lui parla gravement : son mari aurait besoin de beaucoup de soins, il fallait qu'elle le ménageât beaucoup.... Et elle eut un mauvais sourire, dans sa toute puissance de femme opulente de chair, à songer que quel-

ques mois de passion l'avaient ainsi fourbu.

Cependant, lentement le baron se rétablissait. Elle maintenant, forte des recommandations du médecin, se refusait. Dès lors, elle fut la maîtresse, elle le domina tout à fait. Il se traînait devant elle, la suppliant, la chair prise, tout son vieil orgueil en allé. Un à un, il descendit les degrés de l'humiliation et sa fierté bien morte ne s'en révoltait plus. Il craignait les querelles qu'elle lui faisait; et plus méchante à mesure qu'il s'abaissait, elle le fouettait de son désir, elle lui disait presque le nom de ses nouveaux amants. Sa haine sournoise se délectait de cette chute profonde. Un de ses amoureux lui ayant demandé si le baron avait fait son testament en sa faveur, elle s'inquiéta; à partir de ce jour, il n'eut plus de repos. Elle lui posa la question crûment. Il répondit par des mots vagues, effrayé de cette nouvelle querelle qu'il présentait ne plus devoir finir. Il ne céda pourtant pas tout de suite; mais plus enragé de possession à mesure qu'elle se refusait davantage il finit par plier, lui achetant ses nuits de plaisir.

Et ce furent d'abominables marchandages, des rapacités féroces de paysan achetant une

bête au marché et lâchant son argent sou à sou. Elle céda un soir qu'il lui promit quelques milliers de francs; puis elle devint plus exigeante; ce fut une lutte éhontée au cours de laquelle elle obtint successivement l'une des fermes, le « Château » et enfin la seconde ferme. Puis, quand elle eut tout, une peur la prit. Elle craignit qu'il ne fit un second testament qui annulât le premier. Elle le surveillait, n'osant plus le quitter des yeux, se demandant s'il en avait encore pour longtemps, calculant les jours qu'il lui restait à vivre. Elle alla, dans sa malice de paysanne, jusqu'à faire disparaître les moyens d'écrire, cachant les plumes, vidant les encriers.

Et alors, l'ayant dépouillé de ses biens, elle lui ravit ce qui lui restait encore de forces. Elle le soula d'un dévergondage sans scrupule, s'offrant à toute heure du jour, lui volant le reste de sa virilité.

Il mourut; elle hérita. Les paysans la haïssaient; plus un homme au village ne voulait d'elle. On l'insultait quand elle passait sur les routes. Les parents lançaient leurs enfants à ses talons et leur faisaient crier « Garce! »

Le jour de la kermesse, comme elle avait osé sortir dans le village, des hommes l'acculèrent dans un coin, pleurante, et lui crachèrent au visage.

Et ce peuple ne comprenait pas que le martyr que Georgette avait fait souffrir à un descendant des seigneurs du pays, c'était leur revanche à eux paysans, la revanche de la résignation séculaire avec laquelle leurs pères avaient enduré la domination impitoyable ; ils ne comprenaient pas que ce jour où le baron mourut, ruiné de corps et d'argent par cette femme de leur caste qui accomplissait tragiquement une tâche obscure, ignorée d'elle même, c'était celui que leurs ancêtres avaient souhaité lorsque, traqués, exploités, persécutés, battus, affamés, ils espéraient confusément, dans leur abêtissement d'esclaves, la venue d'ils ne savaient quel inconnu qui, par delà les temps, vengerait leurs misères, leurs hontes et leur long calvaire de sang et de ruines.

GEORGE GARNIR.





LES HALLES.

Hne âcre odeur d'oignons, de poissons, de mangeailles
Prend au nez le passant, sous les ordes piliers
Des Halles où, pour nos appétits journaliers,
Le Paris matineux range ses victuailles.

Là truites et saumons halètent sous des mailles
Humides; là les bruns homards sont prisonniers;
Là l'huître rêve; là débordent des paniers
Des pattes de lapins et des cous de volailles.

Sur les marbres polis saignent des bœufs ouverts,
Les salades, les choux font d'immenses tas verts,
Les lourds fromages ronds sentent leur Normandie,

Un goût fauve sort des rigides venaisons....
Tout près, agenouillé, dans ces exhalaisons,
A jeun depuis hier, un aveugle mendie.

JEAN DE VITRY.





ΜΤ ΠΙΡΕ.

*C*e n'est point le chibouk élégant que je fume
Ni la pfeife allemande aux dessins variés.
Non — ma pipe n'est pas faite d'ambre et d'écume :
Elle est tout bonnement d'argile — Vous riez ?

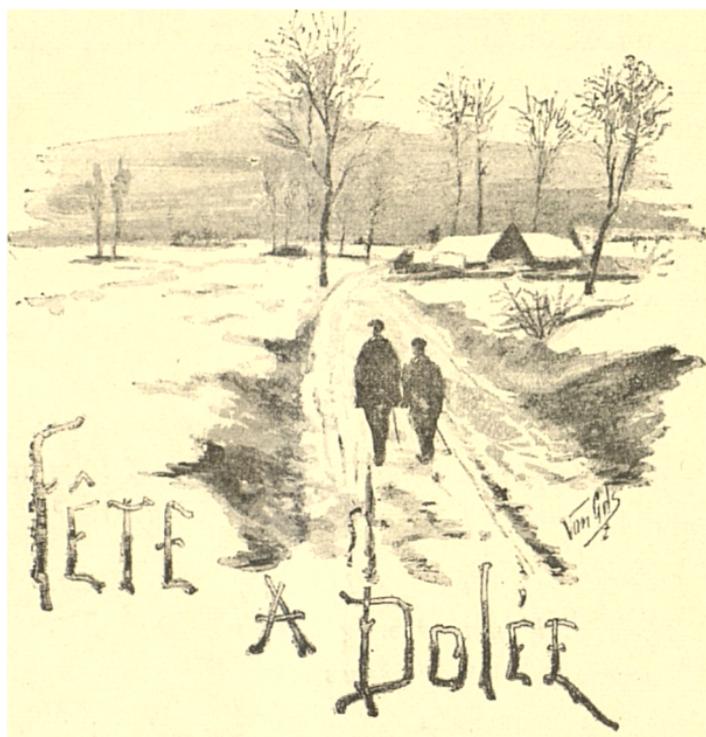
*La tête en est noircie, et le soir, quand j'allume
Les brins de vieil Obourg au Roisin mariés,
Mon œil suit la fumée aux flots bleus que je hume
Et qui vers le plafond monte en rubans striés.*

*Compagne dissipant l'ennui des longues veilles,
Tu me fais voyager au pays de merveilles
Où les jaunes Chinois cueillent la fleur de thé ;*

*En m'endormant ainsi dans le vague du rêve
Ton souffle parfumé qui me grise sans trêve
Sait transporter mes sens en pleine volupté !*

JULES PRÉVINAIRE.





A Hubert Krains.

Le vieil homme s'est levé guilleret parce que, tels en des ostensoirs, au milieu des glorieuses écumes d'argent mat, des ronds de ciel bleu apparaissaient dans les cadres mousselineux des givres, fleurissant les vitres froides.

Ciel très grand, très clair, sans éclat, sans

rayon comme sans brouillard, — très placide ciel des matins de gelée, où les étoiles viennent de fermer leurs yeux d'or.

Et le vieil homme de haute et maigre stature, roulant autour de son col, interminablement, jusqu'au menton, sa cravate noire, pensait :

Aujourd'hui, j'ai quatre-vingts ans....

Beau présage, belle journée....

Première gelée!

Puis, cette phrase voleta bruyante, éveillant de vagues carillons, effarée, doucement appelante de « l'autre », comme un oiseau seul dans les branches enamourées.

Première gelée! Première gelée!

Bientôt voici « l'appelé » qui gazouille :

Fête à Dolée! Fête à Dolée!

Et le vieux dicton évocatoire réjouit le cœur du vieil homme :

Fête à Dolée,

Première gelée!

Fête à Dolée! Tout le long de la grande route blanche qui va par les vastes plaines harmonieusement vallonnées et blanches aussi de fine

neige, — pluie d'albe duvet des grands cygnes mystiques de l'air, — tout le long de la grande route blanche, impatients des sauteriers, les couples cheminent.

Vingt minutes de marche : le temps pour les rustres, forçats de la charrue, de briser l'algonon, le temps d'assouplir les jambes, d'affûter les fringales et d'épanouir aux joues les pivoines de fête.

Déjà, dans la campagne, comme une vague roulant des épaves, se traîne une rumeur confuse où se perçoit à peine le gloussement des orgues essouffées :

Fête à Dolée ! Fête à Dolée !

Allègre, le vieil homme, grand, maigre et fort, marche à côté d'un vieil homme petit et gras, au visage rond et souriant, par la singulière attirance des contrastes, son ami depuis soixante-quinze ans. Quinze lustres d'amitié rompant l'uniformité du monde querelleur ! Anachronisme, le vieux couple ! Sublime monstruosité du grand monstre moderne !

A la kermesse ! comme il y a soixante ans ! et dans leur esprit de vieillard aux heureuses récurrences, sous leur chapeau de soie aux

reflets verdâtres, ils ont encore vingt ans !
Leurs vieilles jambes dans leur haut-de-chausse
se trémoussent juvénilement et les cailloux
volent sous leurs cannes gaiement balancées
dont ils dédaignent le secours.

Au bruit de leurs pas rajeunis, s'accomplit,
radieuse, la résurrection des choses vécues. De
tous les points de l'infinie campagne, s'essore
un demi-siècle de souvenirs qui passent, rapides
étourneaux en volées nombreuses, enlevant l'âme
des vieux hommes à la vieille mode : le milieu
suggestivement vaincu, s'harmonise. Un monde
oublié surgit ; les danses d'autrefois murmurent
délicieusement vieillottes et les jeunes arbres,
— trop mièvres — au bord du chemin, dispa-
raissent devant les vieux qui se relèvent....
Les vieux.... ?

Oh ! pas si vieux !

— Plus gaillardement marchent les amis et
leur conversation s'anime :

Les arbres ... ils les ont vu planter, puis
grandir, puis pousser leurs branches et s'éten-
dre et ombrager la route ; comme eux, ils ont
grandi, vieilli, blanchi....

Mais, palsembleu ! ils sont encore debout et
le bûcheron a couché par terre les grands arbres

mutilés, morts.... comme tous les compagnons de jadis, les joyeux compagnons de la fête à Dolée, et comme leurs commères alors fraîches et belles, et comme.... mais comme tout un monde qui ne survit qu'en eux.

Et ils sont fiers d'être les derniers, les forts ; orgueilleux d'avoir vu beaucoup tomber, beaucoup périr, beaucoup passer,.... beaucoup plus que les grands arbres de la route qui sont là, abattus !

Morts, ceux-là ! Bons, tout au plus, à fabriquer des instruments de folle musique qui feront sauter aux kermesses, des hochets, des berceaux pour ceux qui viendront, des cannes pour les vieillards qui s'en iront, puis.... des cercueils ...

Oui, des cercueils...

Et leur humaine vanité, sottement exaltée d'avoir beaucoup languï, butée à cette pensée du néant, s'affaisse.

Ils sont pensifs.

Mais, les cloches du village en fête sonnent clair ; les cris, les musiques s'entendent mieux ; tout s'émeut, tout chante : trêve aux idées moroses !

Fête à Dolée ! Fête à Dolée !

Le décor d'un vaste opéra comique. Un ciel surchargé d'étoiles que ceint la merveilleuse voie lactée. Une obscurité très tenue, des ombres imprégnées de lumière. A terre, ça et là, de petites flaques d'eau congelée, scintillent comme des feux tombés de la grande illumination des espaces.

On attend Pierrot, l'amant de la lune, Pierrot en des poses réjouissantes et sa sérénade à Colombine.

Le voici Pierrot, Pierrot dédoublé, Pierrot grand et maigre avec Pierrot petit et gras.

Les vieux amis sont gais. Ils se sont attardés revivant des heures de jeunesse, n'aimant le présent que pour le contraste qui leur rendait le passé, se revoyant gambader dans les jeunes couples et, après les fantaisistes quadrilles, allant avec eux se rafraîchir au comptoir, accompagnés, en rêve, de la danseuse toujours joliette et capricieuse d'il y a soixante ans, lui tournant un naïf madrigal....

Et la pauvre est morte, bisaïeule, l'an dernier.

Archaïques et disparates, les silhouettes des vieux amis se dessinent longuement avec des gestes drôles, drôles d'être faits par des mem-

bres qui les ont oubliés. Se tenant par la main, les cannes marquant la mesure d'un rythme doux qui caractérise le groupe, ils fléchissent légèrement en cadence, leurs maigres jambes dans leurs longs bas.

La lune rit dans les boucles d'argent de leurs souliers plats et sa face ronde s'éjouit au milieu de sa collerette de halo.

Tels ces antiques instruments dans un musée, à qui une main artiste tout-à-coup fait, presque tout bas, chanter de très vieux airs, l'âme des amis laisse échapper des refrains d'autrefois que chantonnent leurs voix semblables à celles des cordes tendues depuis un siècle.

En folle sarabande, s'agitent autour d'eux, dans la grande campagne, les kermesses d'antan :

Fête à Dolée ! Fête à Dolée !

Puis l'une d'elles, plus magnétique, se détache : celle qui suivit le tirage au sort et les brouilla pendant quinze jours.

Oui, oui ! Ils se brouillèrent ! Était-ce drôle ?

Mais, elle était gentille, Agnès, cette blonde gamine qui les avait affolés l'un et l'autre !

Leurs cœurs qui se souviennent, s'attendrissent, ensoleillés, et cet amour, rose de Jéricho,

sous la rosée du souvenir, renaît, jaloux, après toute une vie.

Agnès! — Oh! ils ne sont plus si bons amis, depuis ce nom!

— Et après tout, ce fut moi qu'elle préféra.

— Holà! camarade! Tu oublies que je fus son compère, le dimanche suivant?

— Et toi, qu'elle me choisit pour son roi à l'Epiphanie?

— Et qu'elle m'envoya son portrait?

— Tu mens!

— menteur toi-même! Je te le ferai voir....

— Greluchet! Je te défends de répéter!...

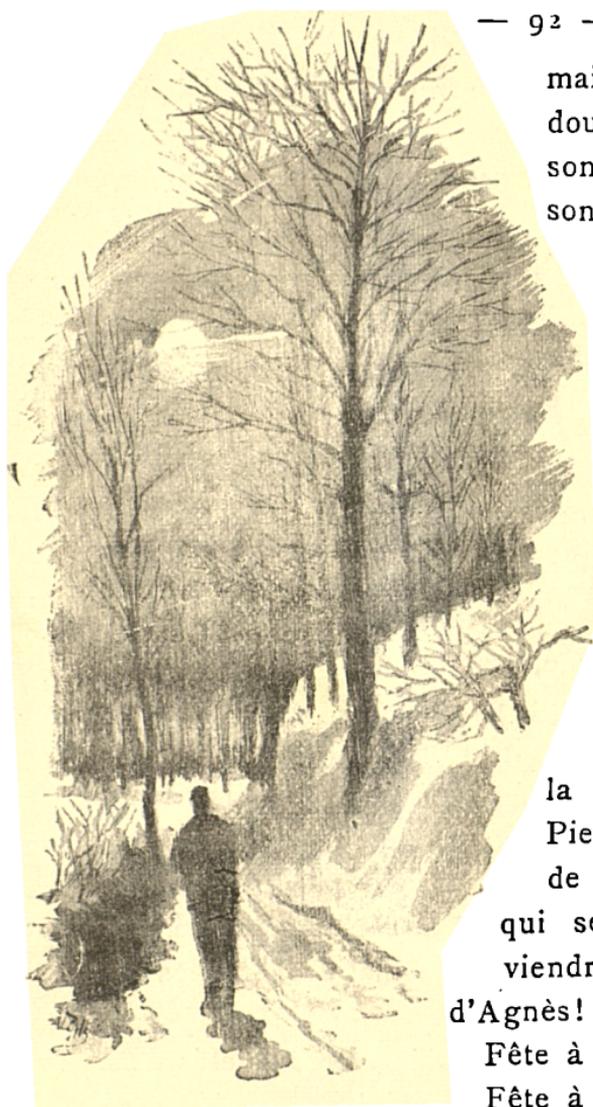
Le vieil homme, grand, maigre et fort, livide, saisit rageusement, par les deux bouts, la cravate du vieil homme grassouillet, très rouge; puis, il tire, tire, tire plus fort, maîtrisant de ses poignes osseuses son ami qui se débat... — qui ne bouge plus et tombe replié sur lui-même...

Etranglé! — Le vieil homme a étranglé son frère, payant par un assassinat trois quarts de siècle d'amitié!

Au loin hocquètent les dernières gaietés....

Fête à Dolée! Fête à Dolée!

Demain, lundi, le vieil homme, grand et



maigre, mourra
doucelement dans
son lit, effrayé de
son crime, effrayé
de rester seul,
sans ami, et
tous deux par-
tiront ensem-
ble, toujours
amis. Puis,
par les nuits
de kermesse,
les grandes
nuits étoilées
où l'on écoute
dans les airs
la sérénade de
Pierrot, au-dessus
de leurs tombes
qui se toucheront,
viendra planer l'âme
d'Agnès!

Fête à Dolée !

Fête à Dolée !

HUBERT STIERNET.



MARTYRE CHARNEL.

A MAURICE SIVILLE.

Enigmatique Sphinx en les siècles charnels !
Turpe incarnation des Vices Éternels !
Inextinguiblement stuprale la chair clame
Après la chair, la chair vile, la chair infâme !

Mon corps réclame un corps pour s'y crucifier
Poitrail contre poitrail, les flancs cloués au flanc
Pour le tordre sous lui, pour le supplicier
Et mourir sur la croix de sa poitrine en sang !

Et pareil aux martyrs qu'enfantèrent les miracles,
Haletant et meurtri, croulant sous mes débâcles
Je gravis le calvaire angoissant de la chair

Escorté par la Foule obscène des Luxures,
Le corps stigmatisé des sanglantes morsures
Des rouges voluptés et des spasmes d'Enfer !

JOSÉ HENNEBICQ.





LA MORT DE SAPPHO.

«  mon Rêve! pourquoi vivre et durer encore,
« Si tu n'as point trouvé qui t'accueille ici-bas?
« Meurs! En vain j'ai tendu mes lèvres et mes bras
« Au dédaigneux enfant que tout mon cœur adore.

« Des hommes, dont l'affreux soupçon me déshonore,
« Raillent ma joue en pleurs, raillent mes chants, hélas!
« Meurs! ma Lyre, en ces chants qu'ils ne comprennent
« Garde un durable écho de ma douleur sonore. [pas,

« Meurs, mon Rêve!... Mais non! Tu vis en moi toujours,
« Non! tu gémis en moi, comme sur ces rocs sourds
« La mer sans fin se brise et retombe en cascade.

« Si tu ne peux mourir, eh bien! survis donc seul
« A ce corps misérable englouti sans linceul! »
— Et Sappho se jeta dans les flots de Leucade.

MARC LEGRAND.





ENDEUILLEMENT.

Au peintre Jean Delville.

Un jour gris d'octobre, vers les cinq heures, en pleine terre ardennaise. Aux champs, plus un seul des travailleurs, mâles et femelles, qui, le dos voûté, peinaient dur pour emplir de pommes de terre les « banstais » successivement déversés en un tombereau : ils ont suivi très-las, pliant sur leurs jarrêts, chacun une houe sur l'épaule.

Le soleil, tantôt perçant les nuages de ses rayons phtisiques, ne peut crever la plombale sombreur du ciel.

Dans le très-haut passe un vol d'oiseaux migrateurs dont les cris disent un précoce hiver.

Tordus, rabougris, des sapins maigrichons

laissent pendre leurs branches, comme résignés de vivre.

Des peupliers, le tronc évidé par la foudre, se dressent, fichés droits, en des attitudes de révolte.

A perte de vue, barrant l'horizon, les bois étendent la rutilance de leur rouille, et, de quelques-uns, montent en volutes grisâtres les fumées d'essarts tardifs.

Fanée la bruyère dont s'uniformisent les tons roux.

Le brouillard se lève, en écharpes tenues, indécisant les contours des choses.

D'un chemin creux, liseré de chenaux, surgit une groupe de terriens.

Une femme ouvre la marche, guidant trois marmots qui s'accrochent à sa robe ; puis un homme osseux cachant à demi, sous sa blouse, un cercueil très-petit, comme pour le garantir du froid en une caresse dernière : ils vont enterrer leur enfant parce qu'en leur village ni église, ni cimetière.

Ils cheminent, bouche close, avec la passive souffrance d'un évènement fatalement advenu ; ils évitent de heurter les cailloux pour ne point rompre l'universel silence,



Une accalmie plane — oh! si douce.
Sur la grand route, grince l'essieu d'une
charrette.

Vautré dans la blancheur des sacs vides, un
meunier entonne, à plein gosier, une chanson
du pays; au collier du cheval une sonnette
appendue drindreline par saccades. . . .
.

Et ce sont là les seules obsèques du petiot
qui tantôt reposera doucement, en la quiétude
introublée du cimetière dont les croix se
devinent, là-bas, confuses au tomber de la
nuit.

CHARLES MELMAUR.





VEILLÉE MORTUAIRE.

A Gustave Rahlenbeck.

Les ombres de la chambre mortuaire palpitaient étrangement par la dansante clarté des bougies. Le corps hiératiquement gothique du maître, mort dans la souffrance de la pensée présente, s'érigait comme une masse d'amiante sur la moiteur parfumée du lit, ironiquement éjoui du rire des fleurs rouges. On eût dit de ces roses de pourpre, en transparence sanglante sur ces pénombres, un coucher purpurin de soleil automnal au milieu d'une chevauchée de nues noires, se ruant dans l'espace.

Et, seul, le silence — ondulé du murmure des sœurs — planait dans un bercement dormeur de prières basses et songeuses.

Nul bruit.

A la tête de la couche funèbre, en une palpitation frissonneuse de fièvres, des fleurs de lumières épanouissaient leurs pétales blonds dans les ténèbres — si frissonnants dans la bise poignante des tristesses qu'on eût cru voir parfois un éparpillement impalpable de corolles fines.

Mais, voici que pleine d'une lenteur lourde, plane, plane, la Paupière du cadavre découvrit le globe vitreux de l'œil comme en une impérieuse nécessité de vouloir réapprendre les choses connues en ce monde, oubliées dans le soubresaut final de l'agonie dans la mort.

Et ce globe — dur et blanc — cravachait de hideur la calme beauté des traits, finement encore affinés de l'éternelle paix : — les traits du maître s'harmonisaient comme avec les délices d'un jardin resplendissant d'une joie rajeunissante dans le Royaume des énigmes de l'au delà.

Et la douleur chaude des tortures physiques s'était fondue sous l'étreinte douce d'un soleil de promesses, fixant sa bonté sur les landes invisibles de l'avenir.

Sur cette douceur, maintenant fanée, s'ancrait l'obsédante curiosité froide de cet œil, — qui

défrichait de sa prunelle implacable et fixe le mystère et le vide empaquetés dans la salle.

Nul bruit. —

Sur le globe luisant de l'œil — dans l'ombre — s'imprimait clairement l'effeuillement glissant des fleurs de lumières — étiolées, peu à peu, sous la lourdeur des ténèbres, — et comme hâtives de mourir aussi dans ce silencieux encombrement de peines. —

Les sœurs — courbées — semblaient lointainement amoindries, — semblables à des ombres pieuses; pareilles à de très-sombres vierges anéanties dans quelque Tabernacle de Douleurs.

Et, lentement, elles furent conquises de frayeur. —

Le regard, comme dans un antre de malédiction, espaçait les mystères d'un monde d'outre-tombe; — et d'un envol ironique et lugubre, des éclairs, brandis hors de l'orbite, s'électrifièrent, crucifiant sur une croix d'anéantissement ceux qu'ils fixaient.

Alors — balbutiantes, infiniment abandonnées, en leur crainte tenace, de toute volonté, la tête déjetée — et d'un doigt étourdi —

les ombres noires et prieuses voulurent rabaisser la paupière rebelle.

Nul bruit! —

Et voici que maintenant les flammes des bougies s'arrondirent — plates et minuscules — très mollement courbées à gauche, à droite, comme des ondes, par un vacillant courant d'air. Et le globe, glacialement clair autour de la prunelle d'une densité noire, avait des luisances de vie curieuses sous le glissement follet et verni de la flamme.

Et les femmes — toujours noires et très prieuses — en cette Dynastie sombre des inquiétudes — se sentirent petites de terreur.

Alors les Sœurs, qui voyaient, un peu sursautant sur l'œil du mort, un nimbe de lumière couronner le milieu de la prunelle, crurent, changeant les candélabres de place, en ôter l'étrange et inquiète lueur phosphorescente.

Et sur le marbre des tables, ce fut un aigre grincement grêle, fracturant la sourde tranquillité de la chambre. Subitement, par le déplacement, sans doute, des lumières, hors de l'arcade

sourcilière, le globe opalisé surplomba le haut du visage, pendant clair en de pleines ténèbres. —

Et de nouveau nul bruit! —

Alors les deux Sœurs, dans une furieuse et poignante possession d'Epouvante saisirent les mains — enrubannées par le chapelet — du cadavre, et par une étrange détente, l'habitude qu'elles avaient de regarder allongés éternellement, — figés sur de l'immobilité — ces corps veillés, — se déteignit en une force imprégnante du moral sur le physique.

Et dès lors, elles furent enclines à prendre une identique pose.

Dans la Nuit rôdait le vent.

Et — à cet instant précis, — dans sa belliqueuse convulsion — un vibrant éclair griffa l'Espace.

Alors, par de très lents degrés, les Sœurs, plane, plane, graduèrent un rapprochement alenti de leur corps — plus proche, toujours plus proche de la tête du mort, — l'âme abolie, broyée sous la conquérante intensité maudite du regard. Et les doigts toujours aux mains

rigides du cadavre, horizontalisant leurs faces blêmes sur l'oreiller mortuaire, la masse nigrade de leurs jupes s'abattit dans un froissement de linge, pieds dépassant joints, de l'un et de l'autre côté de l'impassibilité du maître. Par leurs poids, aux entours des arêtes du corps, les fleurs, couvertes en partie, s'arrondirent en bordure.

Et les trois corps, de leur horreur, surgirent dans la nuit, ainsi : l'un clair en son lumineux linceul, les deux autres sataniques en leurs robes fuligineuses. Et tout autour rirent les fleurs, de leurs charnelles gencives rouges, dans une sensualité de tous leurs parfums lourds, tandis qu'en un étrange éjetement de membres frêles, sur une mince croix d'ébène, s'effilait la gracilité blanche d'un Christ. —

Nul bruit, dans la chambre. Un néant dominateur dévastait la salle, tendue d'ombres tenaces.

Une Royauté d'épouvante tyrannisait la nuit. Au ciel, toujours le vent rôdait au milieu du bruit de ses grandes voix larges, jetant la crainte dans les étoiles minces. Et seuls cinq regards flambaient dans l'amasement des ténèbres

denses; et seul le Regard étrange, toujours clair en de pleines ondes de noirceurs s'ironisait hors de l'arcade.

Et ce fut alors que vint — en ce nital renoncement de vie, — une ombre blanche — la Veuve — dans ses flottants vêtements de repos.

Le bruissement des jupes de la venante avait la plainte vague des feuilles automnales qu'une bise enroule au loin.

Mais voici que ces trois corps — étirés sur les épieux de la mort — convergeaient intensément leurs cinq regards de proscription vers la neigeuse apparition.

Et son âme d'épouse, convulsionnée par les sanglots de l'amour réduit au souvenir, s'écrasa sous la nocturnale horreur du tableau énigmatique.

Ce fut le grand vide — plus entier qu'avant; la désolation insensible du néant graduant en son cœur, avec — au fond d'elle — l'impossible désir du sommeil tombal.

Et lentement, lentement, ces trois cadavres gravèrent au fond de sa vue, leurs sombres rigidités, auprès de ces fleurs, gardiennes de ces

immobilités. Et lentement, en elle, lentement en son âme ténébreuse s'implanta l'horreur.

Et ce fut le dernier désir de l'anéantissement devant le souvenir incisif des heures jadis vécues dans les sèves tourmentantes, des intimités inassouvies, des conquêtes renouvelées de leurs âmes d'aurore contre les vies noires; des larges embrasées d'orgueil de l'œuvre couronnée, à deux vécue dans la souffrance pinçante.

L'ombre claire — dans la nuit, glissa vers le lit. Et finement perceptibles des larmes, sur ses yeux cillés d'obsédances, réfléchissaient les ténèbres luisantes. La tête, — sous le tulle blond des cheveux épars, hoquetait par le travail sourd des sanglots — sur l'affaissement des seins.

Et l'ombre claire, en la nuit, vers le lit, glissa, dans sa morne douceur. Et ce fut alors un grand cri, brisant le sommeil du silence, — et au front mâle du mort, plana l'angoisse du dernier baiser dans le prophétique avertissement de minuit. Et les douze coups de cloche lourds pleurèrent sur la souffrance de la Femme, leurs sanglots trouant l'impassible austérité de la chambre.

FERNAND ROUSSEL.



Illustrations de A. Heins.

Oh! la suprême volupté de savourer par avance, frileusement blotti dans un coin de wagon — dont chaque tour de roue vous éloigne un peu plus de la grande ville — le délicieux plaisir d'une longue flânerie dans un endroit pittoresque que le progrès n'a pas encore dépouillé de sa poétique sauvagerie, au bord d'une rivière qui reflète seulement un coin de montagne, la cime d'un arbre, une bande de ciel, ou le fugitif nuage que le vent chasse doucement! Heures divines, pendant lesquelles on réalise cette existence sereine que l'on passe parfois ses veilles à décrire amoureusement, et dont on goûte si peu!

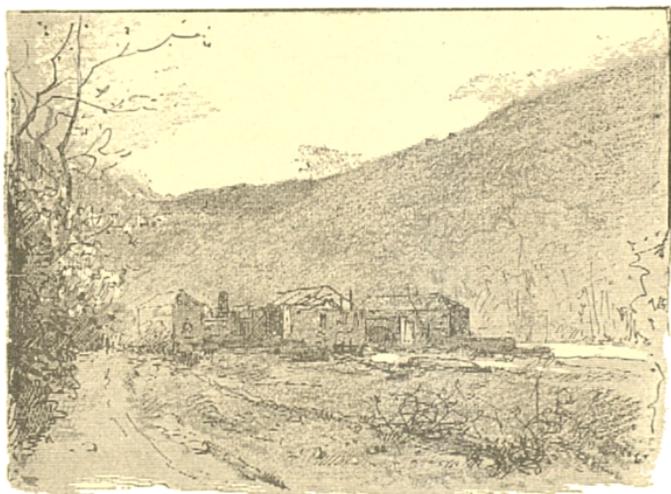
La matinée était fraîche; un brouillard intense noyait les choses. Des villages que nous traversons,

on distinguait seulement les gares mi-endormies autour desquelles allaient et venaient des travailleurs aux allures lentes. Nous avons laissé Namur derrière nous, et nous filions vers Dinant, tandis que la grise et morne enveloppe mettait toujours son opacité entre nos regards et le paysage. L'inquiétude nous gagnait. Nous sondions de l'œil le brouillard, avides de savoir s'il cachait des nuages pluvieux ou la sérénité d'un ciel doux. Tout à coup une déchirure se fit. Une bande de ciel satiné nous apparut, et les rayons d'un soleil splendide vinrent se briser sur la nappe à peine ridée de la Meuse, qui s'embrasa comme sous une pluie de flammèches d'or. Les gouttelettes de rosée, appendues à la pointe des feuilles, prirent de jolis scintillements de pierreries; les maisons blanches, échelonnées le long du fleuve, parurent plus blanches dans cette joyeuse lumière du matin, et des rochers, saillant de la verdure, dessinèrent leurs arêtes grises sur le bleu du ciel.

Nous traversons rapidement la ville de Dinant, blottie contre son rocher, heureuse et fière de la protection de sa majestueuse citadelle, qui braque sur les lointains la menace de ses créneaux.

Au moment où nous quittons la Meuse dont les

flots de mercure roulent paisiblement à notre droite, pour nous enfoncer dans la vallée de la Lesse, de délicieuses bouffées de fraîcheur nous arrivent dans un léger frissonnement de feuilles. Une fabrique en ruine dresse ses murs délabrés près de la rivière; de ses toits crevés saillent,



comme des membres cassés, des bouts de charpentes noirâtres et, tout autour, bossellent de vieilles ferrailles dont la teinte rouillée tranche sur le fond vert de l'herbe. L'aspect lamentable de ce grand bâtiment qui s'effrite entre les rocs dissimulés sous leur toison de verdure, nous cause une indicible satisfaction. Nous y voyons la revanche

de la poésie contre le vandalisme industriel, l'écrasement de la science par la nature, qui n'a pas permis à d'inconscientes machines d'éteindre sous leurs ronflements la musique des oiseaux et des feuilles, ni à d'orgueilleuses cheminées de mêler leurs fumées malsaines aux souffles purs des brises vivifiantes.

La rumeur du monde affairé diminue à mesure que nous nous éloignons des demeures que Dinant fait pousser dans son voisinage. Peu à peu le silence triomphe, pour nous plus rien n'existe hors une bande de ciel parcimonieusement mesurée par les rochers élevés, un tapis d'herbe fine et luisante sur lequel nos pieds se posent en faisant flou, une rivière coulant paisiblement à nos côtés, et de nombreux arbres aux frondaisons mouchetées de jaune par les piqures des premières nuits fraîches. Dans ce silence, les moindres bruits — cailloux crissant sous nos pieds, brindilles frôlées au passage, herbettes secouées par les pattes d'un insecte — ont d'extraordinaires résonances. Il nous semble parfois que des cloches agitées dans le lointain poussent jusqu'à nous leurs vibrations décroissantes. Nos cœurs se gonflent, débordent de nos poitrines et se confondent avec l'âme des

choses pour s'imprégner de leurs émanations parfumées. L'on redevient réellement l'homme de la nature, candide comme un enfant, sensible comme une femme, capable d'admiration naïves et d'exclamations délirantes en présence d'une plaque de mousse aux adorables teintes de peluche mordorée, ou devant la musique en sourdine d'un filet d'eau dont les gouttelettes, bondissant de pierre en pierre, semblent des grains de cristal éparpillés.

Les rayons du soleil, tombant ici en gerbes serrées, là-bas se glissant comme une mince coulée d'or dans les interstices des feuilles, ailleurs se répandant en nappe de clarté blanche, font resplendir les mille nuances des frondaisons automnales. Ce repli de montagne, où l'ombre triomphe sur la lumière, étale le velours noir de ses feuillages mouillés, ce flanc de roc est paré de frondaisons d'un vert cru piqué de jaune, et dans le lointain, les broussailles d'une pente douce sont nimbées d'une brume violette où les rayons du soleil viennent se décomposer.

De temps en temps, une cheminée pointe à l'horizon, une maison en pierres grises se dessine, et dans la salle basse d'un cabaret nous allons boire, assis devant une table de vieux chêne, le verre de

lait que nous sert une jeune fille aux carnations roses et dont les yeux limpides, curieusement interrogateurs, se posent sur nous comme pour nous inciter à parler du monde bruyant que nous venons de quitter.



Après ces courtes haltes, nous reprenons nos pérégrinations dans les prairies, où quelques personnes sont occupées au fanage du regain. Le torse courbé, elles manient leurs râtaux d'un mouvement rythmique des bras; notre présence ne leur fait pas lever la tête, malgré les aboiements d'un chien qui se hérissé à notre approche, montre les crocs

et décrit traitreusement un demi-cercle derrière nous.

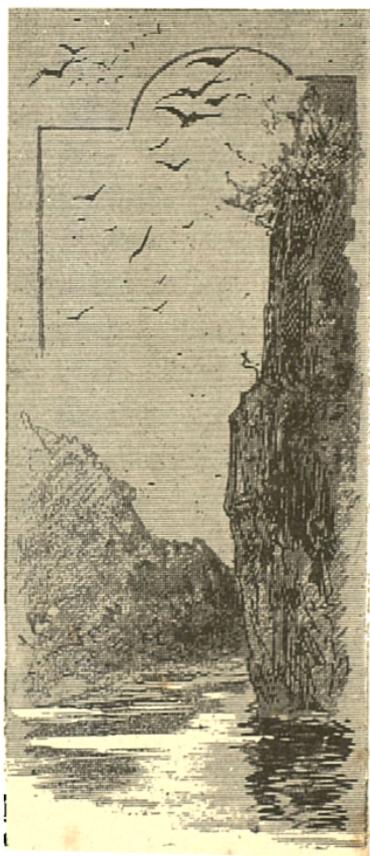
Parmi ces silhouettes entrevues au passage, une surtout captiva notre attention.

A un coude que fait la Lesse, sous une retombée de branches souples aux feuilles lustrées, dans la tiédeur d'un joli mélange d'ombre et de lumière, une femme écopait sa barquette. Grande et forte, la figure jaune et plissée où luisaient deux yeux doux de contemplatif, ses cheveux noirs parsemés de fils blancs noués sur sa nuque, elle semblait tout absorbée par son monotone travail. Nous lui demandâmes de nous passer sur l'autre rive. Elle nous rendit ce service machinalement, sans desserrer les dents, et après avoir reçu le prix de sa peine, elle s'en retourna à l'endroit qu'elle venait de quitter. Pendant quelques minutes nous contemplâmes sa silhouette grise qui se mouvait sur un fond de verdure, et en nous éloignant, tandis que le bruit de l'écope frappant les planches de la barquette résonnait toujours derrière nous, je songeais à quelque naïade, usée, vieillie, qui aurait survécu aux légendes et aux fées, et qui, maintenant condamnée au rôle infime de passeuse, conserverait le souvenir de ces temps poétiques où, dans la splendeur des

soirs d'été, sous le ruissellement des rayons de la lune, de candides amoureux, échappés des châteaux voisins, voguaient sur la rivière dans des barques dorées, et mêlaient le susurrement de leurs baisers au murmure des feuilles chatouillées par les brises.

Séduite par cette vision, ma pensée furetait dans le passé, fluait doucement vers les temps primitifs, exhumait de vieilles choses, originales et pittoresques, se délectait au parfum d'ambre qui se dégage des anciennes légendes, quand nous vîmes tout à coup, hérissant le flanc d'un rocher, des piquets teintés de rouge et de blanc, marquant la ligne d'un chemin de fer projeté. Bientôt, le long de la Lesse, au lieu des modestes cabarets enfouis dans la verdure, s'élèveront des hôtels confortables à la façade desquels l'enseigne de houx sera remplacée par des lettres dorées. Les rocs seront éventrés, une partie de leur verte chevelure sera impitoyablement rasée, et çà et là un pont disgracieux enjambera la rivière. Aux plaintes des corneilles tournoyant au-dessus des montagnes, aux gazouillis des oiseaux dans les fourrés, à la chanson des ruisselets et aux murmures des brises, s'uniront le roulement des trains et le sifflet strident des machines.

Cette désolante perspective nous rend plus chère la vallée à laquelle nous trouvons, maintenant que le soleil a disparu, un air d'indicible mélancolie. Il nous semble qu'elle a conscience de sa prochaine dévastation, et nos yeux s'attachent avec plus d'amour sur les choses environnantes. L'indéfinissable sentiment que nous éprouvons alors peut être comparé à ce qu'on ressent en présence d'une jeune fille, aux grâces de statue, mais dont les fréquents accès de toux révèlent qu'elle est phthisique. On se délecte à la vue de sa beauté, mais on songe à sa mort prochaine. Et cette pensée vous attriste immensément.



. HUBERT KRAINS.

Septembre 1888.



F E M M E S.

C'est de toi, femme, que nous avons besoin
(V. Hugo. *L'homme qui rit.*)

Beauté suprême, ô beauté d'Eve,
O toi vers qui montent sans fin
Les ailes divines du Rêve,
Toi, notre soif et notre faim,

Puisque c'est en toi la première
Que l'homme, promis à la mort,
Prend sa volupté coutumière
Et tente son vital effort,

Doux corps aux langueurs de malades,
Toi devant qui s'agenouillant
Villon, chanteur d'âpres ballades,
Adoucit sa voix de truand,

Beau corps, appât certain des races,
Moule des générations,
Je dirai tes multiples grâces
En mes plastiques visions.

* * *

Tantôt c'est une pure Vierge,
Nue, ouvrant ses bras vertueux,
Dont la souple candeur émerge
Devant mes yeux respectueux.

*Depuis le cou, gracile attache,
Jusqu'aux pieds pudiquement joints,
Gorge et hanche, tout est sans tache,
Et l'ombre est rose dans les coins.*

*Tantôt, farouche et provocante,
Et la peau moite entre les seins,
Je vois courir une Bacchante,
Le front égayé de raisins.*

*Sa jambe qui se précipite
Parfume l'air sur son chemin
Et mon désir flottant palpite
Au thyrses que brandit sa main.*

*Ou bien c'est l'Odalisque lente
Dont je vois sur de lourds tapis
La pose de chatte indolente,
Le cœur et les sens assoupis,*

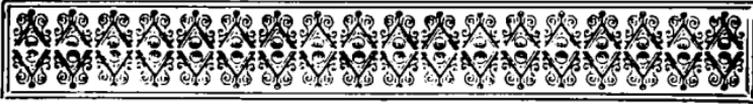
*Et qui, tournant sa tête oisive,
Au fond de miroirs centuplés
Suit l'onduleuse perspective
Où se cambrent ses reins replets....*

* * *

*Toutes ces femmes à leur heure
M'apparaissent à mon chevet :
L'Art en souriant les effleure
Et l'Amour, songeur, les devêt.*

*Ce sont là mes chères ivresses :
Et celle qui sait m'apaiser
Offre à mes pieuses caresses
Un corps formé pour le baiser.*

JEAN DE VITRY.



LÉGENDE DE VITRAIL.

L'INFIRME.

Dessins de H. Leroy.

Comme apparaissent aux vierges très chéries du Ciel, les Saintes et les Saints, un moment dévoilés, et très beaux en leur pose sereine et fugitive, elle lui était apparue.

Par quel hasard, en passant par là, avait-il levé les yeux jusqu'au second étage, et se trouvait-elle, à cet instant, à la vitre, le rideau blanc jeté derrière son épaule? On ne sait jamais comment ces choses arrivent.

La rue était toute couverte de neige épaisse, dont la candeur immaculée n'était coupée que d'un étroit ruban noir où piétinaient, grelottantes, quelques personnes affairées. De sa

fenêtre, par un grand rond essuyé dans la buée,



elle regardait la neige. On ne sait pas non plus pourquoi l'on regarde la neige.

Elle avait les joues un peu maigres et pâles ; son front paraissait haut, sous quelques mèches errantes, et le bleu de ses yeux illuminait tout son visage. La chair y semblait anémiée de trop d'âme épandue ; et ses traits allongés, contrariés légèrement, prenaient la grâce et la gaucherie d'une spiritualité capricieuse en forme humaine déguisée.

On ne pouvait point faire autrement que de s'arrêter, en voyant cela ; on se fût agenouillé même, comme devant les madones. Il s'arrêta et se mit à genoux.

Tout le monde sait qu'il y a des regards d'où naissent des poèmes éternels. Ils eurent un de ces regards-là.

* * *

Maintenant il passait sous la fenêtre, très souvent, et il s'arrêtait. Et elle, le front appuyé à la vitre, même après que, depuis longtemps il n'y avait plus de neige blanche à regarder, regardait encore.

Ni l'un ni l'autre ne faisaient plus ailleurs

que là, leurs prières. Ils trouvaient que les églises étaient vides, à présent, et creuses, en leurs oratoires, les figures vénérées. Ils étaient, à eux deux, tout le Ciel descendu.

On dit qu'aux voluptés séraphiques se mêlent, en parfums très subtils, les mélancolies. Et, de fait, la Poésie et la Musique sont sœurs des larmes, non du rire. Était-ce de là que venait la grande tristesse qu'il lui voyait aux yeux?

Ses yeux ressemblaient à des lacs bleus immenses, et tristes infiniment du bateau qui coule, bière improvisée, heurté d'un invisible roc, au milieu de la surface immobile. Oh! c'était tout à fait effrayant de voir ces eaux navrées, s'enlacer sans un bruit sur ce mystérieux et fatal engloutissement!

Alors il eut à aimer, de plus, en elle, sa souffrance; et il l'aima. Ce fut un aliment nouveau à leur intime correspondance. Il n'en chercha point la cause : pouvait-elle n'être pas juste? Il la fit sienne, seulement. D'en bas, en l'apercevant, il avait le regard de Marie au pied de la Croix, et, de la fenêtre à la rue, leurs douleurs se baisaient comme leurs âmes.

Pourtant, l'immatérielle voluptés'exaspérant,

réclamait des communions plus intimes, et les désirs s'irruaient d'un son de voix, du respir d'un parfum, d'un frôlement de cheveux, d'une main soutenue. Dieu se donne sous les espèces



du pain; l'âme, sous celles de la chair. Les lèvres infailliblement s'avançaient.

Et, à mesure que ses yeux étaient plus tristes, et que pâlissait sa bouche, et que maigrissaient, indéfiniment allongées, ses joues, à elle, lui, sans comprendre et sans voir, hissait, raccourcissant la tragique distance, de toutes ses juvéniles ardeurs, son amour effréné.

Terrorisée, mais amoureuse, happée par le vertige d'un effroyable abîme où s'embrassaient des démons et des dieux, en un bousculement brutal et stupéfiant, fascinée de l'infernal supplice et du céleste ravissement, elle s'affaissait, la pauvre petite bossue, dans les bras de l'amant de sa beauté rêvée!

*
* *
*

Oh! il la vit!

Il vit son dos de chamelle et sa figure angélique! Il vit une charpente d'échafaud où pendait intranchée la tête d'un enfant! Il vit Judas baisant aux lèvres la Mère de Jésus! Il entendit des mots sublimes que prononçaient les bouches des égouts! Il sentit, au toucher,

l'horreur des formes monstrueuses, qui trompent et épouvantent dans la nuit. Et, voulant cueillir une fleur, il s'englua dans des viscosités.

Elle saignait, à présent, de l'écorchement prévu, la martyre vierge! Elle n'avait donc point assez maigri, de son amour désespéré, pour qu'il ne lui restât plus de lambeaux misérables de sa chair, à déchirer et fouler aux talons? Oh! que les tortures sont goulues, de venir paître les arides sécheresses des corps avortés! Et, que sont insensés les corps avortés, de se mêler d'amour!

Alors, en sens inverse, par les rues étonnées, les malheureux s'enfuirent, clamant, en leur désespérance : ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

Mais les Anges et les Bienheureux, remuant doucement les lèvres, souriaient, très aises qu'on ne se pût aimer sur terre, comme ils le font aux Cieux.

RENÉ TARDIVAUX.





DE MES ANNÉES ESTUDIANTINES.

LE CARRÉ.

(Croquis-Liège.)

Pour George Keller.

Quatre rues qui se coupent à angles droits et qui, les unes larges et récentes, les autres étroites, à peine liserées de maigres trottoirs, alignent leurs magasins aux flamboiements de glaces et leurs boutiques vieillottes aux naïves enseignes dorées.

Le matin, jusqu'à vers sept heures, c'est une tristesse énorme d'abandon : les yeux clairs des vitrines clos encor sous leurs paupières de bois ou de fer, les trottoirs gris et comme balayés de monde et sur les seuils des portes, closes aussi, dans une hostilité défiante, la rangée irrégulière des baquets d'ordures. Remuant

les tas de cendres humides, de pelures et de coquilles d'œufs, tout un monde de gamins et de gosselines, les fouillent du crochet, hâtivement, talonnés par l'imminente menace du tombereau communal qui avale tout, lui, goulûment — cruellement.....

Midi... changement de décor! Les magasins et les boutiques ont secoué leur sommeil, tout luit, tout bruit, tout chante.

Deux anneaux d'or entrelacés appendus au premier d'une mercerie ruissellent de soleil tandis que se joue à l'étalage d'un magasin de cristaux une adorable féerie de chatois et d'éblouissants scintils et que s'éclaire d'une gaité de lumière la devanture poussiéreuse d'un bouquiniste où s'allume de ci de là, dans la rangée alignée des dos, l'or endormi d'un fleuron. En dessous, sur les trottoirs gris, c'est un remous d'habits bourgeois et de blouses d'ouvriers. Et puis viennent, s'échappant des ateliers, des flots de modistes, couturières, piqueuses, fleuristes. Tout cela court, se pousse, se pince, blague, minaude, rigole, suivi de près par des bandes d'étudiants casquettés de bleu, de vert, de

blanc, ceux sortis du cours d'onze-et-demie ou ceux de la catégorie des dillettanti, qui ne sortent jamais d'aucun cours.

Et cela aussi se pousse, blague, rigole, court très vite lorsqu'il s'agit de repincer une petite jupe brune, noire ou bleue entrevue au tournant, se traîne *lento* quand « suivant par devant » il faut, au bon moment, se présenter et lier connaissance. Alors on se ballade, battant une flemme, grillant une sèche, d'un air dégagé, on s'arrête devant un magasin, n'importe lequel, fût-ce une boutique de marchand de beurre ou de sangsues en bocaux.... le nez collé à la vitre, on attend, dans un recueillement.... Puis, lorsqu'Elle passe, brusquement on fait volte face et on lui dit, très vite, dans les petits cheveux follets du cou : « — Bonjour, mademoiselle ! » par exemple (Ce n'est pas bien fort, mais on fait ce qu'on peut, en ces moments-là.) Si alors Elle se retourne, avec un petit rire qui fuse, les Amants, les vrais, s'en vont, la mort dans l'âme, jusqu'à ce que rien — plus même une lueur de sourire — ne réponde à leur invite chuchottée.... dans les petits cheveux follets du cou....

Deux heures, trois heures sonnent à l'horloge de la cathédrale, suivies du bredouillis des carillons s'épandant des tours. Presque plus un chat dans les quatre rues chantantes et vibrantes de tout à l'heure. Des dames « de la société », toilettes claires, chapeaux fleuris, ombrelles en clef de *fa* chiffonnées de dentelles puis, soufflant un peu, quelques Ramollots faisant, le domino achevé, la promenade de digestion.

Puis à mesure que la lumière s'exile, s'allument ça et là les rampes de gaz des vitrines, tandis que s'ouvrent les grands yeux glauques et pourpres des pharmacies.

A huit heures, même foule qu'à midi, sauf que les étudiants — fors, nécessairement, les prédits dilettanti — n'ont plus ni cahiers sous le bras ni taches d'encre aux doigts et que les « petites femmes » qui ont eu le temps de passer chez elle au sortir de l'atelier ont pu mettre leur « beau chapeau à plumes » et leurs gants de Suède ou de filoselle.

Et c'est, de nouveau, le manège toujours semblable de marches, contre-marches, courses au clocher et pas de rhumatisant, petits cris

d'oiselles, rires qui furent et dans les coins obscurs, *psst* d'appels....

Puis, à mesure que l'heure s'avance, la foule se clairsème. Moins de rires, mais plus de *psst*.

Une à une les vitrines ont éteint leurs feux, descendu en grinçant leurs stores de tôle ou barricadé leurs volets. Seules les flammes jaunes des réverbères volètent, inquiètement.

Plus un rire.

— *Psst !*

GEORGE ROSMEL.





Hors du gazon, vert d'émeraude,
Le bouton d'or hausse le col.
Par les sentiers le lézard rôde
Et le papillon prend son vol.

*Le ruisseau, tout joyeux, clabaudé
Sous la feuillée. Un rossignol
Gazouille les stances d'une ode
Passionnée en ré bémol.*

*La cantharide, une ribaude,
Dans une fleur de tournesol
Suit la coccinelle faraute
Et lui prend un baiser par dol.*

*Le vent, plein d'une senteur chaude,
Frôle et caresse sur le sol
Les couples d'amants en maraude
Pâmés dans un serrement fol.*

*Le soleil de blonde lumière
Inonde les champs du ciel pur,
Maculant de jaune l'azur.*

*La violette printanière
Cherche un abri discret et sûr :
Le muguet s'ouvre au bois obscur.*

*La nature entière convie
Les êtres à la volupté —
Que dans un élan indompté*

*L'invitation soit suivie :
Mai n'est qu'une fois l'an fêté,
L'amour une fois dans la vie.*

JULES PRÉVINAIRE.





A V A N T L ' E X A M E N .

LETTRES D'UN ÉTUDIANT.

I.

Nous voilà séparés, ma mie, pour quatre longues semaines; un mois de claustration, de blocus où il m'est à peine permis de songer quelques instants à toi, le soir, la besogne terminée. C'est long, dis, quatre semaines; j'ai mesuré sur l'almanach, mais c'est énorme, cela prend toute une colonne, et il n'y en a que douze dans l'année, et combien peu dans toute la vie?

Est-ce bête de perdre ainsi une bonne partie de ses jours qui s'envolent déjà si vite comme cela! Mais que veux-tu, il faut être un peu philosophe, voire même fataliste, et ne jamais envi-

sager les choses que du bon côté. Et puis, mon Dieu! on se fait à tout, et je finis par aimer le fauteuil où je m'étale tout le long du jour pour m'assimiler, tant bien que mal, une fort indigeste pile de cahiers.

Et tous les objets de ma chambre me sont familiers, j'aime à les retrouver, toujours les mêmes, à la même place; ce sont mes compagnons de travail et de captivité, je leur donne une âme et je sens qu'une secrète sympathie m'unit à eux. Puis il y a ma vieille pipe, cette bonne pipe d'étudiant qui ne m'a pas quitté depuis mon entrée à l'université, et qui charme quelque peu mon isolément; à elle seule elle me console de bien des choses, si pas de ton absence.

Et de temps à autre, quand une théorie quelque peu aride me fait faire la grimace, je jette là mon cahier, et, par ma fenêtre ouverte, je regarde dans la rue les gens qui passent; je les observe distraitement, frappé de leur démarche ou intrigué par leurs manières, cherchant à analyser leur être, à deviner leurs pensées, m'intéressant à tout ou à rien. Là-bas parfois, sur le canal, des barquettes glissent mollement

faisant vibrer l'air du joyeux cri de leurs barreaux. J'entends les rameurs s'interpeller d'une barque à l'autre et, dans le clapotement des rames, leurs lazzi se perdent en rires sonores que répercute l'écho dans le ciel tout bleu.

Alors je me sens réellement héroïque et suis fier de pouvoir maîtriser la tentation; je reste à ma chambre, pauvre ermite, et, rompant le charme, je m'enfonce plus que jamais dans les sphères sereines de la science.

Ainsi passeront ces vingt huit jours, comme passe le temps, sans qu'on puisse l'arrêter ou le pousser.

... Et tous les midis je te verrai sous ma fenêtre, insouciant dans l'animation de la rue, et je suivrai le trotinement de ton parasol dans le clair soleil de juin, coupant d'un rêve joyeux la monotonie de ma journée de travail.

II.

Les dernières lueurs du jour se sont éteintes comme à regret, dans la languissante tiédeur de ce soir d'été.

Un mince croissant lunaire jette une pâle clarté dans la rue où les passants se font rares; accoudé à la fenêtre, je rafraîchis un peu mon front brûlant à la brise qui remue à grand peine l'air alourdi et, dans le bruissement des feuilles remuées, des échos affaiblis du concert de la place d'Armes m'arrivent par mélodieuses bouffées.

Il fait frais, il fait bon, et ces accords lointains ont une douceur infinie, une reposante langueur pour ma tête enfiévrée.

Que de souvenirs ces faibles échos éveillent en moi ! Les longues promenades dans la tiédeur du soir, tout empli du brouhaha de la foule qui va et vient et se remue vaguement dans l'ombre.

Tout le long du trottoir, sur les chaises uniformément alignées, des dames et des jeunes filles se tiennent immobiles sous leurs châles; dans le vague reflet des becs de gaz leurs yeux brillent d'un éclat étrange, se perdent dans le flot mouvant de la foule, en quête d'œillades amoureuses ou de saluts cérémonieux.

Interminablement, les cancan vont leur train, s'abattent sur les promeneurs, avides de nouvelles scandaleuses, de découvertes intéressantes.

Sous les regards de cette galerie, étudiants et étudiantes défilent sans souci du qu'en dira-t-on; avec la complicité de la nuit des déclarations s'échangent, des liaisons s'ébauchent. Des rires s'élèvent, bruyants, en trilles qui se perdent dans la feuillée des arbres.

Et au-dessus du murmure bavard de la foule s'élèvent les accords d'une valse lente qui éparpille le charme de son rythme sur tout ce monde joyeux. L'on marche en cadence, balancé par les accents de la musique, tandis que sur la place des ouvriers, moins guindés, dansent un rond en chantant un air populaire.

...Oui, je vois tout cela au travers de mes paupières closes et, dans les accords lointains que m'apporte le vent, j'entends le murmure joyeux de la foule ivre de liberté.

Et toi, ma mie, je te devine aussi là-bas, défilant sous les regards entreprenants des promeneurs, esquissant dans le coin de tes lèvres ce sourire moqueur qui ne te quitte jamais.

Surtout, n'oublie pas de rester bien sage, et relis au besoin l'histoire de Pénélope; c'est un grand exemple que tu feras bien de méditer.

III.

Quelle triste journée ! Une pluie désespérante tombant en gouttelettes froides, salissant tout, le ciel tout gris et la rue couverte de boue. C'est bien triste, la pluie, et bien morose. J'aime mieux ces averses furieuses, tombant à pic d'un nuage qui crève brusquement, et qui rajeunissent la nature, donnant à l'atmosphère cette calme et pure douceur d'après l'orage, la langueur de l'électricité assouvie, de la crise terminée ; et dans la fureur même des éléments, on sent comme l'explosion de colère de la nature domptée, civilisée, qui dort vaincue dans les campagnes sans pittoresque, dans les villes banales où il ne reste rien du sol primitif et sauvage sous le pavé gris et monotone. Mais cette pluie fine, qu'elle est bourgeoise et apprêtée ! Elle tombe méthodiquement du ciel uniformément sale, sans interruption ni recrudescence, toujours semblable à elle-même.

Dans la rue, rien que des parapluies. Oh ! le vilain mot, et l'affreuse machine ! Connais-tu rien de bête comme un parapluie, et ne trouves-tu pas bien plus gai de se laisser tremper

plutôt que d'avoir recours à cet appareil qu'on balance au-dessus de sa tête ?

Je t'ai entrevue tantôt, te faufilant entre les gouttes, sanglée dans ton imperméable, le capuchon relevé, et tu trottais gaiement dans l'eau, relevant quelque peu tes jupes, un peu plus, à ce qu'il m'a semblé, qu'il ne convient à une jeune fille vertueuse comme toi.

A part toi, je n'ai reconnu personne sous les parapluies qui passent sous ma fenêtre comme des êtres à carapace informe ; il fait bête dans la rue où on entend l'eau ruisseler des gouttières ; j'aime mieux le rayon de soleil qui vient jouer sur mon cahier large ouvert comme pour me narguer et m'inviter à sortir....

....Voilà ma détention bien près de finir. Je suis avide de liberté, de cette chère liberté dont on ne sent le prix que quand on en est sevré.

Sais-tu que c'est bon d'être cloîtré longtemps chez soi, rien que pour le plaisir de revivre avec une nouvelle foi, un nouvel enthousiasme, et que je plains les blasés, les repus qu'aucune émotion ne secoue, qu'aucune jouissance n'enivre ?

On n'aime jamais autant la vie qu'après avoir

failli la perdre, et nous ne tenons tant au bonheur que parce que nous le savons fragile et éphémère.

IV.

J'ai tout jeté pêle-mêle sur la table, livres et cahiers, tout cet enchevêtrement de pattes de mouches qui dansent dans ma pauvre tête une ronde fantastique, et maintenant, rêvant sous la pâle clarté de la lampe, j'ai pris cette page où je te confie avec une douce amertume la vague et triste inquiétude de mon âme.

Je croyais, vois-tu, qu'il ne viendrait jamais, ce jour fatal de l'examen, qui remplit à la fois d'épouvante et d'espoir, et qui se lève tout de même un beau matin, amené par le temps qui nous emporte malgré nous.

D'ici à demain j'ai encore ces quelques moments que je passe avec toi, de loin, et de bonnes heures de sommeil, d'anéantissement du moi, qui sont si douces à l'esprit enfiévré et aux nerfs tendus à se briser; puis, quand viendra le réveil, quand se montrera le soleil railleur derrière les vitres, jetant dans les rues la joie

de la matinée de juin, il faudra bien affronter le danger et marcher au supplice au milieu de la gaité de la ville réveillée.

Tu ne te figures pas ce qu'il a de torturant et de cruel, le moment critique où l'intelligence surexcitée s'épuise à vouloir se ressaisir, où les lèvres frissonnantes semblent vouloir échapper à la volonté....

Puis parfois, devant une question insidieuse, on s'arrête bouche bée, stupide ; c'est en vain qu'on cherche à concentrer ses pensées. L'esprit s'échappe et vagabonde, des visions troublantes traversent l'imagination affolée et sèment, dans un chaos de formules algébriques et de souvenirs joyeux, des impressions diverses qui s'entrechoquent avec une rapidité inconcevable. C'est dans un de ces moments que tu m'apparaîtras peut-être demain, ma belle, sous l'auréole de tes blonds cheveux frisottants sur les tempes, toute rayonnante dans ta fraîche robe d'été ; et devant la planche noire, fixant les figures de craie d'un œil distrait, je songerai à nos joyeuses parties de canotage, quand nous glissions dans les ombres du soir, sur la rivière endormie que les rames battaient en cadence.

En une seconde, tout cela m'assiégera l'esprit : puisse cette évocation me rendre au moment voulu à la réalité, et me donner cet éclair d'intelligence, cette simple étincelle qui lève toute obscurité et réveille de la stupeur...

....Je divague, vois-tu; tout cela passera comme un mauvais rêve dont il ne reste dans la mémoire que la joie du réveil. Je reverrai bientôt ces petits yeux gris dont je raffole et nous retournerons dans la campagne ensoleillée nous enivrer d'air pur et de ciel bleu....

J'entends minuit sonner, il me faut te quitter ; pardonne-moi cette lettre peu gaie : cela m'a calmé, de pouvoir te dire ce qui m'oppressait le cœur, car les gens affairés qui passent indifférents sous ma fenêtre, ne lèvent guère les yeux vers moi et ne savent pas l'anxiété qui m'agite.

Toi, tu as songé à moi ce soir, je suis sûr, et tu m'as souhaité bonne chance pour demain — mais, assez bavardé : je signe d'un gros baiser que j'enferme bien vite, de peur qu'il ne s'envole.

JOHN.





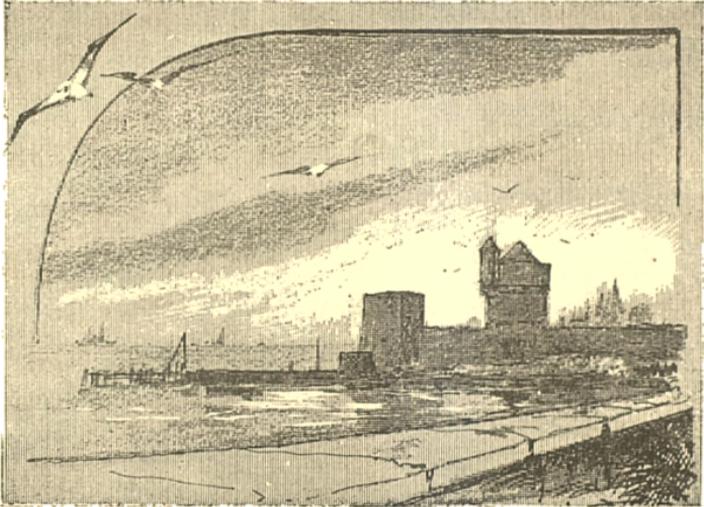
L É G E N D E.

LE ROMARIN.

Illustrations de A. Heins.

*U*n soir, je passais sur la digue qui forme l'entrée du port de L... et qui est protégée contre le vent du sud-ouest par un épais rideau de tamaris. Le soleil venait de disparaître à l'horizon ; quelques lueurs rougeâtres éclairaient encore la mer silencieuse et bleue. Une brise fraîche et lente apportait des senteurs âcres et sauvages qui faisaient penser à des rivages inconnus. Les deux grandes tours, qui défendent la ville, devenaient plus imposantes à l'approche de la nuit et donnaient

à la vieille cité un air de forteresse. Seuls, des cris de goëlands et le bruit monotone de la vague, troublaient le silence. Peu à peu les choses devenaient



plus vagues, les formes moins précises ; la pensée elle-même n'avait plus d'objet. Tout à coup une voix claire et sonore monta vers le ciel. C'était une jeune fille qui revenait avec sa mère de la pêche aux coquillages et qui chantait, pour oublier la longueur du chemin et les fatigues du jour :

— Une filleule à la reine Léonor était allée sur

le rivage pour laver son linge fin et ses précieuses dentelles. Elle portait au doigt un anneau que lui avait donné sa marraine; et ce souvenir lui était cher; mais elle ne prit pas garde, et l'anneau, glissant de son doigt menu, tomba dans la grande mer.

« Beau poisson, si rapide à la nage, va donc chercher ma bague; je te donnerai pour récompense la moitié de mon gâteau. » Les poissons n'écoutent pas et fuient comme l'éclair; et l'anneau, que le flot entraîne, descend plus bas dans la grande mer.

« Bel oiseau, qui plonges de si haut, descends donc chercher ma bague; j'ai pour toi dans ma Saintonge de quoi faire le plus charmant des nids. » Les oiseaux passent et repassent dans l'air; et l'anneau s'enfonce toujours dans la grande mer.

« Beau chevalier galant, viens, je te prie, viens me rendre ma bague; je te donnerai mon château d'Oléron avec toutes ses tourelles. » Il accompagne sa blanche dame et pour toute autre fait la sourde oreille; et l'anneau coule plus avant dans la grande mer.

« Beau pêcheur du voisinage, essaie donc

d'attraper ma bague; pour toi je ferai des filets et tournerai le fuseau. » Un marin, c'est tout de flamme, pour un mot descendrait en enfer. Il plonge pour la belle dame au fond de la grande mer.

Il plonge; il nage pour atteindre le cher bijou. Il ne perd pas courage; mais la force lui manque. Survient une grosse vague, et le pêcheur, sous le flot vert, est entraîné comme la bague au fond de la grande mer.

Pauvre filleule à la reine Léonor, tu pleuras tant qu'on eût dit une fontaine.... tu pleures encore! Tes yeux bleus, brillants comme des étoiles, tes longs cheveux, tes larmes amères sont aujourd'hui le romarin sauvage qui croît au bord de la grande mer. —

Simple et touchante histoire, dite dans une langue naïve, difficile à traduire, qui rappelle la Nausicaa de l'Odyssée. La fille du magnanime Alkinoüs, suivant le conseil d'Athénée aux yeux clairs, s'en alla, elle aussi, au lever du jour, laver et étendre

ses vêtements sur les rochers du rivage, pour se préparer à l'hymen prochain.

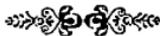
La mélodie se traîna quelques instants encore;



puis la voix qui chantait s'éteignit: tout se tut. La nuit était venue; le ciel, profond, d'un bleu sombre, s'illuminait d'étoiles, et la lune laissait tomber sur l'eau noire sa douce et pâle clarté. C'était l'heure où les pensées s'élè-

vent, où l'on devient meilleur et plus grand, où l'on trouve en soi des désirs infinis de charité et d'amour.... et je rêvai!

GASTON FLOZI.





M O U R I R .

Petit poëme en prose.

Il n'est pas un acte de notre vie qui doive être abandonné au hasard; tous sont obligés de concourir à notre bonheur ou à notre idéal; il y a un art délicat de ciseler jusqu'en ses nuances la plus insignifiante de nos journées.

Mais un évènement me surprendra sans que je puisse lui assigner son heure : c'est la mort, cette traîtresse qui assassine par derrière le genre humain.

Je voudrais faire une belle mort, où je mettrais de la noblesse, de la sérénité, de la grâce, et même une dernière jouissance.

Elle me plairait, la mort sur un champ de bataille, par une balle me frappant juste au

cœur, avec quelques minutes d'agonie cependant, le temps de dire adieu à mon pays et à mon âme.

Ensuite, mon rêve serait la mort dans l'amour : non certes l'étrange suicide des amants qui se tuent en pleine force, dans un élan de délire, alors qu'ils avaient devant eux une moisson mûre d'années magnifiques.

Non, le rêve qui me hante serait d'aller à la mort avec une femme aimée qui se mourrait, qu'une impitoyable maladie entraînerait dans la tombe.

Avec quelle allégresse je l'accompagnerais ! quelle honte, quelle trahison de se dérober, de lui survivre, et de retourner sans elle chercher de nouvelles joies dans la vie !

Elle serait dans mes bras agonisante, plus belle que jamais, exquise jusqu'à la fin, et souriante, elle m'avertirait : « Viens-tu ? je crois que c'est l'heure ? »

Elle n'écouterait pas ma réponse ; puisqu'il n'était de bonheur que par l'union de nos lèvres, comment l'un de nous deux pourrait-il vivre sans l'autre !

La chambre serait close, l'air immobile et

doux déjà, comme celui de la tombe; je boirai sur sa bouche son sang décoloré et son souffle expirant qui m'endormirait en elle.

Nos serments avaient-ils de secrètes réserves? n'avons-nous pas juré que rien ne nous délierait du pacte d'amour?

Elle m'a tendu son corps comme une coupe de joie; son sang a été l'ivresse qui m'a fait vivre dans une magie; puisque la coupe est brisée, je ne boirai plus, ma soif est finie.

O la douce agonie! volupté suprême! baiser qui ne se descellera jamais! ne pas mourir seul! avoir un compagnon dans son lit de mort! l'heure redoutable se lèverait comme une fête, une fleur merveilleuse des nuits enchantées!

EMILE TARDIEU.





FIN DE MOIS.

*Oh! j'aime à contempler par une nuit sereine,
Un ciel pur constellé de mondes radieux,
Sur qui, pâle Phœbé, régnaient en souveraine
Au sein du firmament, tu promènes les yeux.*

*Et tu comptés, sans doute, avare, la fortune
Jetée à pleines mains dans cet azur béni?...
La bourse vide, moi, que je t'envie, ô lune,
Tous ces beaux louis d'or semés dans l'infini!*

JULES DE NIVELLES.





LA CONFÉRENCE.

Dans le grand cabinet du Roi tout sombre, parquet de chêne, Gobelins amortis, plafond de poutrelles obscures semées de fleurs-de-lys pâlissantes, les deux plénipotentiaires, engloutis dans de grands fauteuils de velours et séparés par une lourde table drapée de vert foncé s'observent aigrement dans un silence tenace, car la paix va se conclure entre Sa Majesté Catholique et Sa Majesté Très Chrétienne.

Aigrement ils s'observent, l'un très grave, yeux de braise, teint de bile, cheveux de jais, vêtu de noir des souliers au feutre empanaché, avec le collier de

la Toison d'or qui ne fait que rendre sa sévérité plus ténébreuse, l'autre blond et rose, frisé, souriant, papillottant d'un bel habit rouge et or, chamarré de croix, de broderies, d'aiguillettes, d'une affabilité méprisante, fier de son rôle, de son Roi, et des grands portraits pendus aux murs dont il sent les regards courroucés peser sur l'étranger olivâtre et froid.

Les articles sont rédigés, les engagements pris; il ne reste qu'à les sceller par les serments les plus solennels. Le ténébreux tire de sa poche une boîte à reliques qu'il baise avec ferveur à plusieurs reprises. Le blond étend sa main potelée et chargée de bagues, avec un ongle long au petit doigt, sur un Evangile à reliure fleurdelisée. Et tous deux répètent ensemble les articles du traité, celui notamment par où ils s'engagent à ne pas favoriser les hérétiques du royaume étranger et à assurer le triomphe de la Vraie Foi sur la religion prétendue réformée.

Et tous deux sont vraiment de bonne foi, car il

y a plus de trois jours que le blond souriant a décidé l'Union Evangélique à jeter le masque en refusant l'envoi des délégués à la Diète, et c'est l'instant d'avant la conférence que le grave ténébreux a compté aux seigneurs huguenots les cent mille ducats d'or qui leur permettront d'occuper Sa Majesté Très Chrétienne pour le meilleur intérêt de Sa Majesté Catholique.

HENRI MAZEL.





LE CRIME DU REMPART S^t JEAN.

I.

Pour la troisième fois, Collignon, abandonnant son livre, courut à la fenêtre qui donne dans la cour du voisin et lança à travers la nuit cette apostrophe :

— Rosse!

Un cri long et douloureux d'enfant qui râle répondit à l'invective et, dans sa fureur d'être interrompu à chaque instant dans son travail par cette clameur plaintive qui se répercutait entre les quatre murs noirs et enfumés de la cour, Collignon lança un vieil encrier dans l'espace. On entendit un choc sourd contre la brique, puis la chute tintamarresque de l'encrier sur une casserole.

La clameur ne s'en fit pas moins entendre et, par delà les toits, c'était un grincement aigrelet qui devenait un vagissement d'enfant malade, agaçant, toujours le même, qui faisait

bondir Collignon de fureur et interrompait coup sur coup l'étude de sa répétition de Stabilité.

Il ferma la fenêtre, mais, de la cour, on ne sait d'où, montait toujours la voix plaintive et enragée.

Cette fois encore, Collignon ne put tenir en place. Il rouvrit violemment la croisée et lança contre les deux vieilles, ses voisines, une série d'épithètes bien senties :

— Vieilles tourtes! Femelles de gorille! Concombres! Boîtes à sardines! Potirons! Semelles de zinc!

De nouveau, comme une réponse moqueuse, la voix s'éleva, lente et lugubre. Collignon lança un Cambronne! de toute la force de ses poumons, ferma la fenêtre, saisit sa casquette, dégringola l'escalier et, à la lueur du réverbère de la rue, on aurait pu lire sur sa figure une colère terrible, et, dans ses yeux fixes et flamboyants, des projets de vengeance bien déterminés.



II.

Depuis un quart d'heure déjà la vieille cloche du beffroi avait lancé la dernière de ses douze vibrations dans la nuit, et dans la sépulcrale tranquillité de la ville ç'avait été comme une longue plainte du vieux donjon, qui était redevenu silencieux sous le ciel étoilé. La neige avait tombé dru depuis peu et les trottoirs seuls montraient des enfoncements de pieds rares et vite remplis.

La rue Digue de Brabant avait particulièrement l'air désert; la réverbération bleuâtre des becs de gaz sur les cristaux de neige, les coins obscurs qui s'enfonçaient, à droite et à gauche, la faisaient ressembler à une chapelle pleine de silence. Le « Bierhaus » avait fermé faute de consommateurs; le « Roi de Bavière » et la « Couronne impériale » dormaient, sous le chaste et virginal manteau de leurs vertus, du sommeil des justes et, du Rempart St-Jean, à cette heure mystérieuse, montait une prière de toutes les âmes vers le trône du Créateur.

De la rivière, coulant à deux pas, s'élevait un

bruit sourd de glaçons choqués et fendus aux piles du pont.

Minuit et demi. Comme tantôt l'heure retentit, seul bruit dans le calme et la sérénité du soir, mais avec une tonalité de mauvais augure cependant, avec l'expression vague, et pourtant perceptible, d'une appréhension, comme si la vieille cloche soupçonnait qu'en un coin de son vaste ressort allait se passer quelque crime dont son brave cœur aurait à souffrir.

Le veilleur de nuit de la rue Digue, arrêté un instant par la douce mélopée des cloches, a repris sa promenade le long des murs. Il jette un regard protecteur sur la place Liévin, les maisons, les rues avoisinantes. Son torse vigoureux et sa tête minervienne se détachent nets et clairs sur le sol et, dans sa noble pres- tance, dans son maintien chevaleresque, on recon- naît la marque de l'homme choisi par la société pour lui servir d'égide, de l'homme prêt à donner



son sang pour la cause du bien public et pour la sécurité de tous ses semblables.

Tout à coup il tend le cou et prête l'oreille.

Un bruit insolite part de la rue du Rempart St-Jean, une plainte semble retentir du côté de la rivière.

Il écoute.

La plainte continue, plus déchirante, plus pressante.

Le veilleur n'entend que son courage; il se précipite au Rempart; il regarde : personne dans la rue. Une lumière par-ci par-là, derrière un store baissé, avec des jeux d'ombres de personnes semblant sacrifier au Seigneur.... Il croit à une illusion de ses sens; il va retourner à son poste de la rue Digue, quand de nouveau la plainte lugubre prolonge sa triste note au-dessus de la rivière.

— Cette fois j'ai bien entendu, se dit-il.

Il jeta un regard sur l'eau noire et, par la lumière venant du ciel il aperçut, balancé sur un glaçon, un sac qui s'en allait à la dérive.

Un crime venait d'être commis.

III.

C'est dans les grandes circonstances de la vie que se révèlent les âmes d'élite, et c'est alors la rapidité du plan d'action qui dénote la puissance du caractère. Napoléon avait à cet égard le coup d'œil de l'aigle.

Le veilleur chercha immédiatement le moyen de sauver l'innocente victime car, à coup sûr, ce ne pouvait être qu'un enfant. Et son brave cœur de père se soulevait dans sa poitrine à l'idée des marâtres qui abandonnent ainsi leurs petits.

— Infamie! Infamie! disait-il, quel cœur faut-il avoir pour jeter un pauvre bébé à l'eau, et par un temps pareil!

Le courant avait rapproché le glaçon du rivage. Le veilleur se débarrassa de son pardessus et descendit les marches d'un petit escalier creusé dans le talus du canal. Il tendit la main pour voir s'il serait possible de saisir le glaçon au passage.

Le bras était trop court.

Comme tout homme qui se trouve dans une

situation difficile, le veilleur se tira les cheveux



sous son casque dans l'inutilité de son courage. Les cris continuaient, réclamant un secours immédiat. L'enfant, remuant un peu dans son sac, fut sur le point de glisser dans la rivière.

Le veilleur se frappa trois fois le front comme si une idée sublime venait d'en jaillir. Il saisit la poignée de son sabre, tira du fourreau la lame qui resplendit à la clarté de la lune comme jadis l'épée flamboyante de l'Ange avait rutilé aux portes du ciel.

Il allongea son arme, attendant, impassible, l'arrivée du glaçon qui s'approchait lentement.

Encore une seconde et le brave veilleur allait l'atteindre ; il allait mériter par son courage l'estime et la considération de ses chefs, la reconnaissance de la société entière ; il voyait déjà resplendir l'écharpe tricolore du bourgmestre le félicitant devant toute la police assem-

blée... et, qui sait, qui sait? la croix civique peut-être un jour, sur sa vaillante poitrine....

Le glaçon était là.

Le veilleur lança un coup de sa fière durandal : son pied glissa sur la pierre, et les flots



recouvrirent le chevalier de la nuit jusque par-dessus les hanches.

IV.

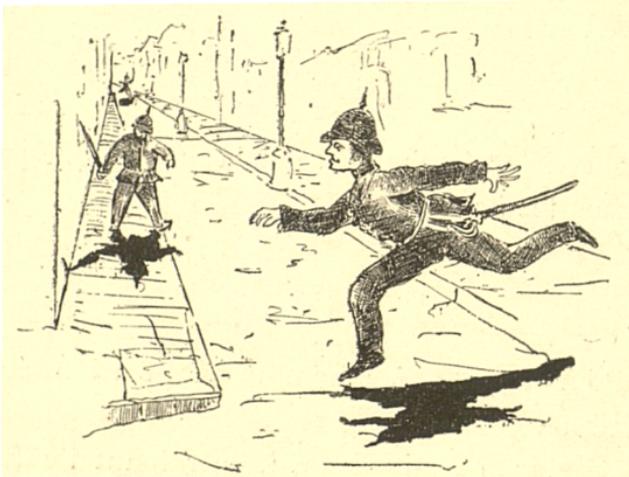
Pour un honnête homme la position était critique.

Le glaçon avait disparu, entraînant l'enfant dans la profondeur des ondes, et le protecteur de la société n'avait plus qu'à se sauver. Mais

hélas ! ses jambes s'enlisaient dans une boue visqueuse et molle ; les efforts qu'il fit pour en sortir restèrent vains et bientôt un froid mortel fit courir des frissons le long de ses membres.

Alors il souleva le cor appendu à son col et, par trois fois, les échos du Rempart répercutèrent de longs et plaintifs accords, comme jadis les montagnes de Roncevaux, en se la renvoyant l'une à l'autre, avaient porté jusque Charlemagne la triste et lente mélodie du cor de Roland le Preux.

Aussitôt la rue Digue retentit de la course



précipitée de trois veilleurs, guidés par l'appel désespéré de leur camarade ; ils arrivèrent au

canal, où ils le trouvèrent épée en main, casque en tête, comme un chevalier de la Gaule antique luttant contre un Génie malfaisant, une hydre aux milles têtes sortant des profondeurs du fleuve. Rapidement ils combinèrent un plan de sauvetage. Ils se donnèrent la main, formant une chaîne, si bien que la dernière main atteignit celle du veilleur, qui s'y cramponna et, poussant déjà un « ouf ! » de soulagement, tira violemment sur cette chaîne.

Un triple cri répondit à son « ouf » !

Les trois veilleurs, glissant sur la pierre et dans la vase, se trouvaient aux côtés de leur camarade, et enfonçaient avec lui.

Et alors, tous quatre ensemble, brandissant leur sabre pour écarter les glaçons qui leur mordaient les hanches, sous la neige qui tombait du ciel comme pour couronner des martyrs, ils firent retentir l'air des lugubres clameurs de leurs quatre cors.

Et la triste mélodie s'épandait par-dessus les murs, retentissante et plaintive. Les accords tranchaient dans la nuit comme la sonnerie d'une bataille, et là-bas, dans son vieux donjon

de pierre, « Roelandt » tressaillit, croyant entendre de nouveau les trompettes des gildes, comme au lendemain des Eperons d'or.

V.

La vertu et le courage sont toujours récompensés.

Tout le quartier s'éveilla, et il n'y eut pas un habitant du Rempart, pas une jeune fille même, rougissant, il est vrai, de pudicité et de virginité dans son demi-déshabillé de nuit, qui ne vint procéder au sauvetage des quatre compagnons du glaive.

Ils firent une maladie qui dura trois mois ; mais les journaux, le lendemain de cette nuit fameuse, vantèrent fort leur courage héroïque. Quand celui d'entre eux qui s'était le premier jeté à l'eau, fut guéri, on l'appela à l'hôtel de ville : il y fut félicité publiquement, devant tous les représentants des services administratifs, après quoi la croix civique de première classe fut attachée sur la valeureuse poitrine du vaillant veilleur de veilles.

VI.

Or donc, le lendemain même de la nuit où s'était passée la terrible affaire que nous avons racontée, Collignon, en rentrant chez lui, s'entendit apostropher ainsi par sa patronne :

— Monsieur Collignon, avez-vous entendu parler du crime du Rempart St Jean ?

— Non, madame; je sors de l'Université et...

— Tenez, voici la *Flandre* qui vous apprendra la nouvelle. Et dire que cela est arrivé si près de chez nous !

Collignon monta dans sa chambre. Cinq minutes après, on entendit un formidable éclat de rire qui ébranla la maison et fit trembler les vitres, un éclat de rire alimenté par une joie folle, exubérante, accompagné de trépignements et de soubresauts, qui ne dura pas moins de dix minutes et qui se termina par une toux violente, tant l'accès avait été fort.

Collignon se déboutonnait la rate. ·

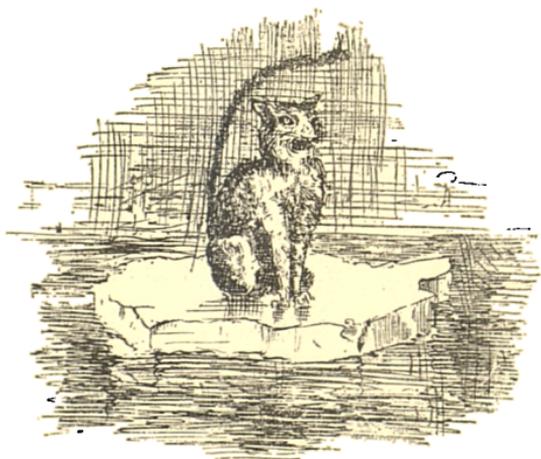
VII.

Or çà vous autres, gais escoliers, francs et hilarants clerks de la basoche, inutile de continuer mon histoire; vous en savez autant que

moi; et, pour ce qui est de « faire » le chat du voisin quand il vous miaule dans les oreilles pendant la nuit, et pendant le jour, vous êtes passés maîtres en l'art, et par examen en la matière seriez vite bascheliers.

VIII.

L'instruction du crime du Rempart St Jean fait du chemin. De nombreuses perquisitions ont été faites à l'effet de savoir si un accouchement clandestin a eu lieu dans quelque coin de la ville. Des sondages nombreux ont été effectués, tous sans fruit, pour retrouver le corps du malheureux petit être.



Un comité de dames patronnesses s'est con-

stitué pour faire chanter une série de messes pour le repos de l'âme de l'infortunée victime.

Mgr officiera l'un de ces jours.

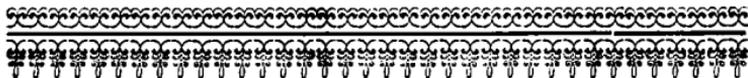
En attendant, la justice informe.

— *Dernières nouvelles.* La police croit tenir le vrai coupable. Un nommé Jef, individu de forte corpulence, ayant des allures de femme, a perdu sa rotondité depuis quelque temps. C'est très probablement l'effet d'un avortement. La police ne le quitte pas des yeux.

La conscience publique demande une prompt lumière sur cette triste affaire.

GODISCAL.





BATAILLE D'ALMANACHS

IL était une fois une bibliothèque d'étudiant dont les rayons ployaient sous le poids des livres tumultueusement adossés, et semblant, dans le hasard de leur fortuit voisinage, se prêter mutuellement un fraternel appui.

Là, parmi les sombres reliures et les poussiéreuses couvertes des vénérables bouquins paternels, parmi les prix de collègue dont les teintes effacées révélaient les fulgurantes splendeurs d'antan, parmi les ouvrages sérieux et frivoles, seuls six in-16 coquettement vêtus de bleu, jetaient la note de jeunesse et de modernité. Et ils savaient bien, ces six élégants, que, dans cette foule mêlée, ils n'avaient pas leurs pareils pour le cachet de séduisante attirance : quand un visage curieux apparaissait de l'autre côté

de la vitre, ils prenaient un air d'importance et faisaient le gros dos.

Aussi n'étaient-ils guère sympathiques aux autres hôtes de la grande armoire en vieux chêne : on leur reprochait leur morgue et leurs manières hautaines, et le soir, à l'heure où dorment les bibliophiles et où mystérieusement les livres s'éveillent et animent leurs feuillets désemparés, souvent les six *Bleu-d'azur* — comme on les appelait ironiquement — avaient été vivement pris à partie : « Qu'étaient-ils
« donc pour se montrer si fiers? Malgré le
« vélin teinté de leurs 300 pages, malgré ce
« prétentieux post-scriptum : *achevé d'imprimer*
« *le....*, ce n'étaient en somme que de vulgaires
« *Almanachs de l'Université de Gand!* Le premier
« paru avait timidement sollicité sa place sur
« un rayon tout encombré, mais avec quelle
« insolence chaque année les autres étaient
« venus, écartant et bousculant tous ceux qui
« les gênaient! Cela devenait intolérable à la
« fin! »

Les choses s'envenimèrent à ce point qu'un soir de grande froidure, pendant que dans l'âtre le feu s'endormait paresseusement, les Six se

fâchèrent tout bleu : « Nous sommes, s'écrièrent-ils, les seuls Almanachs d'étudiants qui aient fourni une aussi longue et aussi victorieuse carrière. A vrai dire, il n'y eut même jamais avant nous d'Almanach universitaire français digne de ce nom !

— « Et moi ! Et moi ! Et nous ! » clamèrent des voix tremblantes d'indignation...

Alors, quatre petites brochures bien assurées dans leur fine reliure sortirent du coin respecté des vieux livres, étalant fièrement leur titre sur leur première page, qu'illuminaient fantastiquement les derniers reflets rouges du feu mourant :

Essais poétiques par quelques élèves de l'Université de Gand.

Almanach crocodilien dédié aux étudiants belges.

Almanachs des Étudiants pour les années 1868 et 1869.

*
* *

— En 1842, alors que se décidaient dans la Belgique à peine née les destinées de l'enseignement public, nous parûmes, — commencèrent les *Essais poétiques*, — et avec quel programme ! avec quelles tendances !

La Belgique n'a peut-être pas grand besoin de poètes; mais elle a besoin d'hommes qui sachent écrire et parler, et cette partie de l'instruction publique est chez nous la plus négligée. Notre système d'enseignement supérieur peut donner aux jeunes gens des connaissances littéraires; mais il est éminemment impropre à leur faire acquérir, je ne dirai pas le talent de la parole, mais seulement un style aisé et correct. On n'exige pas que l'élève sache rédiger avec quelque élégance; on ne l'exerce pas à écrire lui-même; on se borne à le rendre tout au plus capable de juger ce que les autres ont écrit.

De là résulte, même pour les meilleurs esprits, une infériorité apparente qui les entrave ensuite dans leur carrière et qui décourage souvent leurs efforts.

Oseriez-vous dire, présomptueux, que ces paroles, écrites voici bientôt un demi-siècle, ne sont plus aujourd'hui l'expression de la vérité?

A côté du mal, notre préface indiquait le remède :

On a cru s'apercevoir que, pour provoquer parmi la jeunesse belge des goûts et des habitudes littéraires, aucun moyen n'était plus sûr que d'encourager les essais poétiques auxquels le jeune homme est presque toujours porté.... Les vers même les plus imparfaits, satisfont ordinairement un auteur inexpérimenté... Le poète médiocre devient ensuite un prosateur correct.

— Oh! oh! interrompirent des pages d'un

décadentisme fin de siècle, égarées çà et là dans les bleus Almanachs.

— Notre premier *Essai* est un hommage rendu à l'hospitalière cité, où les étudiants d'alors coulaient des jours heureux dans le calme d'une vie tranquille.

*O toi qu'avec orgueil je nomme ma patrie,
Noble terre où la Lys à l'Escaut se marie,
Salut aux flots d'argent qui baignent ton contour ;
Salut aux dômes noirs de tes ruches fécondes,
Où le fer et le feu pour enrichir deux mondes
Mugissent tour à tour!*

.

*Deux astres seulement, dans ta voûte étoilée,
O reine de la Flandre, ont leur place isolée ;
Deux astres sans rivaux devant qui tout s'éteint :
Car l'un c'est Artevelde, et par toute la terre
L'écho répète encor ce grand nom populaire ;
L'autre, c'est Charles Quint.*

.

*C'en est fait, ils sont morts et ta grande ombre est veuve !
Mais la cité couchée au bord de son beau fleuve
Semble après trois cents ans près de se rajeunir ;
Elle a su rappeler son antique industrie,
Et relève en chantant l'autel de la patrie,
Espoir de l'avenir !*

.

Après Gand, c'était Bruges que nous chan-
tions :

. Bruge, ô ma patrie!
Un sommeil léthargique a remplacé ta vie
Depuis quatre cents ans;
L'herbe croît dans la rue et l'écho fait silence,
Et l'on n'entend bruire en ton enceinte immense
Que le souffle des vents.

.
Hélas, toi qui fus reine et féconde en merveilles,
Bruge aux nobles débris, la couche où tu sommeilles.
Est-ce ton lit de mort?
Et ne verrai-je plus qu'en ma triste pensée
Renaître la splendeur de ta gloire passée,
Astre antique du Nord?

Mais les espoirs en des richesses futures
faisaient taire ces regrets des prospérités et des
gloires passées :

Silence! attendez encore,
Attendez un seul moment!
Anvers tourne vers l'aurore
Son regard impatient.
Veilleur, qui fais sentinelle,
Vois-tu l'étoile nouvelle
Du côté de l'orient?
Vois-tu monter la fumée?
Entends-tu la Renommée
Qui prédit et qui pressent?
.
Anvers, Anvers, l'heure approche!
Entends-tu l'airain crier?

*Le coup que frappe la pioche
Sera bientôt le dernier.
A l'œuvre, cité vaillante,
Répare ta longue attente,
Couvre tes bords de vaisseaux;
Et désormais rajeunie,
De l'antique Germanie
Reçois les trésors nouveaux!*

Ils l'aimaient, leur terre flamande, et ne s'en
cachaient point, ceux qui terminaient leurs
Essais poétiques par un appel touchant à ses
glorieux ancêtres :

*Oh! toi, comblée encore des dons de la nature,
Toi dont la main de l'homme embellit la parure,
Flandre! quitte à jamais tes longs voiles de deuil;
Regarde, un ciel plus pur sur nos têtes rayonne.
Lève-toi, reine auguste, et reprends ta couronne;
Nos aïeux dans leur tombe en frémiront d'orgueil!*
.

— Tout cela sent bien fort l'encens brûlé sur
l'autel de la patrie, risqua l'un des Six.

— Eh! préférez-vous de sonores prosopopées
sur l'*Avenir*,

*L'Avenir! que ce nom soit pour nous comme un phare,
Qu'il enseigne le port à la nef qui s'égare,
Qu'il brille saint et pur sur l'abîme des eaux;
Et bien loin de trembler quand le tonnerre gronde,
Si l'esquif est battu par la fureur de l'onde,
Courbons-nous devant Dieu qui gouverne les flots!*

Ou de profondes méditations, — telle
l'Homme et l'Animal — sur les plus graves
problèmes de la science et de la philosophie, où
sont chantées les origines de l'Humanité et les
douceurs de la Famille qui fait

*Aimer d'un long amour, instruire sans relâche
Et faire un homme de l'enfant.*

Ou de tristes élégies, ou des vers émus
disant les charmes du *Vallon*, les peines du
Pâtre, ou les consolations de l'*Espoir*,

. *voix qui résonne
Dans les replis du cœur mortel;
Flambeau qui dans l'ombre rayonne,
Harpe qui vibre sur l'autel.*

— Bon! bon! firent, dans les nouveaux
Almanachs, quelques articles à la façon de
Schopenhauer.

*
* *

Des rires bruyants leur répondirent, au
moment où s'ouvrait avec le gai tintinnabule-
ment des grelots de la Folie, l'

ALMANACH CROCODILIEN
*pour l'année bissextile, mais néanmoins de
grâce 1856.*

Pas de lyriques envolées en ces pages pleines d'humour et d'irrésistibles joyusetés ! Pas de poésie :

C'est trop d'ambition, s'écrie dans sa Dédicace aux Etudiants belges le Littérateur X, de l'immortelle Société des Crocodiles de l'Université de Bruxelles ;

C'est trop d'ambition ; je descendrai du balcon de la poésie au parterre de la prose : et moins naïf que M. Jourdain, me doutant fort bien de ce que je fais, je vous dirai :

Frères !

Nous vous dédions l'*Almanach Crocodilien* pour l'année 1856.

.

Avec vous, frères, nous ne ferons pas de façons ; nous vous tendons loyalement et bravement la main, et nous vous demandons d'accepter notre dédicace sans trop de répugnance.

Crocodiles ou non, vous n'en êtes pas moins des Etudiants, et, comme tels, nous sommes faits pour nous entendre.

Arrière donc les protestations et les tirades chevau-chant à haute école sur le dada du respect !!

Point n'est assez d'une Dédicace à pareil volume, qui porte l'*approbatur* suivant :

A défaut de l'approbation de M. Pauwels, Vicaire Général, le garde-champêtre de Tervueren a déclaré que l'ouvrage, ne contenant rien de blessant pour sa dignité personnelle, pouvait être imprimé.

A la *Dédicace*, succède un *Avertissement*, à celui-ci un *Avant-Propos*, suivi d'un *Au Lecteur*, et d'une *Préface* où sont enfin exposées les idées des Rédacteurs :

....Nous ruminons un Almanach Crocodilien!.... Nous le ferons si beau, que la postérité l'appellera l'*Almanach du Belvédère*; nous le ferons si stupide, que les boursicotiers parisiens et les filles de marbre du faubourg de Cologne le prendront au sérieux; enfin nous l'émaillerons de tant de coq-à-l'âne, que les députés belges ne voudront plus d'autre guide parlementaire.

Et lentement, une à une, se tournèrent les pages ornées d'hilarants croquis et de grotesques caricatures, tandis que se taisaient, un peu dépités, les graves *Essais poétiques*, et que les *Bleu-d'azur* dissimulaient mal leur académique et docte contenance.

Voici défiler d'abord les douze mois du Calendrier universitaire :

Crocodilidor, Carnavaltaire, Harengsaurose, Poissonidor, Hannetonéal, Riflardaire, Cancanidor, Busose, Kermesséal, Cornéal, Guindaillaire, Nezrougeose.

Puis, en réguliers alignements, les vers joyeux des chansons à boire : *Au fond du verre*, *Le pauvre Étudiant*, *Marche crocodilienne*, — des ballades : *Trois larmes de crocodile*, *Les*

pipes cassées; Une bonne fortune de crocodile, —
des Fables avec ou sans moralité, témoin celle-
ci, intitulée :

?

Un dentiste s'extirpe, un jour, une molaire

En voulant croquer une noix.

« *Ce procédé me plaît; il est très bon, je crois. »*

Dit-il. — Mais c'est en vain qu'il veut extraire

Les dents ainsi, car chaque fois

La molaire reste fixée

Et la noix est toujours cassée.

.
Qu'est-ce que ça prouverait bien ?

— Je n'en sais rien.

A mesure que se succédaient ces pages, les protestations des *Essais* s'élevaient plus véhémentes contre ces « élucubrations échevelées », et pudiquement ils se retirèrent dans un sombre recoin, quand les lueurs du feu éclairèrent la poétique histoire de *Marthon* :

Marthon était jadis, l'histoire nous l'assure,

Une charmante créature,

Qui tous les ans, féconde et de corps et d'esprit,

Publiait des enfants au nom de son mari,

Et des vers qui portaient sa propre signature.

Les méchants, les pervers,

Disaient que le bonhomme eût dû signer les vers,

*Et priver de son nom des fils illégitimes.
Marthon justifia ces propos médisants :
Lui mort, elle cessa de publier des rimes,
Mais elle ne cessa de faire des enfants.*

A peine l'émotion causée par cette retraite était-elle calmée, qu'un nouveau brouhaha se produisit : les ouvrages historiques de M. Théodore Juste s'agitaient fébrilement à cette injurieuse remarque étymologique :

LE SOMMEIL DU JUSTE.

.
Lors de la publication de l'*Histoire de la Belgique de M. Théodore Juste*, il se déclara parmi ses lecteurs une épidémie léthargique et soporifique qui préoccupa vivement les savants et fut l'objet de longues discussions à l'Académie de Médecine. Selon l'usage, les gens de l'art crurent avoir tout fait en donnant un nom au fléau, qui fut appelé *Sommeil du Juste*, du nom de celui qui le causait. — Aujourd'hui, par corruption, cette expression s'applique en général à tout sommeil paisible et profond.

Mais l'hilarité était trop unanime pour que ces manifestations tout isolées ne se perdissent point dans l'esbaudissement général :

MOYEN PROMPT ET FACILE DE DÉTRUIRE LES FOURMIS, montrait à ce moment une page aux trois quarts vierge :

Quand on est parvenu à s'emparer d'une fourmi, on l'attache fortement, à l'aide d'une corde ou d'une chaîne, à

un bâton contre lequel on lui tourne la face. On lui fait respirer alors avec adresse et précaution une prise de poivre de Cayenne. La fourmi éternue violemment et se brise infailliblement le crâne contre le barreau auquel on l'a liée.

Ce moyen permet de détruire une fourmière en moins de trois ans.

Puis s'égrenèrent l'une après l'autre, comme les perles d'un chapelet, les suggestives *Pensées d'un Pendu*, dont la profondeur égale la nouveauté...

Les pages se tournaient toujours, esquissant des études historiques sur l'*origine du Pompier*, narrant les tendres aventures de *Tambour et Camélia* ou de *Triptolème Paillasson*, ce sage qui recherchait un pays

Où l'on ne mourut point, pour y aller finir ses jours.

Mais lorsque parurent les *Ephémérides et les Prédications pour l'année 1856*, l'enthousiasme grandit encore, et les échos à l'envi répétaient les plus piquantes de ces immortelles saillies :

Année 3444. — Noé se présente à ses enfants sous une face toute nouvelle pour eux : *Cham* fait la charge de son père.

1620. — L'Arétin se marie. Etudes sur la rétine.

79. — Plîne l'Ancien va voir de quel bois on se chauffe dans le Vésuve.

1877. — Abner va dans son temple adorer l'Eternel.

430. — Archimède invente le prisme.

1853. — Le ministère belge en résume les couleurs.

1500. — Stupéfaction de Balaam en entendant parler son âne.

1856. — Stupéfaction de la Chambre quand elle entendra M. Wasseige.

4445. — Nemrod fonde *l'Assyrie*. — Découverte des planches.

104. — Les Cimbres et les Teutons s'unissent contre Rome : invention des jurys combinés.

Pendant l'année 1856,

Un individu, voyant le grand nombre d'incendies, fera démolir sa maison, de peur qu'elle ne brûle.

Ni l'or, ni l'argent ne nous rendront heureux.

La moitié d'un entier produira un poulain.

La société de statistique constatera en 1855 plus de mariages dans le sexe masculin que dans l'autre.

M. Dumortier, sur les instances de ses amis, ne prononcera plus que quatre discours par séance.

Une souscription sera ouverte pour offrir une grammaire française à M. Piercot.

On aura bien soif!

Enfin les *Annonces* :

A REPRENDRE

un examen de candidature en droit non encore entamé.
— Succès garanti.

ON A PÉRDU

la clef de la case de l'oncle Tom.

N. B. — Il y a pour signes distinctifs deux bémols à la clef.

A REMETTRE

sept paires, dont deux de bas, deux de famille et trois de France.

N. B. — Ces derniers sont des experts; — vu qu'il n'y a plus de paire.

A VENDRE

deux tables, dont une de cuisine et une de multiplication.

Et les vingt dernières pages consacrées aux premiers fascicules (lettres A et B) du *Dictionnaire Crocodilien*, destiné à rectifier celui de l'Académie, provoquèrent une si vive effervescence que le feu lui-même se ranima, et des reflets joyeux coururent sur d'ébouriffantes définitions :

Aboyer. — Métier des avocats, des Représentants et des journalistes : c'est tout un. (Voyez pour plus de détails le mot *Granier de Cassagnac*.)

Acrobate. — Voyez les mots : *homme politique* et *sénateur français*.

Aimer. — Verbe très actif et très irrégulier, quoi qu'en disent MM. Noël et Chapsal. La véritable signification en est perdue.

Arche. — Le premier jardin zoologique connu ; grande malle dans laquelle Noé mit sa famille et sa ménagerie;

— une fois mise à flot, elle se mobilisa au cri de : En avant, arche!

Athénée. — Sorte d'établissements d'instruction sur le point d'être transformés en jésuitières.

Aveugler. — Moyen de faire chanter les hommes et les oiseaux : témoins Homère, Milton et les pinsons.

Banc (d'huîtres). — Voyez *Sénat*.

Bandage. — Vieux banc.

Benjamin. — Fils chéri de Jacob et de Rachel; devint célèbre orateur à la Chambre des Députés, et mérita par sa fidélité aux principes démocratiques le surnom de Constant.

Berlue. — Possession de M. Anatole Coomans.

Bis. — Tout ce qu'un premier prix de thème sait encore de latin à l'âge de 50 ans.

Biscornu. — Une idée est dite biscornue quand elle prête à rire.

Un mari est dit biscornu dans les mêmes circonstances.

.....
La dernière page était tournée, la couverture se souleva, et, retombant pesamment, ferma le fantaisiste opuscule.

*
* *

— « Crocodiles, votre réputation a fait le tour du monde! Que de verve, que d'esprit dans le petit journal que vous publiez, avec quelle fermeté vous dévoiliez dans leurs satires les plaies de l'ordre social, politique et moral! D'un autre côté, comme vous compreniez bien la vie de l'étudiant, insouciant et rieuse! Quelle belle époque que

celle où les Brididi, les Félicien Rops, etc, siégeaient sur les bancs de ce petit caboulot qu'on appelle *le Trou*, et dont les murailles porteront leur souvenir à plus d'une génération d'étudiants! »

Ainsi parla la page 119 de l'*Almanach des Étudiants pour 1868*.

— Silence! reprit le *Crocodilien*, vous n'êtes pas un Almanach. Votre Préface dit expressément : *Cet Almanach n'est pas un Almanach!*

— Mais il est mieux que cela, car la Préface ajoute :

Il nous a semblé que, lorsque tel imbécile, parce qu'il paie 42 francs et quelques centimes de contributions, a le droit de se mêler activement des affaires de son pays et de celles de l'humanité, le jeune homme, dont l'esprit est cultivé par l'étude, avait au moins le droit de dire son avis sur une foule de choses qui l'intéressent, et qu'il avait aussi le droit d'être écouté. Nous faire l'écho de toutes les idées jeunes et généreuses, de quelque part qu'elles viennent : tel est notre seul but; et c'est pourquoi nous ne nous faisons aucun scrupule de paraître aux Pâques.

— Bravo! très bien! s'écrièrent les *Bleu-d'azur*, qui approuvaient fort cette dernière manière d'agir.

— Ce qui anime nos pages, déclamèrent les *Almanachs* de 1868 et 1869, c'est l'ardente foi dans les immortels principes de la grande Révo-

lution de 89, — c'est l'amour du Peuple, la haine des croyances dogmatiques qui compriment la Conscience et la Raison. A nous les franches affirmations, les revendications audacieuses, les chants généreux :

.
Qu'importe si des rois le nombre s'est accru :
Vous n'avez qu'à vouloir, ils auront disparu !
Pourquoi, lorsque partout le flot s'indigne et gronde,
Ne pas le déchaîner pour délivrer le monde !
La coupe de longtemps est pleine jusqu'aux bords :
Peuples, qu'attendez-vous, vous êtes les plus forts !

Nous sommes l'écho de la grande voix du monde travailleur, cette *Vox plebis* qui crie aux riches :

Le peuple ne veut plus de vos rois, de vos prêtres !
.
A nous, au Parlement, le banc que vous souillez ;
Plus de ces écussons, de ces titres infâmes,
Mais à tous le travail qui élève les âmes :
Les nobles d'aujourd'hui sont les bons ouvriers !

Nos premières lignes affirment sans crainte ni détour les principes de la Sainte Trilogie : *Liberté, Egalité, Fraternité* :

-Tous les hommes sont frères!
-Être libre est à la fois un droit et un devoir.
-Plus de gouvernements despotiques, personnels ou autres!

....L'ordre, c'est la Révolution!

....Si l'homme est quelque chose, à bas la religion qui l'avilit!

Et si quelque follichonne histoire, comme les *Plaisirs du Carnaval* ou *Par la voix des journaux*, appelle parfois le sourire, ce n'en est pas moins la brumeuse politique qui inspire presque toutes nos pages. L'orthodoxe Université de Louvain lui paie aussi son tribut, et, dans une *Chanson populaire et patriotique*, elle interpelle les fils des croisés :

.
*Ne craignez point ce beau jour qui s'avance,
Nous n'avons pas le cœur fait comme vous;
Notre déesse abhorre la vengeance,
Et vous veut voir aussi libres que nous!
Que le curé reste dans sa chapelle,
Le professeur à l'Université,
Et, l'arme au bras, nous ferons sentinelle
Sous l'arbre de la Liberté!*

Mais ils sont rares, ceux qui échappent ainsi à l'obsédante sollicitude de l'*Alma Mater* catholique, et c'est Gand qui nous envoie les Etudes les plus hardies : *Qu'est-ce que l'art?* n'hésite pas à demander l'une d'elles, qui conclut ainsi :

De ce que nous venons de dire résulte que, dans toute œuvre d'art, il y a à considérer trois genres de beautés, inégaux et en gradation naturelle. Ce sont l'élément

spirituel, l'élément matériel et la correspondance de ces deux éléments. Quand il s'agira d'apprécier une œuvre d'art, on examinera successivement la manière dont ces trois genres s'y trouvent représentés, en ayant soin de considérer les deux derniers comme s'annulant devant l'autre, et en mettant de plus entre ces deux une différence telle que celui d'entre eux qui est inférieur à l'autre, s'annule à son tour devant lui. »

Un bruit sourd couvrit ces dernières paroles : c'étaient des rangées entières de livres renversés par cette phrase, que les moins doctrinaires qualifiaient d' « alambiquée ». Mais, imperturbables, les Almanachs de 1868 et 1869 continuaient :

— Notre but, c'était le renversement du principe d'autorité :

C'est ce monopole qu'il faut tuer, cette usure qu'il faut supprimer, ce Dieu qu'il faut renverser, ce pouvoir qu'il faut abattre; et à la place de tous ces oripeaux aristocratiques, asseoir la dignité de chacun, la liberté!

...Les moyens :

Le premier, c'est l'instruction;... puis, le suffrage universel;... il faut en arriver à ce que chaque classe de citoyens nomme elle-même eux dont elle a besoin;... il faut propager l'association coopérative,.... en venir à ce que la société toute entière ne soit qu'une vaste association coopérative de toutes les sociétés coopératives.

Voilà ce qu'étaient les aspirations populaires !

Voilà ce que réclamait impérieusement l'implacable Justice humaine ! Et si nous narrons avec tant de détails l'histoire interne et externe des universités belges, c'est pour montrer que là aussi passait l'irrésistible souffle de Liberté,

Épouvantant les ignorants et les timides, mais apportant l'orgueil et l'espoir au cœur de la jeune génération.

Ecoutez ce que disait cette génération :

C'est le sang des purs seul qui fait poindre et éclore au grand soleil la gerbe de la Liberté !

Ne le ménageons donc pas !... Que le peuple connaisse bien ses ennemis et sache, le jour venu, les chasser le fouet à la main, vers quelque cage bien commode, mais bien close, où ils ne puissent plus faire ni dupes, ni victimes.

*
*
*

Mais petit à petit le vide s'était fait autour du fougueux petit livre dont les feuillets battaient l'air désespérément... Le feu s'était éteint, ne voulant pas prêter à ces virulentes Philippiques l'éclat incendiaire de ses flammes rouges. Le calme se rétablit bientôt dans la vieille bibliothèque d'étudiant, et y régna jusqu'à l'apparition du septième *Almanach de l'Université de Gand*, plus volumineux encore et plus séduisant que les six premiers.

W. A. X.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Dédicace	5
Avant-propos.	7

PARTIE ACADÉMIQUE.

Université de Gand (Administration et Corps enseignant)	11
Distinctions honorifiques	25
Concours de l'Enseignement supérieur	26
Bourses de Voyage	27
Inscriptions au Rôle	28
Examens	29
Nécrologie.	30
Union des anciens Étudiants de l'Université de Gand	32
Cercles universitaires.	33
La Société Générale des Étudiants pendant l'année académique 1889-1890	57
Le Décennaire du Cercle Littéraire	64
Les Journaux d'Étudiants. — 1 ^{er} supplément	68
Les Chants d'Étudiants en Allemagne	83
La Femme-Avocat.	97



NOS PORTRAITS.

	Pages.
<i>Nos portraits</i>	I

Lettre de M. Jules Simon.

PARTIE LITTÉRAIRE.

Frontispice : « *La Poésie* » dessin de JEAN DELVILLE.

<i>Pentalogie décadente.</i> — EDMOND PICARD	15
<i>Notes d'art.</i> — <i>Jordaens au musée de Dresde.</i> — CAMILLE LEMONNIER.	57
<i>Les Thermes de Julien.</i> — MARC LEGRAND (illustr.) .	63
<i>Revanche.</i> — GEORGE GARNIR	66
<i>Les Halles.</i> — JEAN DE VITRY	82
<i>Ma pipe.</i> — JULES PRÉVINAIRE.	83
<i>Fête à Dolée.</i> — HUBERT STIERNET (illustr.)	84
<i>Martyre charnel.</i> — JOSÉ HENNEBICQ.	93
<i>Mort de Sappho.</i> — MARC LEGRAND	94
<i>Endeuillement.</i> — CHARLES MELMAUR (illustr.) . .	95
<i>Veillée mortuaire.</i> — FERNAND ROUSSEL.	99
<i>Heures de flânerie.</i> — HUBERT KRAINS (illustr.) . .	107
<i>Femmes.</i> — JEAN DE VITRY	116
<i>Légende de vitrail. L'infirme.</i> — RENÉ TARDIVAUX (illustr.)	118
<i>De mes années étudiantines.</i> — GEORGE ROSMEL . .	125

	Pages.
<i>Mai. Sonnet redoublé.</i> — JULES PRÉVINAIRE (illustr.)	130
<i>Avant l'examen. Lettres d'un étudiant.</i> — JOHN	132
<i>Le Romarin. Légende.</i> — GASTON FLOZI (illustr.)	142
<i>Mourir.</i> — ÉMILE TARDIEU.	147
<i>Fin de mois.</i> — JULES DE NIVELLES.	150
<i>La Conférence.</i> — HENRI MAZEL	151
<i>Le Crime du Rempart St-Jean.</i> — GODISCAL (illustr.)	154
<i>Bataille d'Almanachs.</i> — W. A. X.	168



TIRÉ A 750 EXEMPLAIRES :

720 sur Vélin teinté, 30 sur papier de Hollande



Achevé d'imprimer le 14 mars 1891.

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

AD. HOSTE, successeur

GAND



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.